

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

École Collège Lycée



Le CLEMI est chargé de l'Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif.

Il a pour mission de former les enseignants et d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias, avec le concours actif des professionnels des médias.

Service de réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, le CLEMI développe ses activités en ÉMI autour de plusieurs axes :

- la formation des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, de toutes disciplines ;
- la production et la diffusion de ressources pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'activités en classe ;
- l'accompagnement des productions médiatiques des élèves ;
- le conseil et l'expertise, en France et à l'International ;
- l'animation d'un réseau de coordonnateurs académiques sur tout le territoire.

Le CLEMI, intermédiaire de référence entre le monde de l'École et celui des médias, déploie son projet d'Éducation aux Médias et à l'Information résolument ouvert sur la société dans son ensemble et tourné vers un monde en pleine transition numérique.

Directeur de publication

Jean-Marie Panazol, directeur général de Réseau Canopé

Directrice scientifique et pédagogique

Isabelle Féroc Dumez

Coordination du dossier

Sébastien Rochat, responsable du pôle Studio du CLEMI

Elsie Russier, responsable par intérim du pôle Labo du CLEMI

Coordination éditoriale

Sophie Gindensperger

Ont collaboré à ce numéro

Alexandre Acou, Koffi Ahiaku-Sadia, Nathalie Barbery, Joël Benitez, Véronique Billard, Lionel Caylat, Faouzia Cherifi, Vincent Coquaz, Ghyslaine Deslaurier, Véronique Dijeau, Christophe Dupuy, Pascal Famery, Rose-Marie Farinella, Sylvain Joseph, François Lamoureux, Anne Lechaudel, Anne Lejust, Marlène Loicq, Alexandra Maurer, Cédric Mathiot, Karen Prévost-Sorbe, François Rose, Virginie Sassoon, Éric Schweitzer, Adrien Sénécat, Bruno Vergnes

Ont également contribué à ce numéro

Jean-Marc Merriaux (Directeur du Numérique Éducatif)
Didier Vin-Datiche (Inspecteur général de l'Éducation nationale)

Mise en pages

Agnès Goesel

Illustration

Kei Lam

ÉDITO



Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

L'Éducation aux médias et à l'information est une dimension essentielle de l'éducation morale et civique. Le regard critique sur les nouvelles – diffusées désormais massivement par une multitude de médias, est une compétence essentielle du citoyen qui doit toujours veiller à distinguer l'opinion de l'information pour se faire un jugement.

Les « fausses nouvelles » ne sont certes pas un phénomène inédit. C'est ainsi que le grand historien français Marc Bloch, écrivait, peu après le premier conflit mondial, des *Réflexions sur les fausses nouvelles de la guerre*. « *La fausse nouvelle, écrivait l'historien, est le miroir où la conscience collective contemple ses propres traits* ». Les médias de masse et Internet ont encore accentué ce phénomène.

Cette remise en question contemporaine de la vérité n'est pas une fatalité. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est pleinement engagé pour aiguïser le sens critique des élèves. Le Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information, service du réseau Canopé, joue à ce titre un rôle majeur.

Grâce à l'organisation de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École®, mais aussi à travers bien d'autres projets pédagogiques qu'il porte et promeut, le Centre apprend à nos élèves à exercer un regard lucide sur les informations auxquelles ils sont confrontés quotidiennement.

Dans cet esprit, cette brochure propose des pistes pédagogiques utiles. Vous y retrouverez nombre d'exemples concrets qui constituent des outils précieux pour nos professeurs qui transmettent chaque jour des connaissances et des valeurs qui permettent aux élèves d'affermir leur jugement.

Je veux les en remercier et leur souhaiter une excellente lecture de cette belle brochure composée par le CLEMI, dont je veux féliciter l'engagement de tous les membres.

ÉDITO

UN OUTIL PRATIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER

La révolution numérique bouleverse le fonctionnement de nos sociétés et le quotidien de nos organisations. Cette transformation concerne aussi bien les pratiques informationnelles de tout un chacun que les modes de vie personnels, les manières d'apprendre, d'acquérir des connaissances et des savoirs nouveaux. L'École est pleinement concernée qui doit « repenser la forme scolaire à l'ère du numérique »¹ sans se départir de sa mission fondamentale d'instruction et d'éducation aux enjeux scientifiques et citoyens.

L'éducation aux médias et à l'information (ÉMI), rendue obligatoire dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République² est au centre de ces enjeux pour former des citoyens éclairés, aptes à participer à la vie de la Cité dans tous les domaines et à exercer les métiers de demain.

Les réformes des programmes scolaires menées depuis plusieurs années visent à répondre à ces défis contemporains qui dépassent nos frontières. Ces transformations impliquent en priorité de savoir former les enseignants du 1^{er} et du 2nd degrés à ces thématiques nouvelles avec des contenus et des ressources pédagogiques adaptées aux réalités d'aujourd'hui.

Cette brochure y contribue, en proposant aux enseignants et aux acteurs de l'éducation des activités concrètes en ÉMI, en présentant également l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition par les équipes du CLEMI sur l'ensemble du territoire et dans les établissements français de l'étranger, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré.

Nous formons le vœu que cet outil vous soit utile pour vous accompagner dans votre parcours de formation et dans vos futures pratiques en classe, au service de la réussite éducative de tous les élèves.

Serge Barbet

Directeur délégué du CLEMI

Jean-Marie Panazol

Directeur général de Réseau Canopé

1. « Repenser la forme scolaire à l'heure du numérique. Vers de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner », rapport IGEN 2017-056, mai 2017

2. Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

LE CLEMI, UN ACTEUR INSTITUTIONNEL CLÉ DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (ÉMI)

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, UNE HISTOIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE

En France, dans les années soixante s'est mis en place un courant « presse-école » très actif, rassemblant des journalistes et des enseignants. Dès 1976, le ministre de l'Éducation nationale René Haby préconise d'« adjoindre à l'utilisation des instruments pédagogiques traditionnels celle de la presse, qu'elle se présente sous forme écrite ou qu'elle utilise les moyens audiovisuels », en raison de « l'intérêt que présente l'usage pédagogique de la presse dans les différentes disciplines »¹.

À l'international, en 1979, l'Unesco définit une éducation aux médias qui rassemble « toutes les manières d'étudier, d'apprendre et d'enseigner à tous les niveaux [...] et en toutes circonstances l'histoire, la création, l'utilisation et l'évaluation des médias en tant qu'arts pratiques et techniques. »²

Dans un contexte national et international³ propice, est créé en 1983 le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)⁴ sous l'impulsion de l'universitaire Jacques Gonnet, suite à son rapport co-écrit avec Pierre Vandevoorde préconisant l'introduction des moyens d'information dans l'enseignement⁵. Le CLEMI, missionné pour former les enseignants à pratiquer en classe l'analyse des médias et à accompagner la production de journaux et de médias scolaires, initie en 1989 la Semaine de la presse et des médias dans l'École®, opération majeure du ministère, au succès grandissant avec quatre millions d'élèves et 230 000 enseignants inscrits pour l'édition 2019, proposant de travailler sur le thème « L'information sans frontières ? ».

Durant les années 2000, la communauté internationale émet d'autres recommandations pour renforcer cette approche pédagogique : Déclaration de Prague de 2003 ; Proclamation d'Alexandrie de 2005 ; Agenda de Paris - 12 recommandations pour l'ÉAM de 2007 ; Recommandations de la Commission des Communautés européennes du 20 août 2009.

1. B.O. n°38, 21/10/1976.

2. *L'Éducation aux médias*, UNESCO, 1984.

3. Déclaration de Grünwald de 1982.

4. Arrêté ministériel du 26/04/1983.

5. Jacques Gonnet et Pierre Vandevoorde, *Rapport d'orientation pour l'introduction des moyens d'information dans l'enseignement*, 1983.

DE L'« ÉDUCATION AUX MÉDIAS » À L'ÉMI

En 2007, un rapport de l'Inspection générale⁶ précise que l'approche pédagogique de « l'éducation aux médias » vise à la fois la maîtrise des codes et des langages médiatiques et le développement de l'esprit critique dans une perspective citoyenne : « Toute démarche visant à permettre à l'élève de connaître, de lire, de comprendre et d'apprécier les représentations et les messages issus de différents types de médias auxquels il est quotidiennement confronté, de s'y orienter et d'utiliser de manière pertinente, critique et réfléchie ces grands supports de diffusion et les contenus qu'ils véhiculent ».

Au regard des évolutions technologiques et sociales du début du XXI^e siècle qui ont transformé les moyens d'information, émerge alors une approche éducative plus large, dans laquelle l'information, au-delà de sa dimension liée à l'« actualité » qui demeure appréhendée à travers les dispositifs de presse, est envisagée dans des dimensions complémentaires, à travers les connaissances liées au « document » et aux « données numériques ».

L'information médiatique désormais « augmentée » requiert de la part de tous les citoyens des usages raisonnés, maîtrisés et autonomes des technologies de l'information et de la communication, et l'acquisition de compétences médiatiques transversales dès leur plus jeune âge, dans la vie scolaire et personnelle. La convergence de différentes « littératies » (médiatique, numérique, informationnelle, culturelle et sociale) invite les élèves à acquérir une culture des médias et de l'information.

L'ÉMI conduit à développer des compétences opératoires de recherche, d'évaluation critique et d'organisation de l'information (savoir chercher, trier, évaluer et classer), ainsi que de création (savoir produire, mixer et publier). Cette éducation encourage les élèves à évaluer de façon distanciée et critique l'information provenant des médias et d'autres diffuseurs (tels les bibliothèques et les archives, ou encore les réseaux sociaux numériques), en interrogeant la valeur des messages qu'ils diffusent auprès des publics et la pertinence des modes

6. Catherine Becchetti-Bizot et Alain Brunet, *L'Éducation aux médias, Enjeux, état des lieux, perspectives*, Rapport IGEN/IGAENR n°2007-083.

de production de l'information. Elle les invite à réfléchir sur les rôles et les fonctions des médias et des autres diffuseurs d'information dans la vie personnelle et dans les sociétés démocratiques⁷ « *en promouvant les droits des individus à communiquer et à s'exprimer, à rechercher, recevoir et diffuser des informations et des idées* »⁸.

LE CLEMI AU CŒUR DES ENJEUX DÉMOCRATIQUES DE L'ÉMI

Ancrer l'ÉMI plus fortement dans la formation initiale et continue des enseignants, en lien avec d'autres partenaires institutionnels et associatifs, est un enjeu majeur pour l'école. L'ÉMI se constitue comme un champ de pratiques professionnelles plurielles et distribuées, de savoir-faire formels et informels, ainsi qu'un champ de recherche, qui restent à construire et à élever, à la croisée des mondes de l'école, des médias, de la culture, de la recherche et de la famille.

Le CLEMI, service de Réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, demeure l'acteur institutionnel clé de l'ÉMI en France « *chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il a pour mission de promouvoir [...] par des actions de formation, l'utilisation des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique [...]* »⁹. Il est l'interlocuteur expert de l'école, lieu privilégié pour réussir la construction des connaissances et des compétences transversales de pensée critique, dans un continuum pédagogique de la maternelle au lycée¹⁰, dans toutes les disciplines scolaires.

Le CLEMI assure également une mission de conseil à la création et au soutien des médias scolaires au service de l'expression des élèves. Depuis 2002, il est le dépositaire pédagogique officiel des journaux réalisés par les élèves dans leurs établissements scolaires, et a ainsi constitué un fonds unique, signalé dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBF) de la Bibliothèque nationale de France¹¹.

Fort de son expertise et de ses partenariats médiatiques (presse papier, radio, télévision, Internet), le CLEMI national, accompagné de son maillage territorial assuré par son réseau de coordonnateurs académiques, apporte des réponses adaptées aux demandes de formation et aux besoins d'accompagnement pédagogique des enseignants, du 1^{er} et du 2nd degrés, quelles que soient les disciplines.

Quelques repères historiques et contemporains

Gonnet, Jacques, *Éducation aux médias, Les controverses fécondes*, Hachette Éducation, 2001.

Féroc Dumez, Isabelle, « Les enjeux citoyens de l'éducation aux médias » in *Revue TDC, Citoyennetés, construction & éducation*, n°1114, avril 2018, p. 46-49.

Landry, Normand, Letellier, Anne-Sophie (Dir.), *L'éducation aux médias à l'ère numérique, Entre fondation et renouvellement*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016.

Lamouroux, Mireille, Trouche, Luc (Dir.), *Cultures numériques, Éducation aux médias et à l'information* - Collectif, Réseau Canopé, 2017.

7. On pourra se référer à la Déclaration de Moscou de 2012, proposant douze recommandations sur la maîtrise de l'information et des médias.

8. *Éducation aux médias et à l'information - Vol. 1 - Programme de formation pour les enseignants*, UNESCO, 2012.

9. Extrait du Code de l'Éducation (articles L.111-2 et L.131-1-1).

10. Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'École (Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013). Parcours citoyen : mesure 3 des Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (janvier 2015). Socle commun de connaissances, de compétences et de culture BO n°17, 23 avril 2015.

11. Circulaire n°2002-025 du 1^{er} février 2002.

L'ÉMI, AU CŒUR DE LA MISSION PÉDAGOGIQUE DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Intégrée de manière transversale dans tous les champs du savoir, l'Éducation aux médias et à l'information (ÉMI) est portée tout particulièrement par les professeurs documentalistes qui sont les « *enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias* »¹. Un rôle majeur confirmé par la circulaire de mission des professeurs documentalistes du 28 mars 2017².

UN ENJEU CITOYEN MAJEUR

Savoir chercher une information, apprendre à identifier des sources fiables et pertinentes, comprendre les mécanismes de fabrication de l'information, connaître les processus de production et de diffusion de l'information... Autant de compétences bien connues des professeurs documentalistes. Or, dans une société de l'information et de la communication dans laquelle le numérique impacte chacune des étapes de la construction de l'information, toutes ces activités sont aussi des enjeux majeurs pour l'exercice d'une citoyenneté en action. C'est pourquoi l'Éducation aux médias et à l'information est devenue une priorité dans la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République³.

L'ÉMI DANS LES PROGRAMMES

Avec l'article 53 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République⁴, l'ÉMI fait son entrée dans les programmes du cycle 4 à la rentrée 2016. « *Il s'agit de faire accéder les élèves à une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique* »⁵, en travaillant les 27 compétences regroupées en 4 grands domaines : utiliser les médias et les informations de manière autonome ; exploiter l'information de manière raisonnée ; utiliser les médias de manière responsable ; produire, communiquer, partager des informations.

En 2018, le dossier « Le numérique au service de l'école de la confiance » précise que « *les programmes et les cursus d'enseignement voient la part de l'Éducation aux médias et à l'information renforcée, permettant par exemple d'appréhender la question du rôle des réseaux sociaux en matière d'information.* »⁶

La démarche pédagogique est partagée puisque tous les enseignements sont sollicités. Pour autant la collaboration du professeur documentaliste est primordiale dans la mesure où il apporte son expertise et ses compétences, anime des séances pédagogiques, permet un continuum des apprentissages, met à disposition des ressources, et participe activement à de nombreux projets ÉMI.

UNE IMPLICATION PÉDAGOGIQUE FORTE ET DIVERSIFIÉE

- Animation ou coanimation de séquences ou séances intégrées dans une progression des apprentissages ;
- Ingénierie pédagogique à l'échelle académique dans le cadre des travaux académiques mutualisés appelés TraAM (par exemple la « matrice ÉMI de l'Académie de Toulouse »⁷ ayant pour objectif de faciliter la mise en œuvre de séances pédagogiques) ou dans le cadre d'un établissement ;
- Incitation et accompagnement à la production puisque la création de médias scolaires est largement promue ;
- Gestion de projets ÉMI, notamment lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'École⁸, action phare annuelle proposée par le CLEMI et souvent associée à des concours.

Par leurs compétences spécifiques, leur rôle dans l'établissement et leur mission pédagogique, les professeurs documentalistes encouragent donc activement, aux côtés de leurs collègues disciplinaires et de l'ensemble de la communauté éducative, la mise en œuvre et le déploiement de l'Éducation aux Médias et à l'Information, enjeu majeur de citoyenneté.

1. MEN, Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013.

2. MEN, Les missions des professeurs documentalistes, circulaire n°2017-051 du 28 mars 2017.

3. MEN, Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, janvier 2015.

4. Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

5. MEN, Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Alexandra Maurer, professeure documentaliste et coordonnatrice CLEMI, La Réunion

6. MEN, Le numérique au service de l'École de la confiance, août 2018.

7. La matrice ÉMI, document de référence. [Site des enseignants documentalistes de l'académie de Toulouse.](#)

L'ÉMI EN MOUVEMENT : LES ACCOMPAGNEMENTS INSTITUTIONNELS

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION : UN ENJEU POUR LA DÉMOCRATIE

La Direction du numérique pour l'éducation est mobilisée pour faciliter la mise en œuvre d'une éducation aux médias et à l'information pleinement en phase avec la société numérique. Par une veille quotidienne, par un soutien aux innovations, par son laboratoire de recherche, par les formations qu'elle propose, elle constitue et anime un réseau d'experts au service de l'ensemble des acteurs du système éducatif. L'ÉMI est d'abord une démarche pédagogique et éducative qui s'appuie sur la mise en activité des élèves; elle part de l'analyse de situations – toujours complexes –, vise à démêler le vrai du faux et à les munir de modèles pour appréhender les diversités du monde; elle prend en compte les transformations incessantes issues de cette techno-science qu'est l'informatique et leurs conséquences sur la vie personnelle, sur l'exercice de la citoyenneté, sur les relations sociales. Ainsi, le recours aux algorithmes dans le traitement voire la fabrication de l'information, l'émergence de l'intelligence artificielle, la création de gigantesques bases de données sont autant de sujets incontournables pour une ÉMI conçue comme une éducation à la responsabilité, à la citoyenneté. Cette nouvelle édition de la brochure doit permettre d'engager encore davantage d'enseignants dans cette dynamique éducative en soulignant combien elle est essentielle à la démocratie.

Jean-Marc Merriaux,
Directeur du numérique pour l'Éducation

UNE PRIORITÉ PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Plus que jamais l'Éducation aux médias et à l'information (ÉMI) répond à une exigence éducative de premier plan. Dans un marché de l'information dominé par les réseaux sociaux numériques, la rapidité avec laquelle l'information est diffusée par les médias est un argument concurrentiel. Mais cette vitesse peut entrer en contradiction avec le temps nécessaire pour vérifier la fiabilité de l'information. C'est notamment dans ce dernier domaine qu'il faut outiller les élèves, pour les amener à hiérarchiser l'information, à discerner la désinformation et à caractériser leur environnement informationnel. Il faut donc que l'ÉMI soit placée dans les priorités pédagogiques des établissements scolaires. Pour cela, les professeurs documentalistes apportent, par leur expertise en Sciences de l'information et de la communication, une contribution décisive à la promotion de l'ÉMI. Mais cette dernière prend également appui sur des enseignements nouveaux introduits dans le cadre de la réforme du lycée dont la visée commune est de développer l'esprit critique des élèves et une approche raisonnée des médias.

Didier Vin-Datiche,
Inspecteur général de l'Éducation nationale, doyen du groupe Établissements
et vie scolaire

TEXTES, IMAGES ET SONS POUR LA CLASSE : DES DROITS ET DES DEVOIRS

Grâce à l'« exception pédagogique » prévue aux articles L.122-5, 3^e et L. 211-3, 3^o du Code de la propriété intellectuelle et à des accords sectoriels conclus avec des sociétés de gestion collective, les enseignants peuvent utiliser plus librement des textes, des images et des sons dans le cadre scolaire. Mais ils doivent demeurer vigilants, dans le respect d'autres droits concernant la protection de la vie privée et l'expression médiatique des élèves.

QUE SONT LES ACCORDS SECTORIELS ?

Ces accords sont conclus entre, d'une part, le ministère de l'Éducation nationale et, d'autre part, les sociétés qui représentent les ayants droit. Renégociés tous les trois ans ou reconduits tacitement, ils précisent les conditions de mise en œuvre de l'exception pédagogique. Ils permettent, en outre, certains usages des œuvres conçues à des fins pédagogiques (OCFP), publiées sur support papier et des partitions de musique, en principe exclues du champ de l'exception pédagogique. Ils autorisent ainsi l'utilisation pédagogique d'œuvres protégées par le droit d'auteur, comme les livres, les périodiques, les images fixes ou animées, la musique imprimée ou enregistrée, sous des formes autres que la photocopie. Ce sont là autant de ressources utiles pour l'Éducation aux médias et à l'information. Désormais, il est parfaitement légal, sous certaines conditions, de reproduire (faire une copie numérique) et de représenter (montrer, diffuser) en classe des œuvres dont la loi, très restrictive, ne permettait pas naguère la reproduction et la représentation, à moins d'en avoir acquis les droits. Dans certains cas, les œuvres concernées sont uniquement celles relevant du répertoire des sociétés de gestion collective, signataires de ces accords sectoriels.

DANS QUEL CADRE PEUT-ON REPRODUIRE ET MONTRER DES TEXTES, IMAGES ET SONS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR ?

L'utilisation pédagogique n'est possible que dans le cadre d'une « activité d'enseignement et de recherche », pour un public « composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs ».

Autrement dit, les œuvres peuvent être incluses dans un cours, un TP, un exposé, un mémoire, un sujet d'examen ou de concours, une conférence dans un cadre scolaire ou universitaire, une formation. Mais, en aucun cas, elles ne peuvent être employées lors d'un cours particulier, de la fête de l'école, ou d'une séance récréative.

On mentionnera, comme il se doit, le titre, l'auteur et l'éditeur de l'œuvre lors de son utilisation, ainsi que les artistes-interprètes, dans le cas des œuvres musicales.

En outre, les professeurs documentalistes ne peuvent pas conserver durablement au CDI les œuvres reproduites (photocopies, fichiers numériques, CD, DVD...): tout au plus le temps d'une année scolaire. En aucun cas, les œuvres ne feront l'objet d'une indexation dans une banque de données, d'une distribution aux élèves et, à plus forte raison, d'une exploitation commerciale.

PEUT-ON UTILISER DES ŒUVRES ENTIÈRES OU SEULEMENT DES EXTRAITS ?

Cela dépend, en fait, de la nature de l'œuvre elle-même et des dispositions des accords sectoriels.

Un livre

Sa reproduction en totalité n'est pas autorisée dans un travail pédagogique, mais seulement une « partie ou fragment d'une œuvre d'ampleur raisonnable et non substituable à la création dans son ensemble ». L'utilisation des livres édités à des fins pédagogiques ne peut excéder quatre pages consécutives d'un même ouvrage, dans la limite de 10% de la pagination de l'ouvrage, par travail pédagogique ou de recherche.

Un article de journal

Sa reproduction en totalité est autorisée. Cependant, les publications périodiques, éditées à des fins pédagogiques, peuvent être utilisées, à condition que l'extrait n'excède pas deux articles d'une même parution, dans la limite de 10% de la pagination, par travail pédagogique ou de recherche.

Une image fixe (œuvres des arts visuels)

La notion d'extrait est ici inopérante. On utilisera donc l'image entière mais sous sa forme numérique. Sa définition sera limitée à 400 x 400 pixels et sa résolution à 72 DPI. La limite est fixée à 20 œuvres par travail pédagogique ou de recherche.

Une œuvre musicale enregistrée

Son écoute en intégralité dans la classe est autorisée.

Une œuvre musicale éditée

On ne pourra utiliser plus de trois pages consécutives, dans la limite de 10% de l'œuvre concernée (parole et/ou musique), par travail pédagogique ou de recherche.

Une œuvre audiovisuelle (film, émission)

Sa diffusion en intégralité dans la classe est autorisée, à condition que le film provienne d'un service de communication non payant (chaîne de télévision gratuite). On ne pourra en utiliser que des extraits inférieurs à 6 minutes si le film provient d'un DVD édité dans le commerce, ou d'un service de communication payant (Canal+, chaînes du câble et du satellite, chaînes de télévision sur Internet, services VOD), à moins d'avoir obtenu les droits de diffusion éducatifs.

Peut-on mettre en ligne ces œuvres ?

Les travaux pédagogiques comprenant des œuvres ou des extraits d'œuvres ne peuvent être mis en ligne que sur l'intranet ou l'extranet de l'établissement (dans des ENT, par exemple). Seule la mise en ligne de thèses universitaires est admise sur Internet, sous certaines conditions. Si le travail pédagogique mis en ligne comporte des œuvres visuelles, on veillera à ce qu'il n'y en ait pas plus de vingt. S'il comporte des œuvres musicales enregistrées, celles-ci ne pourront être reproduites que dans la limite de 30 secondes par œuvre, et 10% de la durée totale de l'œuvre.

Si le travail pédagogique comporte des œuvres audiovisuelles, ce ne peut être que sous forme d'extraits inférieurs à 6 minutes.

Qu'il s'agisse d'œuvres musicales enregistrées ou d'œuvres audiovisuelles, en cas d'utilisation de plusieurs extraits d'une même œuvre, la durée totale des extraits ne peut dépasser 15% de la durée totale de l'œuvre.

Enfin, toute mise en ligne de travaux pédagogiques intégrant certaines œuvres ou extraits d'œuvres doit faire l'objet d'une déclaration auprès des représentants des ayants droit. Cette déclaration consiste à compléter le formulaire mis en ligne sur le site du CFC (cfcopies.com).

D'autres droits sont-ils à connaître ?

La réalisation avec la classe de journaux, de blogs, de pages de médias sociaux et de médias audiovisuels suppose la maîtrise par les enseignants et les élèves de règles liées à la protection de la vie privée. Ainsi, le « droit à l'image » impose que toute personne donne son accord lors de la captation photographique ou filmique de son « image ». L'autorisation sera donnée par les représentants légaux de l'enfant si ce dernier est le sujet de la captation. D'une manière générale, toute

divulgaration d'informations d'ordre privé doit faire l'objet d'une réflexion collective avant publication.

Enfin, n'oublions pas que l'expression des élèves dans le cadre d'un média scolaire est soumise aux règles relatives au droit de la presse (loi de 1881, qui concilie liberté d'expression et protection des personnes ou des entreprises) : l'injure, la diffamation, les propos racistes et négationnistes relèvent du régime général de la responsabilité délictuelle. Comme pour les journalistes professionnels...

Quant aux productions des élèves, elles aussi bénéficient du droit d'auteur. Mais, afin d'en faire profiter le plus grand nombre, on se souviendra que les licences libres (les [Creative Commons](https://creativecommons.org/), par exemple) offrent un cadre favorable à leur diffusion et leur réutilisation.

Le Code de l'Éducation et l'ÉMI

Le Code de l'Éducation (articles L. 111-2 et L.131-1) affirme que tout enfant a droit à une formation scolaire qui intègre une pratique raisonnée des outils d'information, de communication et l'exercice de sa citoyenneté. L'article L.321-3 (enseignements en primaire) rappelle que l'esprit critique est un instrument fondamental de la connaissance et que la compréhension, ainsi que l'usage autonome et responsable des médias, sont indispensables. L'article L.332-5 (collège) invite à aborder la question des médias numériques à la fois sous l'angle de la technologie et des enjeux sociétaux qui en découlent.

Avec la collaboration de Véronique Dijeu et de Koffi Ahiaku-Sadia, Direction des affaires financières et juridiques, Réseau Canopé

NB: Il est recommandé de se reporter systématiquement aux différents accords sectoriels pour vérifier leur durée de validité et les utilisations pédagogiques autorisées.

FAIRE PARTICIPER SA CLASSE À LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE®

Événement pédagogique phare dédié à l'éducation aux médias et à l'information, la SPME permet chaque année à près de 4 millions d'élèves (de la maternelle à l'enseignement supérieur) d'accéder à l'univers des médias dans leur pluralisme, d'échanger avec les professionnels et de développer une attitude citoyenne et réfléchie vis-à-vis de l'information.

Avec pour thème 2019/2020 « L'information sans frontières ? », la SPME s'inscrit dans un contexte de mobilisation internationale inédite. La 1^{re} édition de la Semaine européenne de l'éducation aux médias (« European Media Literacy Week ») a été initiée par la Commission européenne et est appelée à se développer dans les États membres. Au Québec, une « semaine » a été lancée cette année pour la 1^{re} fois.

La 30^e édition de la SPME en chiffres



PRÉSENTATION DU PROJET AU 1^{er} DEGRÉ

L'activité consiste à comparer comment une même information est relatée et traitée dans différents journaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se familiariser avec la lecture des journaux.
- Développer les capacités à rechercher l'information, à la partager et à l'analyser.
- Acquérir un esprit critique, débattre, échanger, respecter la parole de l'autre.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Lire et comprendre un texte, en extraire des informations.
- Participer à un travail en groupe, écouter et respecter la parole des autres.
- Justifier ses réponses de façon rationnelle, exercer un jugement, argumenter.

MATÉRIEL ET BUDGET

La Semaine de la presse et des médias dans l'École® offre l'opportunité de recevoir un vaste panel de journaux gratuitement (format papier ou numérique). Il est conseillé de commander un panel le plus large possible, y compris des journaux ou des magazines qui ne sont pas destinés directement aux enfants, le but étant de montrer le pluralisme. Par exemple, on ne lira pas un journal satirique en détail avec eux, mais on pourra leur montrer à quoi cela ressemble (les questions sont souvent nombreuses depuis l'attentat contre *Charlie Hebdo*).

Matériel: journaux (nationaux, régionaux, gratuits, journaux pour enfants), fiche questionnaire, feutres ou surligneurs, aimants pour l'affichage.

DURÉE DU PROJET

La séquence avec les élèves dure deux heures. La préparation a une durée équivalente, car choisir les articles prend du temps.

COMMENT CELA SE PASSE CONCRÈTEMENT ?

Travail en groupe (désigner un élève rapporteur pour chaque groupe). Chaque groupe reçoit un journal afin de constituer une revue de presse écrite sur une, voire deux informations : sujet exceptionnel, fait divers, sortie d'un film, événement sportif... Le choix est vaste, mais veiller à choisir des articles faciles à lire et à comprendre et sur des sujets proches des préoccupations des enfants.

- 1 Retrouver les articles dans le journal (on pourra s'affranchir de cette étape pour gagner du temps et distribuer directement les articles plutôt que le journal).
- 2 Chaque groupe reçoit une fiche à remplir : titre du journal, nom de la rubrique, titre de l'article consacré au sujet, intertitres, longueur de l'article, nombre de colonnes, nature des illustrations (photos, dessins, infographies...), légendes qui les accompagnent...
- 3 Analyse de l'article : demander aux élèves de surligner ou souligner de différentes couleurs les termes répondant aux questions « Qui, Quoi, Quand, Où, Comment, Pourquoi ». Il apparaîtra que beaucoup plus de mots sont soulignés en début d'article que dans la seconde partie, c'est ce que l'on appelle la pyramide inversée (informations principales au début, descriptif ensuite).

TRAVAIL COLLECTIF : RASSEMBLEMENT-DISCUSSION

Afficher au tableau l'ensemble des articles. Y a-t-il des choses qui sautent immédiatement aux yeux (mêmes titres, mêmes mots, mêmes images, longueur des articles...)? Puis réaliser des comparaisons.

Sur le texte

- Tous les articles apparaissent-ils dans les mêmes rubriques (question intéressante pour un fait divers)?
- Tous les articles ont-ils à peu près la même longueur?
- Tous les articles répondent-ils aux questions « Qui, Quoi, Quand, Où, Comment, Pourquoi »? Les réponses sont-elles les mêmes?
- Y a-t-il des informations différentes? Si oui, lesquelles? Des informations supplémentaires apportées par certains articles? Quelles sont les sources citées? Sont-elles identiques? Y a-t-il des mots comme : selon, d'après; des témoignages...?

Sur l'implication personnelle du journaliste : deux cas de figure se présentent :

- Le journaliste respecte une véritable neutralité. Son interprétation des faits n'apparaît pas ou très peu. La lecture est neutre.
- Le journaliste a utilisé plusieurs termes qui traduisent son point de vue personnel sur les faits. Le journaliste donne-t-il son avis? Souhaite-t-il nous informer, nous convaincre, nous faire rire, nous faire réagir, nous sensibiliser, nous séduire...? Son article est-il convaincant?

Sur les illustrations

- Tous les articles sont-ils accompagnés d'images?
- Sont-elles identiques? Si oui, comment se fait-il que l'on retrouve les mêmes photos dans des journaux différents?
- D'où viennent les informations et les images relatives par les journalistes (rôle des agences de presse et des photographes de presse)?

Une dernière étape consiste à engager le débat, mais il faut veiller à ne pas trop se laisser déborder. Par expérience, les questions risquent d'être nombreuses... Quel est le rôle d'un journaliste? A-t-il le droit de donner son avis? Peut-on se contenter de lire un seul journal? Est-ce que je dois/peux croire ce qui est dit?...?

En fin de séance, faire un bilan de ce qui doit être retenu en rapport avec les objectifs visés : le travail des journalistes consiste à communiquer les informations après les avoir vérifiées. Son article doit répondre à cinq questions fondamentales; il peut ou non donner son avis. Il est important de lire différents journaux pour pouvoir avoir plusieurs avis. Chaque média présente l'information comme il le souhaite en fonction du public visé et du message qu'il veut faire passer. On a le droit de ne pas être d'accord avec ce qui est dit mais on doit aussi respecter la parole des autres.

Prolongement

Étudier comment est traitée cette info dans un autre média (télévision ou radio).

Anne Lechaudel, coordonnatrice CLEMI Paris (1^{er} degré)

FAIRE PARTICIPER SA CLASSE AU CONCOURS MÉDIATIKS

PRÉSENTATION DU PROJET

Médiatiks est un concours de productions médiatiques scolaires ouvert à tous les cycles. Au collège et au lycée, c'est un formidable dispositif pour inciter les élèves, engagés dans un club journal ou dans un projet média, à produire de l'information en s'interrogeant sur la pertinence des sujets à traiter, l'angle à adopter...

Les conditions du concours et de l'évaluation des journaux permettent de tendre vers plus de rigueur et valorisent la découverte de la pratique de l'écriture journalistique.

Voir règlement du concours et calendrier sur clemi.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques sont multiples: enrichir la culture générale des élèves par la recherche et le traitement d'information, favoriser l'expression écrite et orale, développer la confiance en soi, faire acquérir un esprit critique, apprendre à travailler en groupe, devenir des citoyens avertis et éclairés.

DURÉE DU PROJET

Pour être efficace, il faut fédérer une équipe de rédacteurs dès le début de l'année de façon à les former et les rendre opérationnels rapidement, les

dates limites de remise des journaux participant au concours étant souvent fixées une semaine ou quinze jours avant la date du jury, c'est-à-dire début mars. Le projet dure donc six mois, vacances comprises. Pour éviter stress et angoisse, il vaut mieux anticiper.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

Création d'un club journal qui se réunit le plus régulièrement possible (une fois tous les quinze jours), conférences de rédaction hebdomadaires (pour le choix des sujets et des angles). Les reportages ont lieu soit au sein de l'établissement soit à l'extérieur, ce qui favorise l'ouverture des élèves aux réalités socioculturelles, économiques...

LEVIERS ET FREINS OBSERVÉS

Leviers: la reconnaissance de l'investissement des élèves par des personnes extérieures au groupe (chef d'établissement, autres collègues, presse).

Freins: chercher des infos, les trier, les analyser, partir en reportage, réaliser des interviews, rédiger... demandent temps, disponibilité et compatibilité des emplois du temps des élèves. Parfois, le groupe manque de cohésion.

Le concours Médiatiks du reportage photo/Vues de chez nous

Davantage ouvert sur le monde, destiné à un plus large public et surtout moins chronophage que le journal scolaire, le reportage photographique est un excellent exercice pour « se lancer » dans la production médiatique avec ses élèves.

Le concours Médiatiks/Vues de chez nous organisé par CLEMI, en partenariat avec Images singulières, place les élèves dans le rôle de producteurs d'images. Ils en comprennent donc d'autant mieux le processus de fabrication. Il s'agit pour les équipes participantes de produire un reportage de photographie documentaire, composé d'un maximum de 15 photos sur le sujet de leur choix. Le reportage doit comporter un titre, un chapeau, des légendes claires et bien entendu les crédits photos avec le nom des auteurs. Projet collectif et accessible dès la maternelle, ce concours permet aussi de valoriser le travail des élèves puisque tous les reportages sélectionnés en académie pour la phase nationale sont mis en ligne sur le site La France vue d'ici. Il permet d'aborder les notions essentielles d'éducation à l'image: cadrage, point de vue, polysémie de l'image, importance de la légende et du rapport texte/image, droit d'auteur et droit à l'image...

Nathalie Barbery, Professeure de Sciences Économiques et Sociales en lycée général, coordonnatrice académique du CLEMI de Dijon

FAIRE PARTICIPER SA CLASSE AU WIKICONCOURS LYCÉEN

PRÉSENTATION DU PROJET

Cette action pédagogique permet aux enseignants de travailler en mode projet, dans le cadre d'un enseignement d'exploration, de l'accompagnement personnalisé ou de leur enseignement disciplinaire. La collaboration avec le professeur documentaliste est très précieuse dans le déroulé de ce type de projet.

Les bénéfices attendus sont multiples :

- Initiation à un dispositif de travail collaboratif particulièrement démocratique, élaboré de manière participative par les membres de la communauté Wikipédia, impliquant le respect des règles et une réflexion approfondie sur l'acte de publication ;
- Connaissance fine des sujets traités (analyse approfondie puis synthèse) et développement des capacités rédactionnelles ;
- Participation à un projet encyclopédique, emblématique de l'intelligence collective du web.

Les possibilités de contribution sont variées, de la plus modeste à la plus complexe :

- Améliorer un article existant considéré à l'état d'ébauche ;
- Créer un article, en ayant vérifié sa pertinence encyclopédique.

La classe doit vérifier que le sujet répond aux critères d'admissibilité de Wikipédia. Accompagnés par le professeur documentaliste, les élèves recherchent des sources secondaires pour se lancer dans leur projet. Ils collectent, trient et sélectionnent des sources fiables et faisant référence, telles que des livres d'experts, des articles de la presse nationale et des sources académiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

En s'appuyant sur Wikipédia et son mode de fonctionnement, on peut développer chez les élèves des compétences informationnelles et disciplinaires et travailler sur la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

DURÉE DU PROJET

Ce projet nécessite plusieurs séances réparties sur l'année scolaire. On peut évaluer le travail à une dizaine de séances (10 heures). L'enseignant peut encourager l'autonomie et l'initiative des élèves en les incitant à contribuer hors du temps scolaire.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

Les enseignants des équipes engagées sont accompagnés par des wikipédiens experts sur une page de discussion dédiée. Par exemple, dans l'académie d'Orléans-Tours, deux enseignants wikipédiens ont été identifiés, ce qui permet d'apporter une réponse personnalisée et de proximité aux enseignants. Cet accompagnement est particulièrement rassurant. Les interactions avec la communauté Wikipédia sont primordiales pour mener à bien ce projet. Les échanges permettent aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement de Wikipédia et de prendre part de manière active à un projet universel et participatif, par l'écriture collaborative.

LEVIERS ET FREINS OBSERVABLES

Levier : le CLEMI et Wikimedia France ont réalisé un guide pratique « Participer au wikiconcours lycéen » qui permet de débiter sur l'encyclopédie et d'organiser le travail des élèves. Le CLEMI accompagne également les porteurs de projets par la mise à disposition de ressources, d'un calendrier et des rapports de jurys.

Frein : sur Wikipédia, la création de comptes est limitée à 6 par adresse IP et par jour. Les enseignants peuvent demander le statut de créateur de comptes pour contrer cette difficulté. Un créateur de comptes utilisateurs peut créer des comptes sans aucune limite. Cet outil est précieux dans un établissement scolaire qui n'utilise qu'une seule adresse IP pour plusieurs ordinateurs. Il est préférable également de vérifier que l'adresse IP de l'établissement scolaire n'a pas été bloquée par Wikipédia à la suite d'actes de vandalisme.

CONSEIL

Veillez à bien organiser votre travail dans le temps en prenant en compte les contraintes du calendrier du concours. Il s'agit d'un projet au long cours qu'il ne faut pas hésiter à inscrire dans la durée.

Karen Prévost-Sorbe, coordonnatrice CLEMI, académie d'Orléans-Tours

FAIRE PARTICIPER SA CLASSE AU CONCOURS ARTE/CLEMI REPORTAGE

Le CLEMI et Arte organisent chaque année depuis 15 ans un concours de reportage vidéo à destination des lycéens et des collégiens de 3^e. Le principe en est simple : les participants montent seuls ou en groupe un reportage de trois minutes maximum en utilisant les « rushes » qui ont été utilisés pour la réalisation d'un sujet diffusé dans Arte Journal. Ces images sont gracieusement mises à disposition des participants par Arte. Chaque année, un prix collégien et trois prix lycéens sont attribués. Outre le fait qu'il permet de découvrir les coulisses de la réalisation d'un reportage, ce travail est un excellent moyen de découvrir et d'approfondir des notions journalistiques telles que le point de vue, l'angle... Par la réalisation, les élèves prennent conscience qu'informer c'est aussi choisir, et qu'avec les mêmes images il est possible de produire des reportages très différents.

LE DÉROULEMENT

Les enseignants inscrivent leurs élèves en ligne entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre. À la clôture des inscriptions, ils reçoivent les identifiants leur permettant d'accéder à la plateforme de téléchargement des rushes. Les reportages, accompagnés d'une fiche technique et d'une note d'intention, sont déposés sur une plateforme avant la mi-mars. Un jury de sélection, composé de professionnels des médias et de formateurs du CLEMI (national et académique), se réunit à Paris pour désigner les trois équipes lycéennes et l'équipe collégienne lauréates. Ces équipes sont invitées chez Arte à Strasbourg en mai, où un jury composé de journalistes de la rédaction remet les premier, deuxième et troisième prix des lycéens ainsi que le prix collégien.

Le mot de Marco Nassivera, directeur de l'information chez Arte G.E.I.E.

« La création de ce concours il y a 15 ans procède de l'idée essentielle de la transmission. Au-delà de son rôle d'information, le rôle d'un média et surtout d'un média de service public, c'est de transmettre des savoir-faire éditoriaux, techniques ainsi qu'une éthique de l'information. Cette idée prend encore plus de sens aujourd'hui. Aider à comprendre les images, la manière dont on les fabrique et on les utilise pour relater un fait, rendre compte d'une situation en respectant des règles déontologiques, est un enjeu essentiel à l'heure de la circulation virale des images que chacun peut produire et diffuser. »

Le témoignage de Charlène Rousseaux, professeure de français au lycée Guy de Maupassant à Colombes (92), Lauréat de l'édition 2019 catégorie lycéens

« J'ai fait participer mes élèves de Seconde au concours *Arte CLEMI Reportage* dans le cadre de l'enseignement d'exploration "littérature et société" à raison d'1h30 par semaine. Se lancer dans un projet comme ce concours, c'est réussir à mobiliser les élèves dans une démarche active d'éducation aux médias. L'image, la vidéo, rythment leur quotidien. Ils les consomment ou les créent sans toujours appréhender leur rapport aux médias. En se mettant à la place des journalistes, et en étant confrontés eux-mêmes aux questions qu'ils doivent se poser, aux choix qu'ils doivent faire, les élèves aiguisent leur esprit critique, ajustent leur regard sur les images, découvrent de nouveaux métiers et acquièrent de nouvelles compétences. La mise en activité autour d'un média leur fait oublier qu'ils sont en train de faire du français. Ils se découvrent des talents de création et d'écriture qu'ils ne se seraient peut-être pas permis ou imaginés dans le cadre scolaire. C'est une expérience marquante et riche d'enseignements. »

Pour plus de détails sur le concours [sur le site du CLEMI](#) rubrique « Concours ».

Éric Schweitzer, formateur CLEMI

FAIRE PARTICIPER SA CLASSE AU CONCOURS ZÉRO CLICHÉ

**SEXISME
PAS NOTRE GENRE!**



L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu de société en général, et de l'Éducation aux médias et à l'information en particulier.

Initié par le CLEMI et labellisé « Sexisme, pas notre genre! » en 2017, le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons invite les écoliers, collégiens et lycéens à déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, le sport, la mode, l'école, la famille... Placé sous le marrainage de Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, il est organisé en collaboration avec le magazine *Causette*, le site *Les Nouvelles News* et le Défenseur des Droits.

DÉROULEMENT

Il s'agit pour les élèves de réaliser une production médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou audiovisuelle) s'attaquant aux stéréotypes sexistes. Tous les genres journalistiques sont acceptés (article,

billet d'humeur, interview, portrait, reportage, édito, dessin de presse, chronique, etc.).

Le concours est l'occasion pour les enseignants d'encourager la créativité des élèves, mais aussi d'aborder les fondamentaux de l'écriture journalistique : comment structure-t-on une production médiatique ? Quels sont les questions essentielles auxquelles elle doit répondre ? Comment rechercher et évaluer ses sources ? Qu'est-ce qu'un angle de traitement de l'information ?

Dans ce cadre, plusieurs formats médiatiques sont acceptés :

- Texte : jusqu'à 4 000 signes (espaces compris), un titre, un chapô, une signature (prénom.s, nom.s de l'auteur, niveau de la classe, nom de l'établissement, ville)
- Dessin de presse ;
- Audio/vidéo : ne pas dépasser trois minutes pour les formats audiovisuels

Critères pris en compte par le jury

Le jury récompense les meilleures productions d'élèves, qui sont également publiées sur les sites des médias partenaires. Lors des délibérations, il est particulièrement attentif aux critères suivants :

- Qualité et pertinence du message en rapport avec la thématique ;
- Qualité et pertinence de l'angle choisi ;
- Qualités rédactionnelles : contenu, style, analyse/réflexion, écriture journalistique, respect de la grammaire et de l'orthographe (éviter les exposés en travaillant sur les notions d'angle et réponse aux questions essentielles : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? (en anglais, les 5W) ;
- Qualités de réalisation : attractivité, maquette et mise en page, création graphique, illustrations, montage audio/vidéo, environnement sonore, qualité de l'image, etc. ;
- Nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie de l'établissement, prise en compte du public cible ;
- Responsabilité : signature des productions, identification et respect des sources.

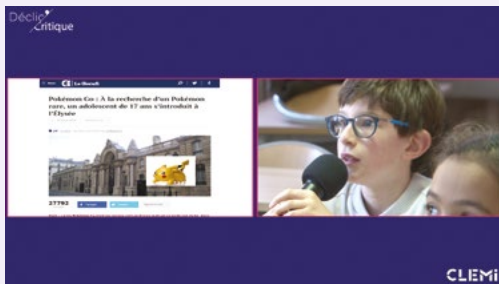
LES ATELIERS DÉCLIC' CRITIQUE DU CLEMI

Le CLEMI intervient dans les classes et propose des ateliers Déclic' Critique dans le premier et le second degré. Objectif ? Apprendre aux élèves à décoder les médias et l'information. Chaque atelier dure environ une heure et sensibilise les élèves aux problématiques de l'ÉMI.

Infox, sources, fact-checking, data visualisation, protection des données : comment et quand les élèves sont-ils confrontés à ces sujets ? Comment démêler le vrai du faux, identifier un site web, démasquer une publicité cachée sur YouTube ou sur Snapchat ? Quelles activités peut-on proposer en classe pour que les élèves acquièrent des réflexes de vérification ? Déclencher un déclic pour développer leur esprit critique, tel est le sens des Ateliers Déclic' Critique du CLEMI. Ces ateliers sont filmés et font ensuite l'objet d'un montage vidéo de 5 minutes

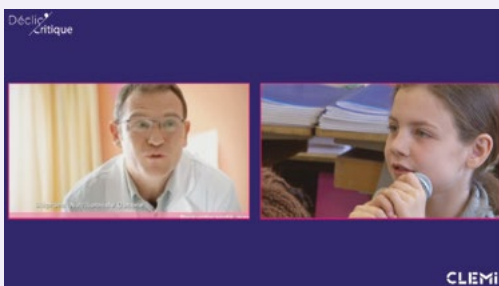
illustrant des cas concrets d'éducation aux médias et à l'information. Ces modules vidéos, diffusés sur la chaîne YouTube du CLEMI, sont destinés aux enseignants. Ils sont accompagnés d'un kit pédagogique comprenant une fiche information qui contextualise le sujet, une fiche pédagogique (incluant objectifs, entrées programmes, déroulement de la séance, prolongements), ainsi que toutes les ressources (images, vidéos) afin que les enseignants puissent mettre en œuvre cette activité en classe.

QUELQUES EXEMPLES DE THÉMATIQUES POUR LE 1^{er} DEGRÉ



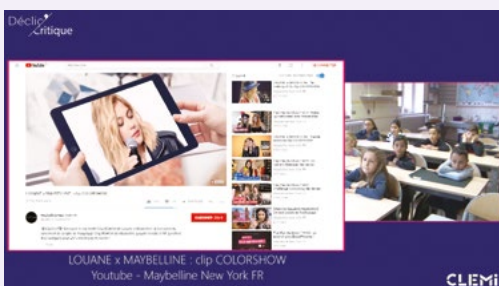
Comment identifier un site web: le cas des sites satiriques

Quels sont les bons réflexes à acquérir pour vérifier la nature d'un site web ? Avec des élèves de CM1, nous avons analysé un article du site Le Gorafi dans lequel on nous explique qu'un adolescent a pénétré à l'intérieur de l'Élysée pour attraper un Pokémon. Qui est l'auteur de l'article ? Comment déterminer la fiabilité d'une source ? Quel est l'objectif d'un site comme le Gorafi ? Cette étude de cas permet d'aborder la spécificité des sites satiriques.



Les experts dans les JT télévisés et dans les pubs: comment faire la différence ?

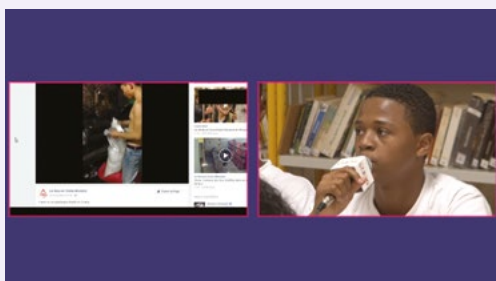
Dans les publicités, de nombreux experts, facilement reconnaissables avec leur blouse blanche, prodiguent des conseils santé. Mais le message d'un nutritionniste, diffusé dans le cadre d'une publicité, est-il le même qu'un message de nutritionniste diffusé dans un journal télévisé ? Les élèves perçoivent-ils la différence entre les deux types de message en fonction du format télévisé et du statut de l'expert ? C'est ce que nous avons demandé à des élèves de CM2.



Comment différencier un clip d'une publicité sur YouTube

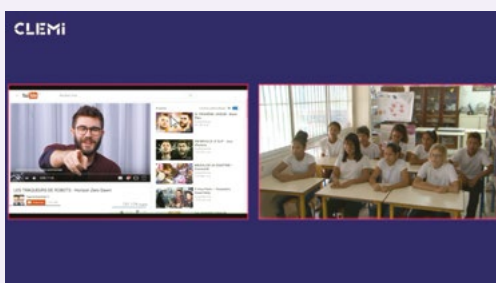
Sur YouTube, il est parfois difficile de faire la distinction entre une vidéo classique et une vidéo rémunérée par un annonceur, mais qui n'est pas explicitement signalée comme une publicité. La chanteuse Louane diffuse par exemple des clips sur cette plateforme et participe, en même temps, à des publicités qui prennent la forme de clips. Des élèves de CM1 voient-ils la différence ? Comment distinguer un clip d'une publicité sur YouTube ?

QUELQUES EXEMPLES DE THÉMATIQUES POUR LE 2nd DEGRÉ



Comment vérifier l'authenticité d'une vidéo publiée sur les réseaux sociaux

Sur les réseaux sociaux, des vidéos contenant de fausses informations circulent et sont parfois relayées par les élèves. Comment faire acquiescer aux élèves un réflexe de vérification avant de partager une vidéo sur Facebook ou Twitter ? Comment les inciter à croiser les sources ? Étude de cas avec une vidéo qui circule sur Facebook et YouTube, intitulée « Riz en plastique made in China », montrée à des élèves de 4^e.



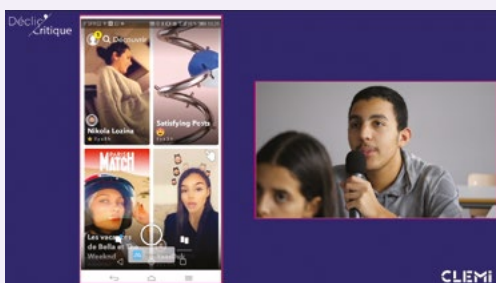
Comment repérer une publicité discrète sur YouTube

Toute publicité doit être mentionnée comme telle. Si un youtubeur reçoit une rémunération d'un annonceur pour produire une vidéo, il doit cocher une option qui affiche le message « inclut une communication commerciale » au début d'une vidéo. Mais ce terme est-il compréhensible pour des élèves de 4^e ? Comment repérer une publicité discrète sur YouTube ? Exemple avec l'analyse d'un extrait vidéo de la chaîne Cyprien Gaming.



L'usage de la data visualisation dans les médias

Comment résumer un sujet complexe en un coup d'œil ? La data visualisation consiste à transposer des données chiffrées en graphiques compréhensibles pour tous. Dans la presse, sur Internet ou dans les journaux télévisés, les rédactions ont de plus en plus recours à ces infographies. Mais comment met-on en image l'information ? Quels sont les avantages et les limites de la data visualisation dans le journalisme ? Et comment cet outil est-il utilisé dans le champ de la communication ? Pour répondre à toutes ces questions, nous avons montré plusieurs exemples de data visualisation à des élèves de 2^{de}.



Information et publicité sur Snapchat : comment se repérer ?

Dans l'application Snapchat, la rubrique « Découvrir » agrège les stories d'influenceurs et celles produites par des médias comme *L'Équipe*, *Le Monde*, *Vogue* ou *Cosmopolitan*. Mais comment se repérer dans ces stories ? En quoi la navigation au sein de cette application a-t-elle une influence sur le contenu produit ? Quelle est la différence de traitement de l'information entre le Snapchat du *Monde* et la version papier du quotidien ? Comment repérer un contenu sponsorisé d'un influenceur ? Pour analyser la spécificité de ce réseau social, nous avons montré différentes stories à des élèves de 1^{re}.

UTILISER DÉCLIC' CRITIQUE POUR DÉCODER LES MÉDIAS ET DÉJOUER LES INFOX

Dans le cadre des Ateliers Décllic' Critique, le CLEMI propose une formation à l'esprit critique en quatre axes : la fabrique de l'information, les réflexes pour détecter une fausse info, l'influence du modèle économique sur l'information et l'ère de l'information en continu. S'il est important de travailler avec les élèves sur la notion d'information et de leur donner les outils pour déjouer les infox, l'Éducation aux médias et à l'information consiste aussi à travailler avec eux d'autres thématiques, comme par exemple le financement de la presse.

1. PRÉ-REQUIS : COMMENT SE FABRIQUE L'INFORMATION ?



Avant de travailler sur la question des infox avec les élèves, il est nécessaire de définir avec eux ce qu'est une information, au sens de fait d'actualité (voir par exemple la fiche pédagogique «[Qu'est-ce qu'une information ?](#)» dans le dossier pédagogique du CLEMI 2018). Plusieurs critères peuvent être retenus : une information est d'abord un message qui doit avoir un intérêt pour le public. Il doit être factuel, vérifié et vérifiable. Et c'est un message qui est censé relayer des faits nouveaux.

Il est également important de distinguer un fait, c'est-à-dire un événement, d'une opinion, qui est l'expression d'un avis. Dans un même article ou un reportage télévisé, on peut retrouver à la fois des éléments factuels et des opinions.

Une fois que les élèves maîtrisent la notion d'information, on peut travailler sur les différents aspects de la fabrique de l'information en évoquant,

par exemple, la question de la hiérarchie de l'information, en comparant deux journaux télévisés.

→ Voir l'épisode Décllic' Critique sur la hiérarchie de l'information.

Car s'il existe des critères objectifs pour dire ce qu'est une info, elle n'est pas forcément traitée de la même façon par tout le monde.

Exemple : dans les journaux télévisés de TF1 du 29 novembre 2017, les sommaires varient très fortement entre 13h et 20h (*voir ci-dessus*).

Quand Jean-Pierre Pernaut ouvre son journal de 13h par l'épisode neigeux en consacrant cinq sujets à cette tempête, Gilles Bouleau préfère commencer son journal de 20h par la menace nucléaire de la Corée du Nord. Des choix liés à des lignes éditoriales et un public cible différents. Pour bien faire

comprendre aux élèves cette notion de hiérarchie d'information, on peut relever tous les sujets évoqués dans ces JT et leur demander de réaliser leur propre sommaire. Ce travail a été effectué avec des élèves de 4^e à Marseille, dans le cadre d'un atelier : il s'est avéré qu'en fonction de l'intérêt des élèves pour certains sujets, leurs sommaires étaient fort différents.

2. SAVOIR DÉTECTER UNE FAUSSE INFORMATION

Une fois ces notions de base acquises, on peut travailler avec les élèves sur les différentes méthodes pour détecter les fausses informations. Il en existe plusieurs formes dont la nature varie en fonction de l'intention de son émetteur (une classification proposée par William Audureau dans *Le Monde* en janvier 2017) :

1. Les sites satiriques comme le Gorafi ou scienceinfo.fr dont l'intention première est de faire rire, de souligner un travers de notre société, même si cela repose aussi sur un modèle économique lié à la publicité.

→ Voir les deux épisodes Déclic' Critique : « Comment repérer un site satirique » dans le 1^{er} et le 2nd degrés.



Chris Cretin
5 juin, 18:44 · 🌐

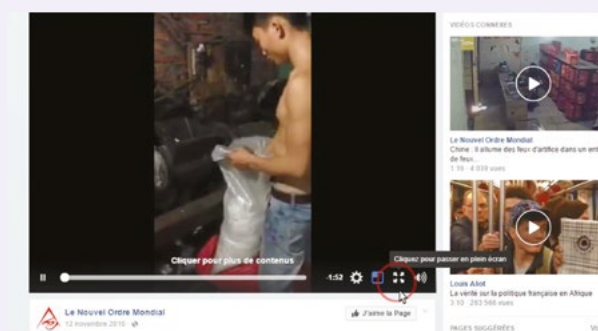
AVIS IMPORTANT ATTENTION A VINCENNES DES CROCODILES DANS LES EGOUTS ALORS FAITES GAFFE
EN FRANCE C'EST PLUS DANGEREUX KEN THAILANDE APRES LES TERRORISTES LES CROCODILES .

Inondations : les crocodiles du zoo de Vincennes s'échappent dans les égouts de Paris
Conséquence fâcheuse des inondations qui affectent actuellement la région parisienne, la submersion de la fosse aux crocodiles du parc zoologique de...
SCIENCEINFO.FR

2. Les sites « appeau à clics ». Ce sont des sites qui publient un maximum d'informations fausses, souvent étonnantes, un peu « trash », pour générer du trafic et nourrir leur trafic publicitaire. Ils sont en général très présents sur les réseaux sociaux.

3. Les publications orientées (sur un site ou sur un réseau social). Ce sont des informations fausses qui visent à modifier l'opinion de son lecteur sur un fait de société.
4. L'article de presse erroné. Les journalistes peuvent parfois commettre des erreurs, sans avoir pour intention de départ de tromper le lecteur ou le téléspectateur.

Il faut donc bien distinguer les « fake news » (qui impliquent une intentionnalité, une volonté de tromper celui qui reçoit l'information) de l'erreur journalistique. Car parfois, on peut rencontrer ces deux phénomènes.



Exemple avec l'affaire du riz en plastique. En 2016, de nombreuses vidéos circulant sur YouTube et Facebook montraient des usines de recyclage de plastique : on pouvait voir des individus insérer des bâches de plastique dans une machine qui les broyait pour les transformer en billes de plastique. Sauf que ces vidéos étaient titrées : « Riz en plastique made in China » et sous-entendaient qu'il s'agissait d'usines de fabrication de riz en plastique. Une info qu'on pouvait facilement déconstruire, plusieurs rubriques de fact-checking ayant démontré la supercherie.

Pourtant, en mars 2017, lorsqu'on effectuait une recherche avec les mots clés « riz en plastique », on pouvait tomber sur un article de France Info expliquant que « deux tonnes de riz en plastique avaient été saisies au Nigeria ». Un titre erroné car après analyse en laboratoire, le fameux riz s'était avéré être un riz avarié (et non un riz en plastique). Dans ce cas précis, on avait donc à faire à une fake news (les vidéos YouTube) et une erreur journalistique (corrigée depuis par France Info). Deux phénomènes qui ne sont pas de même nature mais induisaient en erreur l'internaute.

→ Voir l'épisode Déclic' Critique sur l'intox du riz en plastique.

Pour déjouer les infox, il est nécessaire de rappeler quelques règles de base aux élèves :

- Toujours chercher à identifier l'auteur d'un article ou les auteurs d'un site et se méfier des sites anonymes ou des articles écrits sous pseudo.
- Ne pas confondre la source d'une information et la personne qui la partage. Le nombre de vues d'une vidéo ou d'un article n'est pas un gage de fiabilité. Selon une étude de l'Université de Columbia et l'Institut National Français, relayée par Slate en juin 2016, 59% des articles partagés sur Twitter ne sont pas lus par celui qui les partage.
- Recouper l'information avec d'autres sources. Plus l'information est étonnante, plus il faut chercher de sources fiables. Si plusieurs médias reconnus donnent la même information avec des sources différentes, alors il y a de fortes chances qu'elle soit vraie.

3. L'INFLUENCE DES MODÈLES ÉCONOMIQUES SUR L'INFORMATION

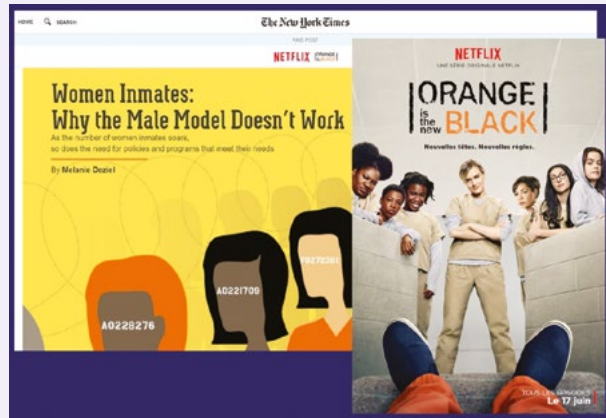
Le modèle économique de n'importe quel support médiatique (site d'information, vidéos YouTube, presse magazine) a des conséquences sur le contenu éditorial. On peut distinguer deux types d'influence : celui de la publicité et celui des actionnaires.

Publicité, info et divertissement

Les médias financés par la publicité doivent respecter un certain nombre d'obligations. Selon la loi de 1986, lorsqu'un article de presse contient de la publicité, « il doit être précédé de la mention "publicité" ou "communiqué" ». La loi de 2004 a précisé que la presse n'est pas seulement concernée par cette obligation, toutes les publications en ligne le sont.

Mais le terme « publicité » n'est jamais utilisé pour identifier un tel contenu (on parle plutôt de contenu sponsorisé, publi-reportage, publi-communication, brand content, etc.). Par exemple, des youtubeurs comme Cyprien publient des vidéos financées par des annonceurs (éditeurs de jeux ou marques). Ce sont des publicités discrètes, voire cachées, dans la mesure où elles sont rarement indiquées comme telles.

Ce mélange des genres existe aussi dans les contenus d'information. Par exemple, le *New York Times* a financé un reportage sur les femmes en prison, entièrement sponsorisé par la plateforme Netflix qui diffuse une série sur cette thématique, *Orange is the new black*.



Dans ce cas précis, ce mode de financement n'a pas eu de conséquences sur le contenu mais dans certains cas, des doutes peuvent apparaître sur l'influence de l'annonceur. En 2016 par exemple, le *Guardian* a publié une enquête dénonçant les conditions de travail de sous-traitants de Nestlé dans une rubrique sponsorisée par le principal concurrent de la marque (voir l'article d'Arrêt sur images intitulé « *Guardian* : un article sur Nestlé et l'esclavage... sponsorisé par un concurrent »).



Capture d'écran du Guardian

Autre exemple, plus problématique, avec une émission de France 5 : « La maison des maternelles ». En novembre 2017, la marque de lait Candia a financé un numéro de cette émission, diffusée sur le site de la chaîne publique, et consacrée au lait de croissance.

À l'exception d'un panneau au générique indiquant « Candia Baby Croissance présente », aucun autre élément dans cette émission de 52 minutes ne permet de comprendre qu'il s'agit d'un programme financé par une marque. L'animatrice évoque simplement « une émission un petit peu spéciale aujourd'hui » sans dire explicitement que la marque Candia, qui apparaît à plusieurs moments dans l'émission (dans des reportages et au cours d'une rubrique « cuisine »), a payé la production. Ce mélange des genres est d'autant plus problématique qu'au cours de l'émission, aucune critique ne sera

émise à l'égard d'un produit controversé, dont les bienfaits réels pour la santé suscitent des interrogations (voir l'article d'Arrêt sur images intitulé « Candia s'offre une émission entière de la maison des maternelles »).



L'influence des actionnaires

Dans la plupart des médias, l'indépendance d'une rédaction est garantie par une charte. Les cas de censure sont, de fait, assez rares même s'ils existent. Par exemple, en 2015, une enquête sur le Crédit mutuel a été déprogrammée de Canal + à la demande de l'actionnaire principal, Vincent Bolloré. En revanche, les cas d'autocensure des journalistes, par définition difficiles à prouver, sont plus fréquents et plus difficilement décelables.

Par exemple, les affaires judiciaires sont peu traitées dans les journaux qui appartiennent à des actionnaires mis en cause (*Le Figaro* relayait peu les affaires judiciaires de son actionnaire, Serge Dassault). Dans d'autres cas, des journalistes peuvent être amenés à hésiter à traiter des sujets polémiques faisant référence à leur actionnaire (voir la fiche ressources sur le site du CLEMI : « Influence des actionnaires: Le cas de Direct Matin »).



Un exemple de traitement journalistique différencié en fonction de l'actionnariat: la une de *Libération* à droite, et celle du *Figaro*, à gauche, à la mort de Serge Dassault, propriétaire de ce dernier (29 mai 2018).

4. L'ÈRE DE L'INFORMATION EN CONTINU

Chaque production médiatique répond à des codes. Le format d'un média ou d'une émission a une influence sur la nature du message diffusé et le contenu éditorial produit. Exemple? Les chaînes d'information en continu. Par définition, les journalistes des chaînes d'info doivent alimenter un flux continu, quitte à « broder » sur des sujets brûlants, en abusant du conditionnel, malgré le manque de sources et d'information. Avec le risque de relayer, parfois, de fausses informations. Par exemple, la traque d'un faux tigre de Seine-et-Marne, en novembre 2014, illustre bien cette situation.

Les chaînes d'information en continu comme BFMTV et iTélé (future Cnews) se sont emparées de cette affaire en interrogeant des sources secondaires et en relayant des informations non vérifiées. Sur le terrain, les journalistes ont enchaîné des duplex sans s'embarrasser du conditionnel. Un journaliste de BFMTV a par exemple expliqué que « *le jeune tigre n'a toujours pas été localisé* ». Le lendemain matin de l'alerte, une envoyée spéciale d'iTélé se trouve à quelques kilomètres « *de là où le fauve avait été d'abord repéré* ».

Un emballement médiatique qui a duré près de 48 heures, jusqu'à ce que de nouvelles expertises établissent que les traces repérées sur les lieux n'étaient pas le fait d'un tigre mais d'un « gros chat ».

→ Voir l'épisode Déclic' Critique sur le faux tigre de Seine-et-Marne.



Retrouvez toutes les ressources sur clemi.fr/conference-declic

Sophie Gindensperger, Sébastien Rochat et François Rose, formateurs CLEMI

SOCLE COMMUN ET MÉDIAS SCOLAIRES

[Bulletin officiel n° 17, 23 avril 2015]

Décliné en cinq domaines, le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCCC) invite les enseignants à la production de médias scolaires.

OBJECTIF DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN	PROPOSITIONS DE MISE EN ACTIVITÉ ÉMI
<p align="center">DOMAINE 1: LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</p>	
<p>L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.</p>	<p>Préparer une interview (écrit). Poser des questions pertinentes pour faire une interview ou un débat.</p>
<p>L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée.</p>	<p>Écouter, échanger, écrire pour une production médiatique maîtrisée, en prenant appui sur des faits, des entretiens ou des dépêches d'agence.</p>
<p align="center">DOMAINE 2: LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER Organisation du travail personnel</p>	
<p>L'élève se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'une production, écrite ou non, mémorise ce qui doit l'être.</p>	<p>Participer à une équipe de rédaction: gérer un calendrier, établir un rétroplanning, gérer son temps, planifier des temps d'interview, de rédaction, de relecture.</p>
<p align="center">Coopération et réalisation de projets</p>	
<p>L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus.</p>	<p>Participer aux conférences de rédaction: discussion argumentée à propos des choix, de la hiérarchie et du traitement des sujets.</p>
<p>Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.</p>	<p>Participer au média scolaire: planification des dates de publication ou d'édition, gestion du budget pour l'impression ou l'achat de matériel, respect des engagements pris et délais fixés, répartition des articles et durée d'écriture.</p>
<p align="center">Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information</p>	
<p>L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports. Il comprend les modes de production et le rôle de l'image.</p>	<p>Choisir ou créer des iconographies illustratives ou informatives.</p>
<p>Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur Internet. Il apprend à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus. Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme. Il les met en relation pour construire ses connaissances.</p>	<p>Créer un contenu médiatique à partir de recherches documentaires: savoir chercher, savoir vérifier, savoir organiser, savoir publier.</p>
<p>L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information.</p>	<p>Utiliser des réseaux sociaux pour promouvoir le média, mettre en place une veille d'information. Travail sur le respect du droit d'auteur et du droit à l'image.</p>
<p>Il identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et web) et en connaît la nature. Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage.</p>	<p>Lire et comparer des documents médiatiques. Identifier les spécificités de chaque média.</p>
<p align="center">Outils numériques pour échanger et communiquer</p>	
<p>L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres. Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur.</p>	<p>Apprendre à publier en ligne. Connaître le cadre légal. Appréhender le transmédia.</p>
<p>L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse.</p>	<p>Sensibiliser aux enjeux de l'acte de publication (identités, traces, droits et devoirs), y compris en ligne.</p>

OBJECTIF DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES POUR LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN	PROPOSITIONS DE MISE EN ACTIVITÉ ÉMI
DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres	
L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise des moyens d'expression, de communication et d'argumentation.	Écouter et débattre, savoir argumenter. Utiliser un vocabulaire approprié.
La règle et le droit	
Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures.	Connaître les grandes lois et leurs processus d'élaboration. Liberté d'expression, liberté de la presse. Respect du droit d'auteur et du droit à l'image.
Réflexion et discernement	
L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général.	Créer un contenu médiatique à partir de recherches documentaires : savoir chercher, savoir vérifier, savoir organiser, savoir publier. Apprendre à recouper les sources et à s'assurer de leur fiabilité. Participer aux conférences de rédaction : discussion argumentée à propos des choix, de la hiérarchie et du traitement des sujets.
Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative	
L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile.	S'engager dans un média scolaire : partager, échanger, communiquer.
DOMAINE 4 : LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES Démarches scientifiques	
L'élève sait mener une démarche d'investigation. Pour cela, il décrit et questionne ses observations. Il exploite et communique les résultats de mesures ou de recherches en utilisant les langages scientifiques à bon escient.	Établir une démarche d'enquête à partir du recueil de faits et d'observations de terrain. Apprendre à croiser les sources et être vigilant au respect du pluralisme.
DOMAINE 5 : LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE L'espace et le temps	
L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain.	Transcrire sous un format choisi ses idées, ses arguments, ses démonstrations, en lien avec une production médiatique.
L'élève sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques.	Transcrire des données sous forme de représentations visuelles (datavisualisations) : carte, ligne de temps, infographie.
Organisations et représentations du monde	
Il exprime à l'écrit et à l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique ; il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques.	Créer un contenu médiatique en lien avec l'étude d'une œuvre artistique : article critique (critique littéraire, compte rendu de visite, spectacle vivant).
Invention, élaboration, production	
L'élève imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques.	Organiser, mettre en page et concevoir la charte graphique du média.

POURQUOI CRÉER UN MÉDIA SCOLAIRE ?

La pratique d'un média scolaire permet à chaque élève qui s'y investit de développer des compétences fondamentales comme lire, écrire, s'exprimer, argumenter et réfléchir. Cela lui donne l'occasion d'entretenir des rapports différents avec les enseignants qui animent le projet, mais aussi d'être reconnu dans sa capacité d'initiative, dans sa créativité et dans ses compétences qui sortent du registre purement scolaire.

De plus, le média scolaire propose un cadre collectif qui offre aux élèves l'occasion d'acquérir une solide culture du débat et de la prise en compte des opinions différentes. Il est un excellent outil pour leur faire comprendre comment se fabrique l'information et apprendre à se prémunir contre les manipulations qui peuvent l'altérer.

Ils y apprennent à publier, à rechercher des informations fiables, à les recouper et les traiter, ce qui enrichit leur pratique spontanée des réseaux sociaux et d'internet. Mieux : ils s'expriment sur l'actualité et les sujets qui leur tiennent à cœur, et peuvent même, pour les plus grands, se familiariser avec la responsabilité éditoriale.

L'existence d'un média scolaire contribue par ailleurs grandement au dynamisme de la vie de l'établissement, en favorisant le dialogue entre tous les acteurs.

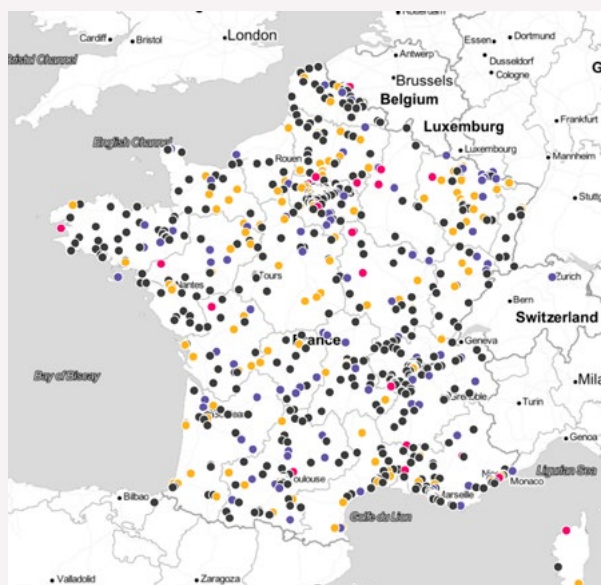
LA CHRONIQUE DES MÉDIAS SCOLAIRES

Chaque mois, le CLEMI sélectionne une série d'articles, vidéos et sujets radio parus dans les médias scolaires de toute la France. Au programme, le coup de cœur du mois et un focus sur un média à travers une interview au long cours, qui permet de mieux en comprendre les rouages. Enfin, la sélection du CLEMI dresse un panorama de ce qui a retenu notre attention dans les semaines précédentes.

À retrouver sur Clemi.fr



© J. Cherifi/CLEMI



LA CARTE DES MÉDIAS SCOLAIRES

Chaque année, des milliers d'élèves prennent la parole et réalisent, avec l'aide de leurs enseignants, des journaux papier et/ou en ligne, des programmes radio et des vidéos. Afin de valoriser les médias scolaires, le CLEMI a conçu une carte interactive et collaborative. Inscrivez votre média pour le valoriser !
À retrouver sur Clemi.fr

CRÉER ET PUBLIER UN JOURNAL SCOLAIRE EN CLASSE OU AU CLUB JOURNAL

RÉALISER UN MÉDIA AUTHENTIQUE

Le média scolaire ne doit pas être instrumentalisé à des fins disciplinaires, même s'il permet d'améliorer les compétences générales des élèves : lire, écrire, compter, s'exprimer, débattre, argumenter, synthétiser, organiser, etc. Il doit être avant tout un vrai média, destiné à des lecteurs avec lesquels dialoguer et qui repose sur le fonctionnement collectif d'une équipe de rédaction. Sa ligne éditoriale est définie par les élèves, selon leur goût et leurs centres d'intérêt. Parallèlement à la production de contenus, les élèves observeront les médias professionnels, (graphisme, ligne éditoriale, rubriques, genres journalistiques, iconographie, etc.), et découvriront leur fonctionnement (conférence de rédaction, métiers, notion de responsabilité, etc.). Avec le journal en ligne, ils réfléchiront à leurs usages sur la Toile et à l'écriture numérique : liens hypertextes, fonctionnalités sociales (les commentaires, etc.), infographies, narrations multimédia.

À L'ÉCOLE : CONCEVOIR UN JOURNAL

Plusieurs séances seront nécessaires pour cerner le média à créer et pour que chacun y trouve une place. L'analyse de la presse professionnelle (imprimée et/ou numérique) servira à établir une typologie des contenus sous forme de tableau. Identifier : signatures, colonnes, encadrés, couleurs, titres, sous-titres, photographies, dessins, schémas, etc. Noter ce que les élèves disent sur le tableau ; introduire quelques mots du lexique journalistique. Mener des recherches sur les métiers exercés (cartographie de l'Observatoire des métiers de la presse ou des ressources de l'Onisep). Proposer aux élèves de choisir leurs rôles dans le journal : rédacteur en chef, reporter, rédacteur ou photographe, illustrateur, secrétaire de rédaction, maquettiste, animateur de communauté, etc. Prévoir un changement de rôles pour que chacun expérimente une place différente. Définir les rubriques du journal : les élèves feront part des sujets qu'ils souhaitent aborder lors d'une discussion collective. Mettre en place une conférence de rédaction. Ce rendez-vous régulier, propice aux débats, accentuera la tonalité collective du journal. L'ouvrir à des intervenants extérieurs, journalistes ou lecteurs.

1. Depuis janvier 2017, la loi « Égalité et citoyenneté » permet à tous les jeunes de plus de 16 ans d'être directeurs de publication.

AU COLLÈGE : JOURNAL ET RÉSEAUX

Créer un blog, complémentaire du journal papier, permet de diversifier les contenus et d'offrir une plus large diffusion au journal. Communiquer et étendre la diffusion du média : les réseaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) contribuent à élargir le cercle des lecteurs. C'est l'occasion de travailler sur l'image du journal, de faciliter les interactions avec le public. L'animation de communauté fera l'objet d'un travail de groupe. Publier des contenus sur des plateformes de partage, puis les intégrer sur son média : du son avec SoundCloud, de la vidéo sur YouTube, Dailymotion ou autres. Inciter les élèves à proposer une utilisation pertinente de ces réseaux.

AU LYCÉE : LA RESPONSABILITÉ DE PUBLICATION

Les journaux lycéens disposent d'une réglementation spécifique qui permet aux lycéens, même mineurs, d'exercer la responsabilité de publication¹. Les nouveaux programmes du lycée incitent fortement les lycéens à s'exercer à la prise de parole publique, en profitant des moyens médiatiques dont ils disposent. Les enseignants ont un rôle essentiel à jouer dans cette expérience pour amener les élèves à assurer la responsabilité de publication dans leurs médias. Quel que soit le projet de journal, le désir d'expression des élèves devra rencontrer le besoin d'information de leur public. Tout retour des lecteurs sera une occasion d'éducation pour toute la rédaction. L'enseignant encouragera les élèves à prendre en compte les réactions tant positives que négatives ; le débat impliquera toute la rédaction ; la déontologie sera interrogée, de même que la conformité des contenus du journal avec les lois sur la presse. Au fil des situations rencontrées, l'équipe de rédaction pourra élaborer une charte des droits et devoirs des journalistes lycéens. Elle s'appuiera sur les chartes professionnelles existantes et sur la charte des journalistes jeunes de l'association Jets d'Encre.

Pour aller plus loin

Le site clemi.fr : onglet médias scolaires.

Pascal Famery, formateur CLEMI

CRÉER UNE WEBRADIO

La webradio conjugue le travail sur les modes d'expression (oralité et écriture) avec ceux des techniques de réalisation (création, production et diffusion en ligne) et des démarches d'apprentissage collaboratives (investigation, projet).

Mettre en œuvre une webradio avec ses élèves permet de développer et de valider des compétences transversales du socle commun, de maîtrise de la langue, de culture numérique et d'éducation aux médias et à l'information, de culture humaniste, sociale et civique, d'autonomie et d'initiative.

LES SCÉNARIOS D'USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA WEBRADIO

Cinq scénarios technico-pédagogiques, d'une complexité croissante, peuvent concourir à mettre en œuvre ces apprentissages :

- 1 Enregistrer un podcast** pour apprendre à poser sa voix (intonation, accentuation des mots importants, ponctuation), contrôler son débit (parler fort, articuler, respirer), comprendre l'écriture journalistique, écrire pour être écouté (adapter le vocabulaire au public ciblé) et savoir capter un son.
Pour cela, on peut utiliser un enregistreur numérique ou un téléphone couplé avec un micro extérieur.
- 2 Monter une émission à partir de plusieurs podcasts** pour apprendre à définir une ligne éditoriale (choix et hiérarchisation des sujets), comprendre les enjeux du montage sonore, monter un son avec une voix et habiller une émission.
Pour cela, on peut utiliser un logiciel de montage audio comme Audacity (audacityteam.org) ou une application comme [FrancelInfo Junior](#).

À partir du scénario suivant, la pédagogie de projet prend tout son sens (définition des rôles de chacun et du déroulé de l'émission avec un conducteur, document qui comporte tout le déroulé des sujets d'une émission).

- 3 Créer une émission dans les conditions du direct** pour apprendre à gérer l'appréhension et/ou le stress, communiquer autrement que par la parole lors de l'émission et se confronter à la technique en temps réel.
- 4 Insérer un podcast dans une émission en direct** pour apprendre à programmer les passages direct/podcast.

- 5 Diffuser une émission en direct** pour apprendre la notion d'auditeurs (communiquer sur la date et l'heure de l'émission) et poursuivre l'apprentissage de la gestion de l'appréhension et/ou du stress.

Pour cela, il sera nécessaire d'avoir un studio de webradio et un logiciel de gestion des podcasts ("cartoucheur") comme Directeasy (ou une application comme bossjock jr), d'un serveur de streaming comme Icecast et d'un logiciel de diffusion vers le serveur de streaming comme B.U.T.T. (ou d'une application comme icast 2).

CRÉER SON IDENTITÉ SONORE

À la radio, le son a plusieurs fonctions. Il définit l'identité de la station à travers ses jingles et ses virgules sonores, qui apportent une respiration dans une émission. Il enrichit aussi le reportage par des ambiances sonores. Sans images, il faut donner à l'imaginaire de quoi voir tout en écoutant. Cet habillage sonore se crée avec les élèves. Quel que soit le matériel à disposition, tout est possible : depuis les matériaux qui composent la classe et son environnement proche (un stylo raclant le radiateur), le téléchargement de sons libres de droits, un montage de voix... Le jingle fait souvent quelques secondes à peine. Il annonce le début d'une chronique, d'une émission.

METTRE UNE ÉMISSION À DISPOSITION DU PUBLIC

Pour les fichiers de faible taille, la mise en ligne du podcast se fait directement sur le site de l'établissement scolaire ou du blog dédié au projet médiatique. Pour les fichiers volumineux, il est préférable d'utiliser les plateformes académiques dédiées ou les audioblogs d'Arte (audioblog.arteradio.com).

Sylvain Joseph, formateur CLEMI

CRÉER UNE WEBTV

Comme la webradio, la webTV est un bon outil de construction des compétences d'éducation aux médias et à l'information et de citoyenneté en lien avec les compétences disciplinaires. Les points communs entre ces deux médias sont la démarche d'apprentissage collaborative et le travail sur les modes d'expression. La différence réside en ce que la webTV implique de pratiquer l'audio et la vidéo (le décor, la lumière, le cadrage, etc.). En cela, les notions techniques à maîtriser sont plus complexes.

LES SCÉNARIOS D'USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA WEBTV

À l'instar des scénarios d'usage de la webradio, il est possible de décliner l'usage de la webTV en classe suivant trois scénarios, d'une complexité croissante :

- 1 **Réaliser une vidéo en un plan** (type youtubeur) permet à l'élève de s'impliquer pleinement dans l'écriture du scénario de la vidéo (recherche d'informations, utilisation des spécificités de l'écriture journalistique, être capable de s'exprimer à l'oral de façon expressive) et de découvrir les techniques de base de prise de vue et de son. Il n'a pas besoin de maîtriser l'ensemble des techniques audiovisuelles (pas ou très peu de montage).
Pour cela, on peut utiliser une caméra ou un téléphone, couplé avec un micro extérieur, un pied (avec support) et une source lumineuse.
- 2 **Réaliser un reportage** permet à l'élève de comprendre le rôle du montage (éditorialisation, choix d'un angle...) et de maîtriser les techniques associées : habillage sonore (voix off, musique, bruit d'accompagnement...) et visuel (titrage, incrustation...)
Pour cela, on peut utiliser un logiciel de montage vidéo comme iMovie (ou une application comme Adobe Clip).
- 3 **Réaliser un journal TV** permet à une classe (en utilisant la pédagogie de projet) de s'immerger dans la structuration d'un studio avec la réalisation des décors, le placement de l'éclairage, la définition du rôle de chacun, le déroulé de l'émission et de comprendre l'importance du rôle de la régie audiovisuelle (passage des reportages, insertion des incrustations, des titres en direct).
Pour cela, il sera nécessaire d'avoir un studio de webTV composé de caméras traditionnelles (solution blackMagic par exemple) ou de tablettes (application Touchcast studio par exemple).

LES INDISPENSABLES

Le pied permet de faire des plans fixes de qualité. Si l'on fait plusieurs prises, inutile de régler plusieurs fois le cadrage et la mise au point. Si toutes les prises sont réalisées avec les mêmes réglages, on peut plus facilement les mélanger au montage.

L'éclairage permet d'améliorer fortement la qualité de l'image et de mettre en valeur le sujet (visage, corps, objet etc...). Pour simplifier les manipulations, mieux vaut utiliser des projecteurs à LED conçus pour la photo.

Le micro extérieur permet d'améliorer la captation audio, l'élément le plus important en vidéo.

- Le micro sur perche permet de s'approcher au plus près de la source sonore sans entrer dans le champ de la caméra.
- Le micro cravate discret permet d'assurer une captation régulière de la voix. Il est fixé sur les vêtements et reste donc à la même distance de la source sonore et toujours tourné vers la bouche.
- Le micro main a les qualités de ses défauts : il n'est pas discret mais sa sensibilité directive est recommandée dans les milieux bruyants.

Le fond vert permet de réaliser les incrustations. Pour atténuer les ombres portées, il est nécessaire de l'éclairer.

Sylvain Joseph, formateur CLEMI

DÉCOUVRIR LA PRESSE

Objectifs pédagogiques

- Favoriser les activités de langage entre les élèves, leur apprendre à communiquer aux autres ce dont ils ont besoin (choix d'un journal ou d'un magazine...).
- Les initier au monde de l'écrit en leur faisant découvrir différents types de textes (logos, photos, cartes, schémas, dessins, lettres, mots).
- Mettre en place un comportement de lecteur : rendre l'enfant capable de construire du sens à partir de ce qu'il voit, et d'utiliser le journal selon son projet.

Entrées programmes

■ Cycle 1

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions. Découvrir la fonction de l'écrit. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques. Caractériser les différentes images et leurs fonctions.

Source : BO spécial n°11 du 26.03.2015

Ressources

- CLEMI Paris, «[Panorama médias d'information jeunesse](#)».
- AGNES Jean, SAVINO Josiane, Apprendre avec la presse, Retz, 1999.

DÉROULEMENT

Manipuler l'objet journal et reconnaître quelques écrits

1. Laisser les élèves manipuler librement les journaux puis donner des consignes : plier le journal, le découper, coller les morceaux sur une feuille, empiler les journaux... Proposer aux élèves de faire un tri libre. Relever avec eux les indices qui leur permettent de les différencier (qualité du papier, présence de photos, le format, les couleurs, présence ou non de reliure).
2. Demander de découper, trier et coller des photos, des dessins, des cartes, des textes, des lettres. À partir des écrits, faire colorier les textes qui se ressemblent, qui sont de même taille.
3. Chercher dans le journal ce qu'ils connaissent (programmes de télévision, météo, jeux...) et catégoriser les différents types d'informations.
4. Former des groupes pour que les élèves puissent s'interroger en comité restreint. Organiser un temps de découverte d'albums pour chaque groupe. Comparer les journaux et les albums : quelles sont les différences entre les images d'un album (dessins) et les images du journal (souvent des photos) ? Étudier la couverture d'un album et la une du journal. Ce sera l'occasion d'apporter du vocabulaire pour parler du média et de définir sa fonction et celles des différents éléments qui le composent (une, titres, images, mise en page, bandeau, chapô, ours... pour les plus grands). Observer la différence dans la typologie et la présentation des textes. Lire un extrait d'album et un article de journal (plutôt extrait d'un journal pour enfants afin qu'il soit compréhensible). Demander aux élèves lequel provient d'un album et lequel provient d'un journal selon eux ? Faire verbaliser le fait que l'album raconte une histoire, avec des personnages et des lieux souvent imaginaires, alors que le journal parle de choses qui se passent « pour de vrai », dans notre pays ou dans le monde, ou encore d'animaux ou de la météo. Qui écrit un album ? Qui écrit un journal ?

5. Un questionnement en groupes avec l'enseignant devra préparer la présentation au groupe-classe. Comment reconnaît-on un journal ?

Faire un kiosque en maternelle pendant la semaine de la presse et des médias dans l'École*

Demander aux élèves d'apporter des journaux et des magazines. Élaborer en amont avec les élèves un questionnaire pour les parents que l'on mettra dans le cahier de liaison. Les parents auront ainsi un guidage pour comprendre les attentes de l'école.

Compléter leurs apports grâce aux titres réservés pour la Semaine de la presse. Avec le groupe-classe, découvrir les différentes sortes de presse : les élèves connaissent-ils les journaux qu'ils ont apportés, le public auquel ces derniers s'adressent ? En connaissent-ils le contenu ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

La plus grande variété de titres de presse possible (compléter les apports des élèves).

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

L'élève est capable de faire la distinction entre un livre et un journal, une photo et un dessin. L'élève connaît la fonction d'un journal et sait repérer ses différents contenus (articles, illustrations, météo, jeux, etc.).

TRACES ÉCRITES

Créer des affiches illustrées sur les différentes parties du journal.

APPRENDRE AVEC DES IMAGES DE PRESSE

Objectifs pédagogiques

- Permettre de percevoir la variété des images de presse dans leur forme, leur statut et leur mode de production.

Entrées programmes

■ Cycle 1

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques. Observer, comprendre et transformer des images. Caractériser les différentes images et leurs fonctions, distinguer le réel de sa représentation.

Source: BO spécial n°11 du 26.03.2015

Ressources

- GROISON David, SCHOULER Pierangélique, Prises de vue. Décrypter la photo d'actu, Actes-Sud Junior, 2012.

DÉROULEMENT

Commencer à catégoriser différents types d'images

Constituer un corpus d'images trouvées dans la presse et d'images apportées par les élèves. Demander à ces derniers, par groupes, de faire un premier tri pour les différences essentielles entre les images (couleur ou noir et blanc, format, sujet, support, etc.) puis de les classer selon différents genres: BD, dessins, cartes, photos, images publicitaires. En grande section, on peut ajouter des infographies. Lire une actualité dans un quotidien (papier ou en ligne) et demander aux élèves de l'illustrer en choisissant des images dans le corpus ou en en produisant (dessin, photo).

S'exprimer à partir d'une image d'information

Mettre à disposition des élèves des articles de journaux et de magazines. Leur demander ce qu'ils comprennent grâce aux images. Lors des travaux de groupes, faire écrire, sous forme de dictée à l'adulte, des hypothèses sur un événement d'actualité à partir d'une image: mettre en commun les différentes propositions puis découvrir la « vraie » version en lisant l'article correspondant aux élèves.

Apprendre à légender

Se familiariser avec les légendes

À l'occasion d'une sortie de classe, prévenir les élèves qu'ils devront faire un reportage photo avec l'appareil photo ou la tablette de la classe. Imprimer et distribuer les photos prises par les élèves.

Mettre en légende les photos

À l'oral ou sous forme de dictée à l'adulte, les élèves imaginent une légende, qui doit décrire la photo et apporter des informations supplémentaires (lieu, date, nom des personnages, etc.).

Réaliser un montage son et image ou un affichage des textes créés associés aux photos.

Prolongement

Proposer des couples photo/légende incohérentes ou mensongères que les élèves doivent identifier.

Créer un reportage photo dans le cadre du concours [Vues de chez nous](#).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Panel d'images de presse.
- Appareil photo, tablette.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève est capable d'identifier les différents types d'images et leurs fonctions.
- L'élève est capable de légender une image.
- L'élève est capable d'extraire des informations à partir d'un document iconographique.

TRACES ÉCRITES

Afficher les photos légendées par les élèves.



© François Rose

RÉALISER UN BULLETIN MÉTÉO POUR LA RADIO

Objectifs pédagogiques

- Savoir se repérer dans l'espace et le temps.
- Aborder l'information scientifique et sa vulgarisation dans différents médias.
- Rédiger un texte court et le lire à haute voix.

Entrées programmes

■ Cycle 2

Français

Écouter pour comprendre des messages oraux.
Dire pour être entendu et compris.

Questionner le monde

Pratiquer des démarches scientifiques.
Se situer dans l'espace et dans le temps.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- Fiche CLEMI « Écrire pour la radio » [sur le site du CLEMI](#).
- Guide de préparation à la conception d'une émission de Radio Clype, [en ligne](#).
- Parcours Canoprof d'Hervé Marot et d'Alain Gadiou, médiateurs ressources et services Canope Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, en ligne sur [alain-gadiou.canoprof.fr](#).
- ACOU Alexandre, « Web Radio, une piste concrète pour l'EMI en élémentaire », en ligne sur le site [École de demain](#).
- BONNEAU Éric, COLAVECCHIO Gérard, *Faire de la radio à l'école : des ondes aux réseaux*, Scéren-CNDP, 2013.

DÉROULEMENT

Écouter le bulletin météo à la radio

Est-il lié à un journal, quelle place occupe-t-il dans le journal, combien de temps dure-t-il, qui le présente ? De quel lieu est-il question ? Relever quelques indices (noms de pays, de régions, de villes). Comment se compose le bulletin ? Quelles sont les informations développées, dans quel ordre ? Va-t-on du général au particulier ou l'inverse ?

Quel temps fera-t-il ? Relever les termes employés (nuages, neige, vent, ciel bleu, etc.). Quelles sont les températures annoncées ? À quelles saisons, à quels types de temps correspondent-elles ? Au cours de ce travail on insistera sur les spécificités du langage radiophonique : un écrit produit pour être oralisé fait de phrases courtes. À partir des informations météo entendues à la radio, on peut construire avec les élèves des cartes météo de l'espace concerné en utilisant les symboles qu'ils connaissent. Comparer les cartes construites par les élèves à des cartes météo des journaux (papier ou en ligne). Si la classe a sa propre station météo, comparer ces cartes aux relevés des élèves. Quel temps fait-il aujourd'hui ? Quelles températures peut-on relever ? Quelles différences y a-t-il avec les informations entendues ?

Lire la météo dans les journaux

Lire une page météo par jour : demander à deux élèves de préparer le commentaire de la carte. Profiter du rituel matinal pour faire chercher les pages météo dans les journaux à disposition des élèves. Lire aussi les bulletins météo sur les journaux en ligne.

Faire expliciter aux élèves les indices qui leur permettent de reconnaître ce type d'information. Où est la météo dans le journal ? Quelle est la place qui lui est consacrée ?

Découvrir la carte : quel espace géographique cela concerne-t-il ? Comment le reconnaît-on ? Identifier et lire les symboles : émettre des hypothèses sur le temps annoncé. Identifier le vocabulaire utilisé pour décrire la carte et le temps prévu.

Produire et enregistrer le bulletin météo

Établir avec les élèves une fiche outil permettant de donner les informations indispensables : lieux, dates et heures, type de temps, températures, niveaux d'ensoleillement, lever et coucher du soleil, niveaux et types de précipitations,

vitesse et direction des vents, températures, alertes éventuelles...

À partir des différents éléments repérés, les élèves réaliseront un bulletin météo pour la radio. Ils pourront travailler par groupes sur la météo du jour dans des espaces différents, sur des prévisions à échéances diverses ou inventer un bulletin météo imaginaire. En fonction du niveau de lecture et de rédaction des élèves (du CP au CE2) on pourra procéder de différentes façons pour la réalisation. Au CP, les bulletins pourront être directement enregistrés à partir de documents produits avec des icônes. Au CE1 et au CE2, une fois les bulletins rédigés, les élèves s'entraîneront à les lire pour les enregistrer. Ils apprendront à ponctuer leur texte, en mettant en évidence groupe de sens et groupe de souffle, pour en permettre une lecture la plus aisée possible.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Une tablette, un ordinateur équipé d'un micro ou un enregistreur numérique.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève est capable d'identifier les éléments visuels et sonores constitutifs d'un bulletin météo.
- L'élève sélectionne les éléments pour la rédaction du bulletin météo.
- L'élève est capable d'oraliser le bulletin météo dans des conditions de production radiophonique.

TRACES ÉCRITES

- Fiche outil récapitulant les différents éléments du bulletin météo.
- Bulletins rédigés par les élèves.
- Lien ou QR code permettant d'accéder à l'enregistrement en ligne.

ANALYSER ET RÉALISER UNE PUBLICITÉ

Objectifs pédagogiques

- Savoir faire la différence entre ce qui relève de l'information et ce qui relève de la publicité.
- Développer un esprit critique face aux messages publicitaires.
- Repérer les stéréotypes de genre dans la publicité.

Entrées programmes

■ Cycle 2

Français

Langage oral : mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
Pratiquer différentes sortes de lecture.

Enseignements artistiques

Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa perception à celle d'autres élèves.

EMC

Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.

Source: BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- ROUCHIÉ Thomas, Lire et comprendre la publicité, Retz, 2000. Concours Zéro cliché, clemi.fr.
- CLEMI, Atelier Déclic'Critique, « Comment différencier un clip d'une publicité sur Youtube? », clemi.fr.

DÉROULEMENT

Lire des messages publicitaires et exercer un regard critique

Questionner les élèves sur les publicités qui leur plaisent : pourquoi vous plaît-elle ? Qu'est-ce qu'elle raconte ? Etc.

Lister tous les endroits où l'on peut trouver de la publicité pour faire prendre conscience qu'elle est partout, et pas uniquement dans les médias (dans la rue, les transports en commun, les stades...).

Distribuer des journaux et magazines. Faire repérer l'emplacement des publicités et demander d'identifier les produits. Montrer que la publicité cible un public précis (images différentes si magazine féminin, journal ou magazine pour élèves).

Suite à plusieurs visionnages d'un spot publicitaire, analyser :

- Le produit : de quoi s'agit-il ? À qui est-il destiné ? Quand et combien de fois prononce-t-on son nom ? Le produit apparaît-il tel qu'il est en réalité ?
- Le son : qui parle, pour dire quoi ? Y a-t-il une voix off ? Y a-t-il de la musique ? À quel moment ?
- Les personnages : qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils été choisis ? Comment sont-ils ?
- La mise en scène : l'environnement est-il réel ou imaginaire ? Quel rapport peut-on établir entre le décor et le produit ? Ce que l'on voit à l'écran est-il possible ou crédible dans la réalité ?

En fin de séance, visionner un autre spot, sans faire de commentaires. Le lendemain, demander si les élèves se souviennent de la publicité vue la veille. Qu'ont-ils retenu de ce que disait la publicité ?

Réaliser une publicité

Afficher quelques publicités au tableau et effectuer une première comparaison. Repérer les constituants : slogan, produit, marque, logo, image...

Analyser les slogans : jeux de mots, rimes... Le nom du produit apparaît-il ?

Prolongement

Proposer une liste de slogans sans images, et demander d'effectuer un tri. Discuter des critères de tri. Faire associer slogan et/ou produit à sa marque. Est-ce toujours possible ?

Analyser les images : comparer image du produit et produit réel

Attirer l'attention sur le fait que les images ne reflètent pas toujours la réalité, pour donner envie d'acheter.

Faire créer par groupes une publicité pour un produit d'une marque inventée : slogan, visuel, logo.

Observer la mise en scène des rôles entre les filles et les garçons dans la publicité

(voir aussi concours Zéro cliché p. 15)

À partir de publicités extraites de magazines, de plages publicitaires télévisées ou de sites internet dans lesquelles se trouvent des élèves, observer la façon dont sont représentés les garçons et les filles. Rassembler les observations dans un tableau. Cette représentation publicitaire est-elle un reflet de la société ? La diversité de la classe est-elle bien représentée ? Décrire le rôle assigné aux garçons et aux filles dans ces publicités. Imaginer des publicités inversées, où les filles remplacent les garçons et vice-versa : qu'est-ce que cela change ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Journaux, magazines, enregistrements de publicités radio, télé, voire sites web d'information.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève est capable de définir le genre publicitaire et ses caractéristiques principales.
- L'élève initie une lecture critique du discours publicitaire.
- L'élève commence à repérer les stéréotypes de genre dans la publicité.

TRACES ÉCRITES

- Affichage des publicités réalisées par les élèves en grand format dans la classe.
- Organisation d'une exposition dans l'école.
- Création d'un recueil papier petit format pour les élèves.
- Écriture d'un article de blog contenant les différentes productions des élèves.

QU'EST-CE QU'UN MÉDIA D'INFORMATION ?

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et web).
- Comprendre leur fonctionnement et leurs enjeux afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage.
- Prendre conscience de ses habitudes en tant que lecteur, auditeur ou téléspectateur.
- Apprendre à s'informer.

Entrées programmes

Cycle 2

Français

Pratiquer différentes formes de lecture.

Questionner le monde

Pratiquer des langages. Mobiliser des outils numériques.

Cycle 3

Français

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.

Enseignement moral et civique

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres.

Histoire et géographie

S'informer dans le monde du numérique.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- GUIBERT Françoise de, SAILLARD Rémi, INIZAN Sylvaine, Les Médias, Bayard Jeunesse, 2008.
- Fiche pédagogique «[Qu'est-ce qu'une info](#)», SPME 2018.

DÉROULEMENT

Visionnage de la séquence vidéo des Clés des médias

Visionner la séquence [en ligne sur le site du CLEMI](#) « C'est quoi une information ? ».

Résumé collaboratif en faisant un tour de table. On essaye d'analyser la vidéo et d'expliquer concrètement les différentes notions abordées (rumeur, information, potin, opinion, anecdote... chercher les définitions de ces termes dans le dictionnaire). Selon l'âge des élèves et leurs réactions après un premier visionnage, on pourra en effectuer un second en autorisant la prise de notes, ou encore effectuer des pauses. Il s'agit ensuite de déterminer quels sont les critères qui indiquent qu'il s'agit d'une information :

- quelque chose de nouveau ;
- quelque chose qui concerne un grand nombre de personnes ;
- quelque chose qui est vérifié et fiable.

Revenir sur les personnes interviewées. Leurs témoignages sont-ils suffisants pour croire l'information ? Et si elles n'avaient pas dit la même chose ? Aurait-on pu tout de même diffuser l'information ? Qu'aurait-on pu faire ? Où trouve-t-on des informations ?

Où trouve-t-on de l'information ?

Poser la question : où trouve-t-on des informations ? Demander à chacun d'écrire sur un post-it le premier endroit auquel il pense. Réunir tous les post-it au tableau et commenter.

Remarque

Les enfants pensent souvent au smartphone. Préciser qu'il ne s'agit pas d'un média mais d'un « outil » qui permet de consulter les médias, tout comme l'ordinateur ou la tablette.

Mettre au tableau l'affiche dessinée de la Semaine de la presse et des médias dans l'École® 2017 ou 2018 (cacher le titre). Laisser quelques minutes aux élèves pour observer puis analyser. Quelle est la nature de ce document ? Que voit-on ? À quoi cela fait-il penser ? À quoi peut servir cette affiche ? Dévoiler le titre, faire réagir et s'exprimer les élèves puis commenter.

Qu'est-ce que la presse ? Les médias ?

On pourra comparer avec une ou plusieurs affiches plus anciennes. Qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi ? Noter les évolutions, notamment l'apparition d'Internet, et la modification de la représentation du journaliste.

Conclure en demandant aux élèves une définition des médias (moyens qui permettent de diffuser des informations). Les lister et formuler une définition commune.

Une ressource qui peut clore la séance et ouvrir éventuellement la suivante est la projection de la vidéo «[C'est quoi les médias ?](#)» proposée par le site 1jour1actu.

Comparer des médias

Établir un tableau comparatif des différents médias. Rappeler (ou définir) auparavant les éléments que l'on peut y trouver : textes, son, images fixes (photos, dessins, infographies), vidéos.

Quels éléments y trouve-t-on ? À qui sont-ils destinés ? Où les trouve-t-on ? Où les consulte-t-on ? Quand ? Comment ? Sont-ils gratuits ? Quels sont les avantages et inconvénients de chacun ?

Prolongement

Faire réaliser des affiches (une sur les médias en général et une par média).

Toutes les activités proposées dans cette fiche peuvent faire l'objet d'un regard réflexif sur les publications de la classe. S'intéresser aux rôles, droits et devoirs de l'élève producteur d'information.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Post-it.
- Affiches de la Semaine de la presse et des médias dans l'École du CLEMI.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève est capable d'identifier les différents médias et de comprendre leur fonctionnement.
- L'élève est capable de définir ce qu'est une information.
- L'élève commence à exercer un regard critique sur la source consultée.

TRACES ÉCRITES

- Formuler une définition et lister les médias.
- Faire illustrer par les élèves.

RECHERCHER UNE INFORMATION SUR INTERNET

Objectifs pédagogiques

- Connaître les étapes d'une recherche d'information.
- Identifier différents outils et supports de recherche.
- Aborder les notions de pertinence et de fiabilité.

Entrées programmes

■ Cycle 2

Français

Pratiquer différentes formes de lecture.

Questionner le monde

Pratiquer des langages. Mobiliser des outils numériques.

■ Cycle 3

Enseignement moral et civique

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres.

Histoire et géographie

S'informer dans le monde du numérique.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- MOTTET Martine, « Faire une recherche, ça s'apprend ! », faculté des sciences de l'éducation, [université Laval](#), 2018.
- Les Savanturiers, « La recherche documentaire sur Internet avec les élèves ». [Vidéo en ligne](#).

DÉROULEMENT

Découvrir la complémentarité des supports

Les élèves ont à leur disposition un quotidien régional, un quotidien national, un magazine d'information spécialisé et un accès à des sites internet. À la suite de questions débattues dans le cadre du programme de géographie, demander aux élèves, répartis par groupes, de rechercher successivement :

- une information sur leur commune ou leur arrondissement, s'ils habitent une très grande ville ;
- les prévisions météorologiques d'une capitale européenne ;
- une information politique sur un pays étranger ;
- les résultats d'un match de football récent...

Les élèves effectuent leurs recherches sur les différents supports à leur disposition. Proposer une grille pour préparer l'analyse (L'information a-t-elle été trouvée ? À quel endroit ? Comment ? Était-ce simple ?) Lors de la mise en commun, ils donnent les résultats de leur travail, s'interrogent sur leurs échecs éventuels et formulent des avantages et des inconvénients pour chacun des supports utilisés.

Lancer les élèves dans une « bataille d'arguments » concernant les moyens de recherche d'informations : un groupe travaille sur les avantages de la recherche dans des documents « papier » et les inconvénients d'une recherche sur Internet, l'autre groupe fait l'inverse. On aidera les élèves en leur faisant penser aux moyens, au temps, à l'attention, à la prise de notes, à la mise à jour des informations, à leur étendue... Sans attendre une réponse claire mais plutôt un regard critique sur ces deux modes finalement complémentaires.

S'initier à la recherche d'informations et découvrir un moteur de recherche

Les élèves doivent rechercher des informations et des images sur un thème (vie animale, habitat...) pour alimenter ou illustrer un projet d'écriture.

- Définition du sujet : relever avec les élèves les mots importants de leur sujet et rechercher leur définition dans un dictionnaire.
- Questionnement : lister avec les élèves l'ensemble des questions possibles autour du sujet.

- À partir de ce questionnement, sélectionner avec les élèves les mots-clés à utiliser pour leur recherche, en proposant éventuellement des synonymes. Faire émerger ou apporter aux élèves les notions de mot-clé et de mot vide.
- Entrer les mots-clés dans un moteur de recherche et observer la page de résultats. Dans un premier temps, privilégier le moteur de recherche Qwant Junior qui garantit la confidentialité des données, l'absence de publicité, la neutralité des requêtes remontées et la sécurité des recherches.
- Faire repérer aux élèves, à partir des codes couleurs et typographiques, les quatre informations proposées pour chacun des sites sélectionnés. Les nommer : le nom du site, son adresse URL, sa date de publication et son texte de présentation avec les mots-clés en gras.
- Leur demander de formuler des hypothèses sur le contenu de chacun des sites.
- Vérifier avec eux leurs hypothèses en les accompagnant pour la découverte des sites, la lecture et la sélection de l'information.
- Évoquer avec eux les notions de pertinence (Est-ce que je comprends cette information ? Est-ce qu'elle répond aux questions posées au départ ?) et de fiabilité (Est-ce que je sais qui a écrit cette information ? Quand ? Est-ce un site sérieux ?).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Quotidiens régionaux et nationaux, magazines, ordinateurs avec accès internet.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève connaît plusieurs moteurs de recherche et leur fonctionnement.
- L'élève est capable de déterminer des mots-clés pertinents pour sa recherche.
- L'élève s'interroge sur la fiabilité des résultats de ses recherches.

TRACES ÉCRITES

Définitions d'un mot-clé et d'un moteur de recherche, les étapes d'une recherche documentaire.

VÉRIFIER LES IMAGES SUR INTERNET

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à analyser la nature d'une image et sa légende.
- Apprendre à retrouver l'origine d'une image et son contexte de publication.
- Adopter un comportement citoyen sur Internet.

Entrées programmes

■ Cycle 3

Français

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.

Arts plastiques

Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information au service de la pratique plastique.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- Séquence pédagogique sur le site de l'Académie de Grenoble « S'informer et communiquer sur internet et les réseaux sociaux ».
- « Éducation aux médias et à l'information à l'école (Introduction) » sur la chaîne Youtube Hygiène mentale.
- Groison David, Schouler Pierangélique, *Photos chopées: les images disent-elles la vérité?*, Actes-Sud Junior, 2013.

DÉROULEMENT

Savoir analyser des images

Visionner avec les élèves une enquête de France 24, « Info ou intox, comment déjouer les pièges sur Internet », [en ligne sur Youtube](#).

Analyser la légende, le lieu, la date

À partir d'une image médiatique problématique (voir l'exemple des deux orphelins du séisme au Népal [sur le site de Libération](#) le 5 mai 2015), on analyse tout d'abord les détails : décor, architecture, vêtements, météo, panneaux de signalisation, etc. Correspondent-ils à la légende proposée ? Les élèves utilisent ensuite des outils tels que Google Images ou Tineye pour essayer de savoir quand elle a été publiée, sur quel site, où elle a été prise, par qui, et quelle est la nature du document (reportage ou fiction). Distribuer des photos extraites de l'enquête de France 24, avec cette consigne : « On peut facilement inventer une légende. La preuve, toi aussi, tu peux le faire. »

Analyser le cadrage et la composition

Montrer des exemples d'images manipulées par des moyens techniques, observer dans des photomontages des erreurs de proportions, de perspectives, de détournement...

En classe, on peut créer des images en travaillant sur différents cadrages : si on prend la photo d'une personne au moment où elle lève un couteau pour découper un gâteau et que l'on cadre uniquement sur la main levée, avec le gâteau hors cadre, on peut imaginer qu'un crime se prépare.

Analyser le montage d'un film

Dans une vidéo, les images choisies et les commentaires que l'on ajoute peuvent donner des versions très différentes de la réalité. Voir par exemple l'expérience de Spicée dans une école avec des élèves de CM2, « [Sens critique](#) ».

Les images sur les réseaux sociaux

Proposer aux élèves d'analyser et contextualiser des images postées sur les réseaux sociaux. Avant de relayer une image, il convient de la vérifier, mener son enquête comme un journaliste ou un détective. Vérifier la source : qui a publié l'image ? Sur quel site ? Quelle est sa date de parution ? Où a été prise la photo ou la vidéo ? Quand ? Par qui ? Il est important de savoir dans quel contexte la photo ou la vidéo a été prise.

Comprendre pourquoi de fausses informations circulent sur Internet

À partir d'exemples de photos diffusées dans le but de nuire :

Questionner les élèves

Quelles peuvent être les raisons pour lesquelles cette photo manipulée a été diffusée sur Internet ? Par négligence ? Pour rire ? Pour faire le buzz, gagner des clics, se faire de la pub ? Pour convaincre ? Pour nuire ?

Engager un débat

Comment réagir face aux contenus haineux, racistes et xénophobes ? Comment faire en sorte qu'Internet soit un lieu de partage, convivial et fraternel ? Comment concilier cybercitoyenneté et liberté d'expression ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Un ordinateur connecté à Internet, un vidéo-projecteur.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève sait utiliser les outils de recherche inversée d'image.
- L'élève est capable d'analyser une image et sa légende.

TRACES ÉCRITES

- Liste des conseils de prudence sur Internet.
- Exposition virtuelle d'affiches avec des conseils pour débusquer les fausses informations.

ÉCRIRE POUR INFORMER : RÉALISER UN ARTICLE, UN REPORTAGE

Objectifs pédagogiques

- Savoir distinguer information, rumeur, anecdote et opinion.
- Comprendre le travail des journalistes, identifier les sources.
- Comprendre le circuit de l'information.

Entrées programmes

■ Cycle 2

Français

Produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche.

Questionner le monde

Pratiquer des langages.

■ Cycle 3

Français

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture.

Culture littéraire et artistique

Expérimenter, produire, créer.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- Série « Les clés des médias », « Qu'est-ce qu'une source ? » [Vidéo en ligne](#).
- Quentin Vaslin, « L'angle, la clé du journalisme », [France Inter](#), 31 mars 2017.

DÉROULEMENT

Écrire pour informer : la notion de message essentiel

Après avoir lu des articles de presse, en avoir dégagé les invariants (titre, chapô, intertitres, signature, illustration, légende...), et étudié les différents éléments composant un article, les 5 W et les 2 H (who, what, when, why, where, how, how much), la pyramide inversée, proposer aux élèves d'écrire à leur tour des textes pour informer.

Avant de se lancer, rappeler les règles suivantes :

1. Définir le sujet de l'article, se demander en quoi il va intéresser les lecteurs puis choisir un angle (par exemple, si le sujet est les JO, différents angles seront possibles : le sport féminin, le dopage, les retombées pour le pays organisateur...).
2. Chercher l'information, vérifier et recouper les sources (au moins trois sources différentes qui disent la même chose).
3. Répondre aux questions suivantes : qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ce fait s'est-il passé ? Pourquoi cela a-t-il eu lieu ?
4. Être concis, précis, faire des phrases courtes.
5. Penser à illustrer (ne pas oublier légende et crédit) et signer son article.

Réaliser un reportage

Préparer le reportage

- Les élèves identifient ce qu'ils savent déjà du sujet, ce qu'ils voudraient savoir de plus, ce qu'ils peuvent découvrir par des recherches documentaires.
- En groupe, ils définissent les informations qu'ils aimeraient transmettre à leur public.
- Constituer des petites équipes (deux ou trois élèves, pas plus). Chacune détermine l'angle de son reportage et se distribue les rôles : prise de notes et prise d'images.

Pendant le reportage

- Inciter les élèves à : ne pas avoir peur d'une prise de notes personnelles abondante, en notant des détails qui pourraient intéresser les lecteurs ; être attentifs aux lieux ; aux personnes rencontrées.
- Noter systématiquement l'heure, le lieu et les noms associés aux photographies.

Rédaction du reportage

- Avant la rédaction, proposer aux élèves une démarche méthodologique via une grille ou un canevas d'écriture tiré de l'étude de la partie précédente, « Écrire pour informer ».
- Puis, à partir de leurs carnets de notes, les élèves dressent une liste des informations (faits, détails, citations, descriptions...) qu'ils souhaitent garder. Ils choisiront alors le message essentiel qui servira de fil conducteur à la rédaction de leur article ainsi que la photographie et la légende qui l'accompagnera.

Prolongement

- Réaliser une interview. Voir la fiche pédagogique [en ligne sur le site du CLEMI](#).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Du papier, ou mieux : un carnet de reporter pour que les élèves se prennent au jeu.
- Outils numériques de prise de notes et de captation d'images.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève connaît les caractéristiques déterminant un message essentiel (7 questions de référence).
- L'élève s'approprie les règles de l'écriture journalistique.
- L'élève est capable d'illustrer par des images une information écrite.

TRACES ÉCRITES

- Fiche avec les règles pour écrire un article (pyramide inversée, questions de base, etc.).
- Articles produits par les élèves.

ANALYSER UN JOURNAL TÉLÉVISÉ

Objectifs pédagogiques

- Forger l'esprit critique des élèves pour les aider à analyser les images et les informations diffusées dans les journaux télévisés.
- Apprendre à regarder.

Entrées programmes

■ Cycle 3

Langage oral

Écouter pour comprendre l'oral.
S'exprimer et analyser des images.

Enseignement moral et civique

Identifier les informations et utiliser son esprit critique.
Participer à un débat argumenté.

Histoire et géographie

S'informer dans le monde du numérique.
La mondialisation des réseaux d'information.

Français

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- Arte Court, série Le Truc, «[Le Cadre](#)».
- Réseau Canopé, fiche «[Réalisation d'un journal télévisé en primaire](#)», 2014.
- BACHMANN Sophie, BARREYRE Christophe, CASALTA Jean-Emmanuel, La Télévision à petits pas, Actes-Sud junior / INA, 2008.

DÉROULEMENT

Écoute et analyse d'un journal télévisé

Visionner avec les élèves un JT pour enfants (Arte Journal Junior). Organiser une première diffusion sans consigne. Puis faire écrire la liste des sujets. Que retient-on ? Pourquoi ? Proposer un second visionnage pour repérer les sujets proposés : leur nombre, la durée de chaque sujet, les alternances entre reportages et plateau (lancements, interviews d'invités, etc.), l'ordre dans lequel ils sont diffusés. Faire établir le sommaire du journal, voire son conducteur minuté.

On peut ensuite résumer oralement l'un des sujets retenus par les élèves. On peut interroger sa présentation, se demander si on y retrouve l'information essentielle (les 5W, 5 questions qui régissent l'écriture journalistique). On fera repérer aux élèves si ce sont les images, le son (témoignage ou commentaire), les écrits ou les infographies qui permettent de répondre à ces questions. Faire repérer le statut des différentes personnes à l'écran (journalistes, témoins, experts, etc.). Comment le sujet a-t-il été introduit, par qui ? Repérer les informations apportées par le lancement.

Le rôle de l'image et comment l'interpréter

Il est essentiel de travailler avec les élèves un vocabulaire spécifique à l'image pour pouvoir l'analyser et en débattre. Les valeurs de cadre, les angles de prise de vue, les règles de composition, les mouvements de caméra. Ce travail sera effectué au fil des activités proposées, et le lexique émergera quand il deviendra nécessaire.

Observer les différents points de vue (angle, commentaires). Qu'apportent les images à la compréhension ? Sont-elles de simples illustrations ou sont-elles essentielles à la compréhension ? Qu'apporte le commentaire à l'image ? Pour travailler cet aspect, analyser un sujet. Pour cela, faire deux groupes : le premier regarde les images sans le son, tandis que l'autre n'entend que la bande son. Faire identifier les signifiants et demander aux élèves ce qu'ils ont compris. Confronter ensuite les deux versions et faire le bilan sur le support qui apporte davantage l'information.

Dans un second temps, repérer les types d'images proposées (direct, images d'archives, infographie), puis faire distinguer la description

(ce que l'on voit) et l'interprétation (ce que l'on comprend).

Analyser la direction des regards. Qui regarde la caméra, quand et pourquoi ? En conclure que l'image télévisée est une construction, une combinaison d'images, de sons, de textes, pour véhiculer un message précis voulu par le journaliste. Enfin, comparer les journaux d'une même journée. Y trouve-t-on les mêmes sujets ? Sont-ils présentés de la même façon ?

Prolongement

Proposer de réaliser le JT de la classe ou de l'école : du choix des sujets en passant par leur écriture jusqu'au filmage et au montage. Se rapprocher du coordonnateur académique CLEMI et/ou de l'Atelier Canopé local pour le matériel et l'accompagnement.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Journaux télévisés (Arte Journal Junior), grilles d'analyse.

REPÈRES POUR L'ÉVALUATION

- L'élève connaît les invariants du journal télévisé et sait les nommer.
- L'élève repère la façon dont l'information est hiérarchisée.
- L'élève est capable de distinguer plusieurs fonctions de l'image et différents procédés techniques (cadrage, etc.).

TRACES ÉCRITES

- Créer une charte du téléspectateur, « Qu'est-ce qu'un "bon téléspectateur" ? ».
- Faire jouer un reportage à partir d'une actualité de l'école par deux ou trois groupes et comparer les résultats.
- Tournage d'un court passage d'un journal télévisé réalisé par les élèves.

Avec la collaboration de Françoise Laboux, chargée de mission ÉMI 1^{er} degré, académie de Nantes, et Alain Couriaut, formateur ESPE, académie de Nantes

DESSIN DE PRESSE ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

Objectifs pédagogiques

- Découvrir le dessin de presse.
- Identifier et analyser ses formes et ses codes spécifiques.
- Comprendre son rôle, son lien avec l'actualité et la liberté d'expression.

Entrées programmes

- **Français**
Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter
- **Culture littéraire et artistique**
La représentation plastique et les dispositifs de présentation
- **EMC**
Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Ressources

- « Reporters sans frontières, pour la liberté de l'information », [fiche pédagogique, CLEMI, 2015.](#)
- Dossier pédagogique de Cartooning for peace, [cartooningforpeace.org.](#)
- « Le dessin de presse face à la censure », exposition à imprimer sur [caricaturesetcaricature.com.](#)
- Kit pédagogique #Je dessine, [reseaucanope.fr.](#)
- Fiche pédagogique « Le débat en classe : c'est quoi, la liberté d'expression ? » sur [ljourlactu.com.](#)

DÉCOUVRIR LE DESSIN DE PRESSE

Répartir la classe en groupes. Chacun dispose d'un dessin de presse avec nom du dessinateur, pays, date de publication et source. Choisir un corpus de dessins sur le métier de dessinateur de presse et sur la liberté d'expression. Il doit permettre aux élèves de découvrir la diversité des dessinateurs français et étrangers, des typologies de dessins (reportage dessiné, bande dessinée, portrait, autoportrait), des figures de style (caricature, jeu de mots, allégorie, etc.), des fonctions (expliquer, faire réfléchir, dénoncer, amuser), les limites et les risques du métier (censure, autocensure, emprisonnement, exil ; avec les exemples d'Ali Ferzat, Kianoush Ramezani, Zunar).

De quelle sorte de document s'agit-il ? Décrire en quelques lignes le ou les personnages, leurs actions, leurs rôles, le décor et les objets. Quelle est la mise en scène ? S'il y a plusieurs personnages, comment sont-ils placés les uns par rapport aux autres et quel est le personnage central ?

Est-ce qu'il y a du texte ? De quel type (bulles, onomatopées, etc.) ? Quelles émotions ressentent les élèves ? Y a-t-il de l'humour ? Quel est le procédé humoristique ? Quel est le sujet traité ? À l'aide d'un moteur de recherche, les élèves doivent trouver des informations complémentaires sur le dessin et sur le dessinateur (contexte, lien avec l'actualité). Pourquoi a-t-il choisi ce sujet ? Quels messages veut-il faire passer ? Quelles réactions veut-il susciter ? Échanges collectifs pour valider les interprétations.

UN EMBLÈME DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

En groupe, analyse comparative du dessin de Plantu « La liberté sera toujours la plus forte » (*Le Monde*, 9 janvier 2015) et du tableau d'Eugène Delacroix « La liberté guidant le peuple sur les barricades » (1830, Louvre). Donner toutes ces informations aux élèves (auteurs, dates). Quelles sont les ressemblances et les différences ? Lister tous les éléments qui permettent d'identifier le détournement du tableau de Delacroix. Qui est Charlie ? Pourquoi des dessinateurs ont-ils été tués ? Aborder fac-

tuellement l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo* (Paris, 7 janvier 2015) et son lien avec les caricatures de Mahomet (2005). Pourquoi Plantu a-t-il détourné ce tableau ? *C'est un symbole de la liberté et de la République française.* Quelle liberté évoque Plantu ? Quels messages veut-il faire passer ? *Rendre hommage aux dessinateurs tués, montrer que la liberté d'expression des dessinateurs est en danger et qu'il faut se battre pour la conserver.* Demander aux élèves ce qu'ils connaissent sur la liberté d'expression. Lecture de textes qui encadrent et protègent ce droit au niveau national et international (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, loi sur la liberté de la presse de 1881, Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, Convention européenne des droits de l'homme). Visionner la vidéo d'*ljourlactu* sur la liberté d'expression.

DESSIN DE PRESSE ET CHOC DES CULTURES

Découvrir la presse satirique française et étrangère, son histoire et son évolution actuelle (journaux, sites, blogs). Cette étude permettra aux élèves de comprendre que le dessin de presse est dans de nombreux pays un héritage historique et culturel, un symbole de la liberté d'expression.

Débat. Pourquoi des dessinateurs de tous les pays ne peuvent-ils pas dessiner librement ? Pourquoi certains sont-ils menacés dans des pays où la liberté d'expression existe ? Peut-on rire de tout en France et ailleurs ? Avec Internet, les dessins circulent dans le monde entier mais sont-ils interprétés de la même façon partout ? Pourquoi dessin de presse, liberté d'expression et démocratie sont-ils indissociables ? Compléter le débat par le jeu de rôle d'*ljourlactu* sur la liberté d'expression.

En prolongement, réaliser un mur de la liberté d'expression avec les dessins des élèves. Rencontrer un dessinateur de presse. Travailler sur la carte mondiale de la liberté de la presse de Reporters sans frontières.

Anne Lejust, professeure des écoles,
académie d'Orléans-Tours

LE FACT-CHECKING, OU JOURNALISME DE VÉRIFICATION

Le terme anglais fact-checking, littéralement « vérification des faits », désigne un mode de traitement journalistique, consistant à vérifier de manière systématique des affirmations de responsables politiques ou des éléments du débat public.

Ressources

- AFP Factuel actuel.afp.com
- Checknews liberation.fr/checknews
- Les Décodeurs lemonde.fr/les-decodeurs/
- Arrêt sur Images arretsurimages.net/
- FactCheck factcheck.org/
- Vrai ou Fake? francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/

Ce mode de traitement journalistique s'est imposé en France depuis une dizaine d'années, suivant son développement aux États-Unis. À l'origine, le terme désignait un processus de vérification interne dans les organes de presse anglo-saxons. Les journaux avaient dans leur sein (et continuent d'avoir) des employés dont le travail était de vérifier l'exactitude des faits, chiffres ou citations rapportés par les journalistes de terrain. Une forme de contrôle interne de la rigueur de l'information. Mais depuis une quinzaine d'années, le terme désigne une pratique consistant à vérifier de manière systématique les éléments du discours politique, et plus largement du débat public. Un certain nombre de journaux ont mis en place des structures dédiées, notamment en période électorale.

Avec l'explosion d'Internet, des sites spécialisés ont vu le jour. Un des premiers fut factcheck.org, site non partisan et à but non lucratif. Sa mission revendiquée pourrait résumer le credo des fact-checkers : clarifier le débat public en vérifiant et corrigeant les assertions trompeuses ou confuses. En France, le site d'observation des médias « Arrêt sur Images » fut un des pionniers du genre. Puis *Libération* et *Le Monde*, avec respectivement les rubriques « Désintox » et le blog « Les Décodeurs », lancèrent à la fin des années 2000 des espaces entièrement consacrés à la pratique, dédiant des journalistes à cette seule tâche. L'élection présidentielle de 2012 fut le cadre d'une quasi-généralisation de ces rubriques dans l'ensemble des médias français, dans la presse écrite, mais aussi sur les radios et à la télévision. Désormais, certains journalistes ont pour seule fonction de procéder à une écoute exhaustive des déclarations politiques et à en vérifier aussi systématiquement que possible la teneur.

LES ÉVOLUTIONS DU FACT-CHECKING

Depuis, la pratique du fact-checking s'oriente dans deux directions. L'émergence des réseaux sociaux et le rôle qu'ils jouent dans l'information ont poussé les fact-checkers à étendre leur veille sur la Toile. Désormais, le fact-checking consiste aussi à sortir du champ de la parole politique pour aller débusquer les rumeurs et fausses informations véhiculées sur le Net. Dans le même temps, le fact-checking a aussi

été touché par l'exigence de réactivité que s'assignent les médias en général. Ainsi, des expériences de vérification en live ont été tentées dans des émissions politiques à la télé, des journalistes étant en charge de vérifier en direct les déclarations des invités. De leur côté, les journalistes en charge du fact-checking dans les médias ont désormais coutume de procéder sur le réseau Twitter, en direct, à des vérifications des propos énoncés lors de ces mêmes émissions ou débats politiques. La phase suivante de cette évolution est l'automatisation du fact-checking, souhaitée et expérimentée par certains. En 2013, le *Washington Post* a ainsi présenté son « Truth Teller », un logiciel robot, qui transcrit en temps réel les discours politiques et les compare avec le stock de vérifications déjà effectuées par les journalistes. Des projets similaires sont aujourd'hui à l'étude, au sein de journaux comme *Le Monde*.

UNE EFFICACITÉ CONTESTÉE

Un paradoxe se dessine toutefois : alors que la pratique du fact-checking s'est institutionnalisée, est l'objet de cours dans les écoles de journalisme, et a pris une grande place dans le débat public, son efficacité est régulièrement questionnée. Les dernières élections ont montré que les vérifications échouent le plus souvent à détourner les responsables politiques de leur propos erronés ou mensongers. Et surtout, le fact-checking se voit reprocher, par une partie des citoyens, sa prétention à dire le vrai, critique de plus en plus commune à l'endroit des médias en général.

En 2017, *Libération* a lancé Checknews, un site de fact-checking qui répond directement aux questions des internautes sur tous les sujets d'actualité. Parallèlement à ce travail de fact-checking à la demande, le site a conclu un partenariat avec Facebook (au même titre que d'autres médias français comme *Le Monde* ou France 24) pour vérifier des contenus qui circulent sur ce réseau social.

Cédric Mathiot, journaliste, responsable de la rubrique Désintox à Libération

DES « FAKE NEWS » AUX MULTIPLES FACETTES

Cette expression anglo-saxonne galvaudée recoupe en fait des situations bien différentes. Tour d'horizon des différents types de fausses informations qui circulent, du simple canular à la désinformation volontaire.

Ressources

- CheckNews, le site qui répond à vos questions checknews.fr
- Le Décodex, pour savoir si un site est fiable ou non lemonde.fr/verification
- Hoaxbuster, le site qui lutte contre les rumeurs hoaxbuster.com
- Les Observateurs France 24 observers.france24.com/fr

«C'est une fake news!», «attention aux fake news», «il faut lutter contre les fake news»... Cette expression évoque souvent le flot de désinformation qui pollue les réseaux sociaux et le débat public.

Mais il n'en existe pas de définition précise, si bien qu'elle est souvent utilisée à mauvais escient. Le président américain Donald Trump, par exemple, qualifie parfois de «fake news» des informations critiques à son égard, comme si l'emploi de cette expression coupait court à la discussion. On préférera donc utiliser les termes français appropriés pour distinguer plusieurs phénomènes différents.

LES FAUSSES INFORMATIONS

Toute information se base sur des faits: ce qu'a dit quelqu'un, le résultat d'un match de football, la température mesurée à un endroit donné ce matin... Chaque journaliste va ensuite essayer de rapporter au mieux des événements à partir de ces faits. Ce travail n'est jamais entièrement neutre: deux personnes différentes raconteront une même histoire en mettant parfois certains faits plutôt que d'autres en avant.

Mais bien loin de ces considérations, il existe un certain nombre de personnes ou de sites internet prompts à faire circuler de fausses informations. Ils citeront par exemple des chiffres qui n'existent pas ou montreront des images qui ont été retouchées pour en dénaturer le sens, dans le but de soutenir leur propre discours politique.

Par exemple, plusieurs sites internet peu scrupuleux ont affirmé en septembre 2017 que la sous-préfète en charge de la partie française de l'île de Saint-Martin se serait enfuie après le passage de l'ouragan Irma. En réalité, et de nombreux témoins en attestent, cette personne n'a pas quitté l'île à ce moment.

LA MANIPULATION

S'informer serait plus facile si toute affirmation pouvait facilement se classer, au choix, dans le «vrai» ou le «faux». La réalité est en fait bien plus compliquée: beaucoup de rumeurs partent de bribes d'informations qui sont en soi parfaitement réelles, mais viennent ensuite les déformer pour en changer le sens, souvent dans le but de faire passer un message politique.

Par exemple, un internaute a diffusé le 1^{er} octobre 2017, jour du référendum sur l'indépendance en Catalogne, une vidéo montrant un policier donner des coups à plusieurs personnes dans la rue. La légende écrite par l'internaute dit: «La police espagnole attaque les Catalans». Il s'agit en fait d'images bien réelles, mais qui ont été prises dans un tout autre contexte: elles remontent à une manifestation de novembre 2012 sans lien avec l'indépendance. S'il n'y a certes rien de «faux» à proprement parler dans cet exemple, partager cette vidéo sans en préciser la date cinq ans plus tard est très trompeur.

LES SITES SENSATIONNALISTES OU «USINES À CLICS»

Comme pour les «manipulations», ces sites internet se fondent sur des histoires réelles. Mais au lieu d'essayer de présenter l'information de manière déontologique, ces sources d'informations peu scrupuleuses vont essayer de trouver le titre le plus accrocheur possible, quitte à déformer la réalité. Seul objectif: attirer le plus de lecteurs possible sur son site, ce qui permet de générer des revenus publicitaires.

LES CANULARS

«Desigual va lancer une ligne de vêtements pour humains», «Grâce au changement d'heure, un insomniaque reste éveillé une heure de plus»... Autant de titres du site legorafri.fr qui ressemblent à s'y méprendre à ceux qu'on lit un peu partout dans la presse en ligne, mais qui se basent en réalité sur des récits imaginaires, pour faire rire.

Rien de bien méchant, donc, et peu de chances de se faire piéger a priori. À condition d'être bien réveillé. Mais attention, tout de même: les sites satiriques et parodiques se multiplient, et certains comme actualite.co proposent même à tout internaute d'inventer un article et de le partager sur les réseaux sociaux.

VÉRIFIER L'INFORMATION

Savoir vérifier est une des compétences clés de l'Éducation aux médias et à l'information. Évaluer la qualité et la pertinence d'une information, mais aussi la valeur de la source, sa fiabilité, la crédibilité de son auteur: autant de notions qui nécessitent d'apprendre à comparer les sources et à construire des critères d'évaluation de l'information.

Entrées programmes

- ÉMI cycle 4 :
Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.
- Français cycle 4 :
Informé, s'informer, déformer ?
- EMC 1^{er} GT :
Questionnement :
Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

Sources : BO spécial n°11 du 26.11.2015
BO spécial du 22.01.2019

Objectifs

- Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.
- Distinguer un fait d'une opinion.
- Développer son esprit critique face aux informations.
- Connaître les méthodes et critères de validation d'une information.

Ressources

- MOTTET, Martine. 3QPOC pour évaluer un site Internet (critères détaillés). Faire une recherche, ça s'apprend!, 2014. www.faireunerecherche.fse.ulaval.ca
- Décryptimages. www.decryptimages.net
- Les observateurs. Comment vérifier les images sur les réseaux sociaux?, France 24. <http://observers.france24.com/fr>

DÉROULEMENT

Construire des critères de fiabilité des sources

À la suite d'un travail de recherche mené sur Internet, les élèves doivent évaluer les informations trouvées et définir des critères de fiabilité des sites Internet sélectionnés. Les élèves, répartis par groupes, réfléchissent : quelles questions doit-on se poser face à une source d'information ? Quelle stratégie adopter pour vérifier une information, qu'elle soit documentaire ou d'actualité ?

Au cours d'une mise en commun, les élèves décrivent la stratégie qu'ils ont utilisée : essayer de contacter l'auteur, croiser les sources, lire les commentaires s'il y en a, analyser la présentation du site. Cette discussion fait émerger l'idée que chaque démarche peut se justifier en fonction du contexte de publication et du type de ressource ; il n'y a en effet pas de méthode idéale.

Par exemple, plusieurs sites Internet traitant de sujets polémiques ou controversés peuvent être considérés comme fiables, même s'ils apportent des éclairages opposés sur le même sujet.

Certains auteurs de bonne foi peuvent aussi commettre des erreurs : les reconnaître et les corriger est un autre signe de crédibilité. Enfin, certaines sources reprises et citées plusieurs fois dans un temps très court peuvent être sujettes à caution : vérifier l'information demande du temps.

Puis, à partir des résultats de leur travail en groupe, les élèves construisent de façon collaborative une liste de critères issue du questionnaire quintilien (ou 5W) :

Qui est l'auteur du document, est-il un expert sur le sujet, peut-on le contacter ? Quelle est la nature du site ou de l'éditeur ? Quelle est la pertinence des informations, les sources sont-elles citées ? Quel est l'intérêt du document ? D'où provient l'information ? De quand date l'information ? Comment se présente le site : clarté de la présentation et de la langue, type de publicités ? Quels sont les objectifs du

site : faire le buzz, vendre, informer, convaincre, manipuler, faire peur ?

Vérifier l'origine des images fixes et animées

Proposer aux élèves plusieurs liens vers des images ou des vidéos en ligne, afin qu'ils vérifient leur validité :

Quel est le contexte de publication (journal, réseau social) ? Quelle est l'origine de l'image ? A-t-elle été publiée sur d'autres sites ? Quand a-t-elle été prise ? L'image a-t-elle été retouchée, manipulée ? La légende correspond-elle à ce que l'on voit ? Quel est l'objectif de son auteur ? L'image présente-t-elle des détails incohérents ?

Un certain nombre d'outils peut être proposé (recherche inversée d'images et de vidéos, analyse des métadonnées, géolocalisation). Dans un second temps, proposer l'exercice inverse : légèrer une image ou réaliser le commentaire en voix off d'une vidéo, données sans contexte ni indice. Ce travail permet de placer l'élève en situation de producteur d'information. On peut ainsi travailler sur la différence entre images informatives et illustratives, entre commentaire et information, et sur la fonction des images par rapport au texte.

Prolongements

Faire contribuer les élèves à une encyclopédie en ligne (Wikidia ou Wikipédia par exemple), notamment en participant au Wikiconcours lycéen. En effet, sur Wikipédia, la « vérifiabilité » de l'information est une règle essentielle qui découle du principe de la neutralité de point de vue : « Une information ne peut être mentionnée que si les lecteurs peuvent la vérifier, par exemple si elle a déjà été publiée par une source ou référence de qualité. »^{*} Ce travail, mené sur la durée, permet aux élèves de réinvestir leurs apprentissages sur la validation des sources : croisement des informations, leur qualité et leur fiabilité, recherches sur la crédibilité de l'auteur, confrontation des points de vue et collaboration avec les contributeurs.

* Wikipédia : Vérifiabilité. [En ligne] Consulté le 17/04/2019.

RÉAGIR FACE AU COMLOTISME EN CLASSE

Les événements tragiques de l'année 2015 ont mis en lumière l'ampleur du phénomène. Depuis, le complotisme n'a cessé d'être un sujet de préoccupation, voire un défi pour l'École.

Ressources

- Gérald Bronner, *La Démocratie des crédules*, Éditions PUF, 2013.
- Didier Desormeaux, Jérôme Grondeux, *Le Complotisme: décrypter et agir*, collection Éclairer, Éditions Canopé, 2017.
- Gérard de Vecchi, *Former l'esprit critique (Tome 1: Pour une pensée libre)*, ESF Editeur, 2016.
- conspiracywatch.info
- Déconstruire la désinformation et les théories conspirationnistes sur Eduscol eduscol.education.fr

La question du complotisme^{*} s'inscrit dans un contexte de forte défiance envers la « parole officielle » (politique, institutions et médias). Le « complotisme » désigne l'attitude qui implique la recherche systématique des complots, partout, tout le temps. C'est une posture de méfiance systématique envers les informations provenant des médias mainstream, par exemple. Cette défiance va de pair avec une crise de la citoyenneté. Or, comme le précise Gérald Bronner : « *La confiance est nécessaire à toute vie sociale, et plus encore pour les sociétés démocratiques qui s'organisent autour des progrès de la connaissance et de la division du travail intellectuel.* » (Bronner, 2013)

ÉVITER LE PIÈGE DE LA RÉFUTATION IMMÉDIATE

Chez les adolescents qui doutent, la théorie du complot tend à se soustraire à la réfutation. Face aux jeunes, la réponse directe, argument contre argument, est stérile. Elle constitue même un piège pour l'enseignant. Elle peut conduire à un renversement de la charge de la preuve. C'est à l'enseignant de montrer qu'il n'y a pas eu complot, et les arguments qu'il énonce peuvent passer pour des manipulations supplémentaires. La théorie du complot peut se rapprocher de la méthode hypercritique : celui qui la pratique écarte toute contre-argumentation. Il faut éviter la situation de rupture et garder la maîtrise du temps dans la réponse (et ne pas perdre de vue que certains adolescents usent ainsi de la provocation pour perturber le cours par exemple).

ACCEPTER LA CONTRADICTION ET S'ARMER INTELLECTUELLEMENT

Il ne s'agit pas d'entrer dans un débat sans fin pour mesurer la véracité des arguments complotistes. Il n'est nullement question d'accepter des vérités différentes, dites faits alternatifs, sur un fait établi et vérifié. Mais il faut accepter la contradiction et regarder : comment sont construites les théories du complot ? D'où viennent-elles ? Comment se diffusent-elles ? Pourquoi y croit-on ? De quoi sont-elles les maux ?

* « Pierre-André Taguieff décode la théorie du complot », propos recueillis par Christophe Ono-Dit-Biot, *Le Point*, 15 décembre 2011.

Il s'agit d'un sujet complexe, aux racines profondes, qui a fait l'objet de nombreuses publications, tout particulièrement en sociologie et en histoire. Le site Conspiracy Watch (Observatoire du conspirationnisme) fournit une bibliographie très riche. Des ressources sont également proposées par Éduscol et Canopé.

FORMER L'ESPRIT CRITIQUE

Le développement de l'esprit critique est une des grandes ambitions de l'École. « *Aujourd'hui, plus que jamais, on a besoin de citoyens capables de faire le tri dans les informations et de débusquer les pièges des imposteurs, afin de réaliser des choix pertinents pour le bien de tous comme pour le leur.* » (Vecchi, 2016) Le problème est que le complotisme se réclame également de l'esprit critique. La logique et la rhétorique complotistes nécessitent d'être décryptées. Des habitudes de questionnement critique doivent être développées chez les élèves, en leur fournissant des outils et des clés pour qu'ils puissent se construire un jugement de manière autonome dans une société de l'information et de la communication. L'Éducation aux médias et à l'information participe clairement à cette formation de l'esprit critique.

PROPOSER UNE RÉPONSE À LONG TERME

La réponse apportée va engager un travail au long cours. Une action suivie sur plusieurs années va être nécessaire. Comme le soulignent Jérôme Grondeux et Didier Desormeaux : « *Un travail sur le complotisme ne recevra pas forcément l'adhésion de tous les élèves et ne constituera pas forcément un « vaccin » efficace et durable. Une activité ne prend sens que dans le processus global de l'éducation... Le temps de l'éducation est un temps long.* ». À l'école, l'Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI) contribue à une véritable pratique citoyenne de l'information qui se prolongera à l'âge adulte.

Karen Prévost-Sorbe, coordonnatrice académique CLEMI, académie Orléans-Tours

L'AFFAIRE DU FAUX SELFIE DE THOMAS PESQUET

Les théories du complot concernant la conquête de l'espace ne datent pas d'aujourd'hui. Elles sont apparues dès les années soixante, quand l'URSS et les États-Unis déclenchent une guerre des images empreinte de propagande. Des complotistes développent dès lors une culture du doute et remettent en cause certains faits: la Terre ne serait pas ronde (théorie platiste), l'homme n'aurait jamais marché sur la Lune et la station spatiale internationale n'existerait pas!

Ressources

- Gizard Dakota, « Thomas Pesquet dans l'espace: mission réussie! », 1jour1actu, 17 janvier 2017. 1jour1actu.com
- Dossier « Info: démêler le vrai du faux », JDE, 19 mars 2017. jde.fr
- Nathalie Nouailles, « Selfie de Thomas Pesquet: vrai ou faux? Une proposition pour la SPME 2017 », Fiche pédagogique. clemi.ac-creteil.fr

LE FAUX SELFIE: UN PHOTOMONTAGE DIFFUSÉ DÈS 2015

Publiée pour la première fois en 2015 sur le compte Instagram de l'artiste Robert Jahns, spécialisé dans le traitement digital de photographies et créateur d'œuvres hyperréalistes, cette photo représente un(e) astronaute, lors d'une sortie à l'extérieur de la Station spatiale internationale (ISS), avec la Terre en arrière-plan. Ce photomontage, très réaliste, a circulé sur les réseaux sociaux en 2015, et a même été repris par des médias d'information, alors crédité en tant que photo de l'ESA (Agence spatiale européenne) et légendé comme représentant Samantha Cristoforetti, une astronaute italienne ayant séjourné dans la Station spatiale internationale de novembre 2014 à juin 2015.



Le faux selfie, une œuvre de R. Johns

Mais l'astronaute italienne Samantha Cristoforetti n'a jamais publié cette photo sur aucun compte, et l'ESA non plus! En réalité, Robert Jahns a créé le photomontage à partir d'une photographie de l'astronaute japonais Aki Hoshida, publiée sur Wikipédia en 2012; il a ajouté la Terre en arrière-plan et a procédé à quelques modifications de la combinaison spatiale de l'astronaute.



Aki Hoshida (Wikipédia, 2012)

LA SORTIE SPATIALE DE THOMAS PESQUET DU 13 JANVIER 2017

Afin de procéder à une opération de maintenance, Thomas Pesquet effectue sa première sortie extravéhiculaire durant six heures avec l'astronaute américain Shane Kimbrough. Il publie un selfie où la Terre se reflète dans le casque du scaphandre (sans la Terre en arrière-plan). Cependant, dès le 15 janvier 2017, l'ancienne image de Robert Jahns circule à nouveau sur les réseaux sociaux, avec une légende qui laisse penser qu'il s'agit d'un selfie pris par l'astronaute français. La supercherie est vite dévoilée et commentée par les internautes.



Ressources Vidéo

- DVD *Opération Lune* de William Karel, voix de Philippe Faure, 52 min, Arte, 2002.
- DVD *Gagarine, premier homme dans l'espace* de Serge Viallet, Julien Gaurichon, 25 min, Arte/INA, 2012, coll. «Mystères d'archives».
- *Journal d'un cosmonaute*, film de propagande soviétique sur la conquête spatiale, 1965. Atelier des archives. [Sur YouTube](#).
- *Moonwalk One* de Theo Kamecke, 96 min, Francis Thompson Inc., 1970. Fiches pédagogiques à propos du film *Moonwalk One* au programme de l'opération Collège au cinéma 2016-17, soutenue par le C.N.C. En ligne [sur transmettrelecinema.com](#).

LA RÉPONSE DE L'ASTRONAUTE FRANÇAIS LE 23 FÉVRIER 2017

Thomas Pesquet, très actif sur son compte Twitter, publie une photographie: un authentique selfie avec la Terre en arrière-plan, pour preuve de sa présence dans l'espace, ajoutant un commentaire humoristique en réponse à ceux qui mettent en doute l'existence de la station spatiale et déclarent que les astronautes n'ont jamais quitté la Terre.



LA PREUVE PAR L'IMAGE ?

Toutefois, cette publication n'a pas mis fin à la diffusion d'infos sur le sujet, puisque dès les heures qui ont suivi, d'autres commentaires et photomontages assez grossiers ont continué de remettre en cause les faits... Le tweet de Thomas Pesquet est « un petit clin d'œil à cette culture du doute », a déclaré Jules Grandsire (responsable de la communication des astronautes européens à l'ESA) mais le cliché lui-même, malgré son authenticité, ne pourra pas stopper l'imagination, le doute ou la mauvaise foi des complotistes.

ANALYSE D'IMAGES, ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Comparer le vrai et le faux selfie de Thomas Pesquet.

Le selfie de Thomas Pesquet (cliché authentique bien sûr): on peut voir en transparence, dans le casque du scaphandre, le visage de Thomas Pesquet. En arrière-plan, la Terre est bien plus proche, par rapport à l'arrière-plan du faux selfie, ce qui est plus crédible au vu de la distance entre l'ISS et la planète. La qualité du cliché est moindre: la lumière est insuffisante et le cadrage est imparfait, on aperçoit une

partie de la station à gauche et la courbure de la Terre en arrière-plan est brisée par le casque.

Le faux selfie, œuvre de Robert Jahns: le reflet sur le casque du scaphandre peut laisser penser qu'il y a eu utilisation d'un flash comme source principale de lumière, ce qui est une source lumineuse insuffisante dans l'espace pour générer cet éclairage si fort, qui procure un contraste exceptionnel, gommant les ombres sur la combinaison de l'astronaute. En arrière-plan, la Terre est plus éloignée, et la vue idéale sur la France, sans aucun nuage et avec un si bon angle de vue, est peu probable lors d'une sortie extravéhiculaire qui est une activité hautement technique, laissant peu le loisir d'offrir une prise de vue aussi ciblée et esthétique que celle qui nous est présentée ici.

SUGGESTIONS POUR LA CLASSE

Dès le cycle 3, au cycle 4: Par une recherche d'information, à l'aide de différents moteurs de recherche, faire identifier les sources d'informations fiables en matière d'astronomie. Sensibiliser les élèves aux différences dans la production et la diffusion d'images, notamment celles liées à l'espace, auprès du grand public avant et depuis l'avènement du web et des réseaux sociaux. Cela pourra être l'occasion de travailler avec les élèves la notion de « rumeur » versus « information scientifique » et d'évoquer l'existence de quelques théories du complot, portées par certaines techniques narratives (telle que le mille-feuilles argumentatif), de faire la distinction entre doute systématique des complotistes et le doute méthodique cartésien.

Au lycée: À partir de l'analyse de films tels qu'*Opération Lune* et *Moonwalkers*, faire identifier les procédés visuels et narratifs afin de démontrer qu'une image est une représentation construite et n'est pas une preuve suffisante en soi de la réalité. À partir de *Gagarine, premier homme dans l'espace*, montrer l'enjeu des images truquées, notamment dans le champ géopolitique, au sein de la guerre d'images observée durant la conquête spatiale.

Autres pistes de réflexion à trouver dans le dossier « Bluff, conspirationnisme, intox: les théories du complot atteignent l'espace », CLEMI, mars 2017 sur [clemi.fr](#).

Isabelle Féroc Dumez, directrice scientifique et pédagogique du CLEMI

PETITE TYPOLOGIE DES PUBLICITÉS CACHÉES

Comment faire passer au mieux un message publicitaire ? En laissant penser qu'il ne s'agit pas d'un message publicitaire. Du publi-rédactionnel à l'article de presse sponsorisé, en passant par le placement de produit par un youtubeur célèbre, revue de pub (cachée) à laquelle les élèves sont confrontés au quotidien, sans forcément le savoir.

Ressources

- Article 20 de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. www.legifrance.gouv.fr
- Déclic' Critique, Comment repérer une publicité discrète sur YouTube, CLEMI. clemi.fr
- Dossier « Publicité: les mille ruses », Arrêt sur Images. arretsurimages.net
- LEHU, Jean-Marc, *La Publicité est dans le film*, Éditions d'Organisation, 2006.
- « Les Infiltrés », *M le magazine du Monde*, Louise Couvelaire, 5 septembre 2014.

LE PLACEMENT DE PRODUIT

Difficile aujourd'hui d'allumer sa télévision, d'aller au cinéma ou de regarder un youtubeur sans qu'une voiture ou un téléphone ne soient mis en avant par les personnages à l'écran. Depuis 2010, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel impose une signalétique spécifique pour ces placements de produit (le symbole P en bas à droite de l'écran) à la télévision. Mais les youtubeurs français ou étrangers ne précisent pas toujours avoir été rémunérés par une marque pour faire la promotion d'un film ou d'un jeu vidéo. Pour y remédier, YouTube oblige désormais les vidéastes à indiquer aux internautes sur leur vidéo « Inclut une communication commerciale ». Une précision obligatoire puisque la loi française impose que le « message promotionnel » et « l'annonceur » soient tous deux « clairement identifiables ». Mais cette mention est-elle suffisante ? Les élèves comprennent-ils qu'il s'agit d'une forme de publicité ? Pas forcément.

Au-delà des produits, la fiction française se met par ailleurs au placement d'idées, quasiment impossible à détecter à l'œil nu. Exemples ? L'association des notaires de France a payé pour rendre plus moderne et sympathique un personnage de notaire, au cinéma, dans le film *Arrête de pleurer Pénélope* (2011). Même cas de figure avec la fédération française de rugby, qui a payé pour qu'un épisode de la série *Joséphine ange gardien* de TF1 soit consacré à un joueur de ce sport (« Les Infiltrés », *M le magazine du Monde*, Louise Couvelaire, 5 septembre 2014).

LE PUBLI-RÉDACTIONNEL

Autre procédé très répandu de longue date : faire en sorte que le contenu publicitaire ressemble le plus possible à un article de presse dans la forme (interview ou reportage par exemple, avec titre, chapô et légende). Rédigé par l'annonceur ou son agence de publicité, le contenu est publié tel quel dans le journal. Ces contenus sont (plus ou moins) facilement reconnaissables grâce à la mention de type

« Communication » ou « Publi-rédactionnel » (souvent discrète, en haut de page) et parfois grâce à une légère différence de maquette.

LE « NATIVE ADVERTISING* » (ARTICLE, VIDÉO)

Sur Internet, les pratiques ont évolué et le « native advertising » a détrôné le publi-rédactionnel. Ici, ce n'est plus l'annonceur qui rédige le contenu, mais directement des journalistes, sur commande. Exemples ? Un test du jeu vidéo *Fallout 4*, publié en novembre 2015 par le magazine *Les Inrocks*, mais payé par l'éditeur du jeu, Bethesda. Ou encore un reportage, publié par Buzzfeed le 19 octobre 2017 sur « les cascadeurs hollywoodiens » qui réalisent les scènes de course poursuite en voitures, et commandé par le constructeur Ford. En plus de la forme, le ton est aussi exactement le même que dans le reste du média concerné.

LE « BRAND PUBLISHING** »

Derrière le terme tout aussi barbare de « brand publishing » se cache une idée simple : pourquoi payer pour un seul contenu, quand on peut s'offrir un média tout entier ? Depuis quelques années, des entreprises se sont spécialisées dans la création de « médias » sur mesure pour les marques. Exemples ? Hello Life, le site d'actu sur la banque de BNP Paribas ou Le Bon Guide, financé entre autres par la SNCF. Ils sont édités par Webedia, entreprise française à qui appartient Allociné ou Jeuxvideos.com. Comment ça marche ? Concrètement, comme l'explique un responsable de Webedia, les annonceurs se font dans un premier temps discrets, histoire d'installer le média sans qu'il soit identifié comme un support publicitaire. Ensuite, généralement « au bout de six à neuf mois », les services et produits de la marque vont être progressivement mis en avant.

Vincent Coquaz, journaliste à *Libération* et formateur ÉMI

* Publicité native

** Contenu de marque

REPÉRER LA PUBLICITÉ CACHÉE SUR YOUTUBE

Selon des statistiques fournies par YouTube en octobre 2017, « 8 Français sur 10 entre 16 et 24 ans vont sur YouTube au moins une fois par jour ». Il suffit de sonder une classe de collège ou de lycée pour mesurer la popularité de cette plateforme et des youtubeurs auprès des élèves. Mais si toutes les vidéos sont consultables gratuitement, leur production a nécessairement un coût. Les youtubeurs et les sociétés de production se financent grâce à la publicité. Encore faut-il que l'utilisateur la visionne. Voilà pourquoi la publicité se fait de plus en plus discrète.

Entrées programmes

Collège

■ Français – Cycle 4

Lire et comprendre des images fixes et mobiles variées

■ EMI – Cycle 4

L'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique

Lycée

■ Sciences de gestion – Terminales STMG, spécialité « mercatique »

Mercatique et consommateurs, Mercatique et marché, Mercatique et société

■ Sciences économiques et sociales

L'influence de la mode et de la publicité sur la consommation

■ LVE – Bac pro

Comprendre et réaliser un message publicitaire

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015, BO spécial du 22.03.2012; BO spécial

DÉROULEMENT

Malgré une réglementation assez claire sur la nécessité de signaler un contenu publicitaire (l'article 20 de la loi du 21 juillet 2004 précise que « toute publicité doit pouvoir être clairement identifiée comme telle »), il est encore relativement difficile de repérer une publicité cachée sur YouTube. L'absence de signalétique ne permet pas toujours de savoir si une vidéo contient un placement de produit ou a été financée directement par une marque. Pour préparer sa séance, l'enseignant devra donc bien sélectionner les différentes études de cas. Les exemples cités dans cette fiche ont été étudiés dans le cadre de nos ateliers Déclic' Critique avec des élèves de cycle 3 et de cycle 4.

Faire prendre conscience des différentes informations qui accompagnent une vidéo

Pour réussir à identifier la nature exacte d'une vidéo publiée sur YouTube, il est nécessaire de sensibiliser les élèves aux différentes informations disponibles autour de la vidéo. Le titre, le nom de la chaîne, le nombre de vues et les suggestions de vidéos supplémentaires sont généralement assez vite repérés. En revanche, les informations disponibles au bas de la vidéo, en cliquant sur le bouton « Plus », sont la plupart du temps ignorées. Or, c'est souvent à cet endroit qu'un youtubeur mentionne le nom d'un co-producteur.

Exemple avec la vidéo de Cyprien « Les Sims VS la vie » sur le jeu vidéo les SIMS.

YouTube Recherche

Les Sims VS La vie

23474715 vues 368 K 4,9 K PARTAGER ENREGISTRER ...

Bigorneaux & Coquillages
Ajoutée le 8 sept. 2014
ABONNÉ 6,3 M

La vie des sims, c'est quand même bizarre. Surtout si on la compare avec notre vie !

Chef de projet: Julien Allard
PLUS

6501 commentaires TRIER PAR

Objectifs

- Développer l'esprit critique des élèves.
- Susciter des réflexes de vérification des sources.
- Distinguer les différents types de vidéos publiées sur YouTube.

Après avoir demandé aux élèves leur impression à la suite du visionnage de la vidéo, demandez-leur de regarder les informations qui y figurent : titre de la vidéo, nombre de vues, titre de la chaîne, suggestions d'autres vidéos... En cliquant sur le bouton « Plus », au bas de la vidéo, ils verront la liste de l'équipe technique et la mention : « Avec la participation d'Electronic Arts ».



Electronic Arts est le producteur du jeu vidéo. Il a donc co-financé cette vidéo, qui peut ainsi être considérée comme une publicité, c'est-à-dire un contenu cherchant à vanter les mérites d'un produit ou à faire connaître une marque.

Faire acquérir des réflexes de vérification

Après cette première sensibilisation aux informations annexes d'une vidéo YouTube, demandez aux élèves, répartis par petits groupes, de lister toute une série de questions permettant de vérifier la nature exacte d'une vidéo. Lors de la restitution collective, un certain nombre de questions est censé émerger : qui a publié cette vidéo ? Quel est ce type de contenu ?

Est-ce un tuto ? Une parodie ? Une interview ? Un montage d'extraits vidéo ? Un clip ? Une démonstration de jeux vidéo ? Une publicité ? Sur quelle chaîne YouTube la vidéo a-t-elle été postée ? Pourquoi le youtubeur a-t-il réalisé sa vidéo ? Des marques sont-elles apparentes ?

Lorsque cette phase de restitution est terminée et qu'une liste de questions-type a été établie, montrer aux élèves différents types de vidéos YouTube pour qu'ils puissent eux-mêmes vérifier la nature exacte de ce qu'ils regardent : extrait de JT, reportages, tuto... et inclure dans ce panel différentes formes de publicité cachée. Car s'il est nécessaire de faire acquérir ces réflexes de vérification, il n'y a pas de recette transposable sur chaque vidéo.

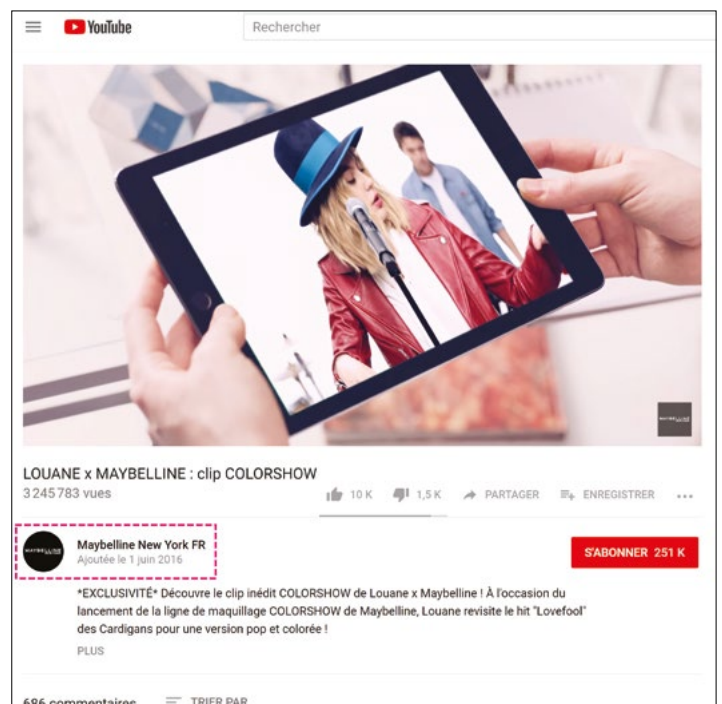
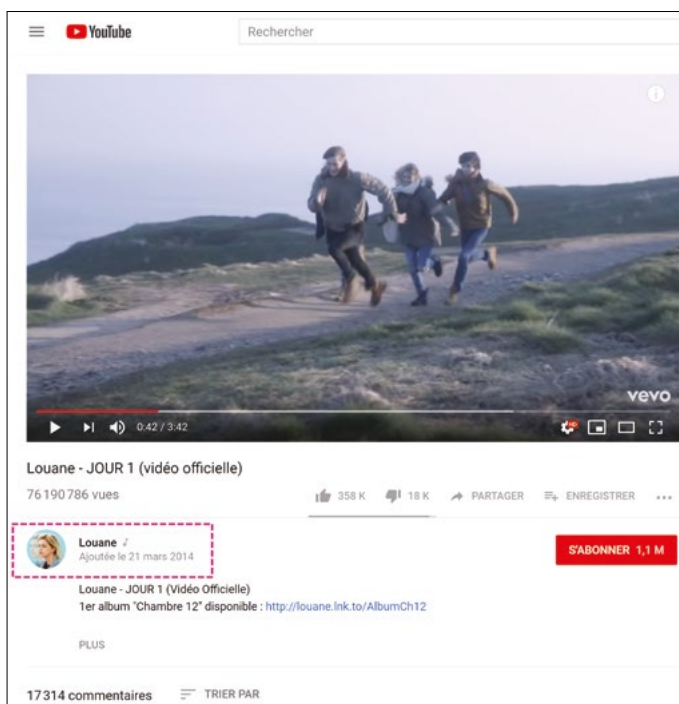
Illustration avec deux cas très différents :

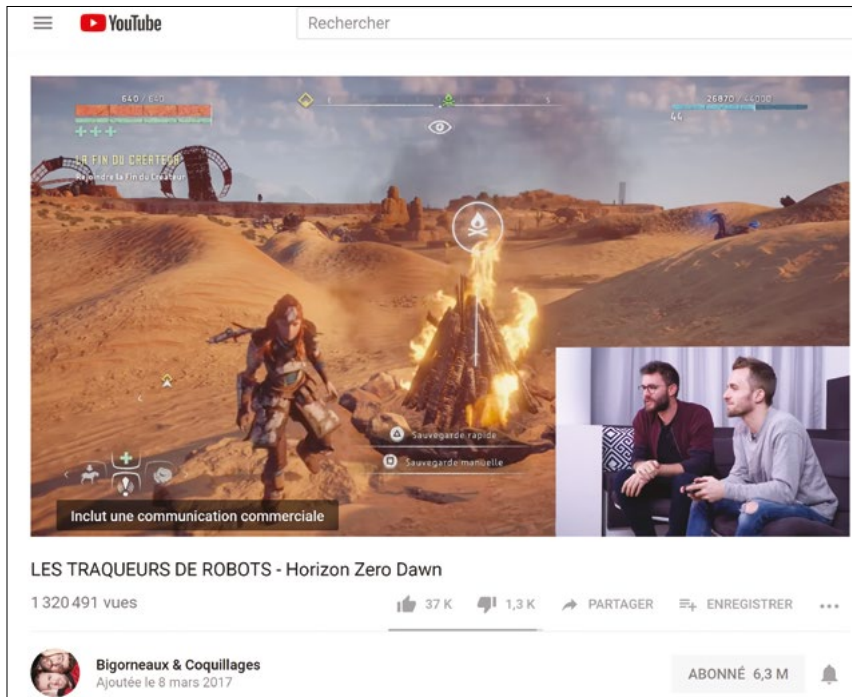
Le clip sponsorisé

La chanteuse Louane publie de nombreux clips sur sa chaîne YouTube.

Elle a également tourné une reprise de « Lovefool » des Cardigans pour le compte d'une marque de cosmétiques.

La vidéo, intitulée « Clip Colorshow », a été publiée sur la chaîne YouTube de la marque, et de nombreux produits de maquillage apparaissent dans les scènes. Mais la mise en scène est trompeuse : rien n'indique formellement qu'il s'agit d'une publicité. Seule la présence de la marque et le nom de la chaîne YouTube sous-entend bien qu'il s'agit d'une publicité... vue plus de 3 millions de fois.





Ressources

- Ateliers Déclic' Critique www.clemi.fr/declic
- « YouTube, une usine à clics fric », *Topo* n° 1.
- Dossier d'Arrêt sur images: « Publicité: les mille ruses ».
- William Audureau, « Cyprien, Norman, EnjoyPhoenix: le business trouble des youtubeurs », *Le Monde*, 09/11/2015.
- Vincent Manilève, « Comment fonctionnent les agences qui gèrent les youtubeurs », *Slate.fr*, 01/09/2016.
- Cassini, Sandrine, « Publicité dissimulée: premières sanctions contre les youtubeurs avant l'été », *Le Monde*, 07/03/2016.

Vidéo sponsorisée à la signalétique obscure

La publicité n'est pas forcément cachée mais elle peut être discrète. Par exemple, sur la chaîne YouTube Bigorneaux & Coquillages (Ex CyprienGaming), créée par les youtubeurs Cyprien et Squeezie, on peut voir une vidéo de démonstration du jeu « Horizon Zero Dawn » par deux youtubeurs. Cette vidéo cumule plus de 1,3 million de vues. Une simple vidéo de démo? Pas tout à fait. La mention « inclut une communication commerciale » s'affiche pendant les 20 premières secondes de la vidéo. Depuis 2016, YouTube a en effet ajouté une fonctionnalité permettant aux youtubeurs d'indiquer qu'une vidéo est un contenu sponsorisé. Seulement, le vocabulaire choisi « communication commerciale » n'est pas forcément très clair pour des élèves de collège comme nous avons pu le constater auprès d'élèves de quatrième.

Faire acquérir ces réflexes de vérification, en travaillant sur ces différents formats publicitaires présents sur YouTube est indispensable, car à partir du moment où la nature même du message est cachée, ce type de pratique est une forme de désinformation.

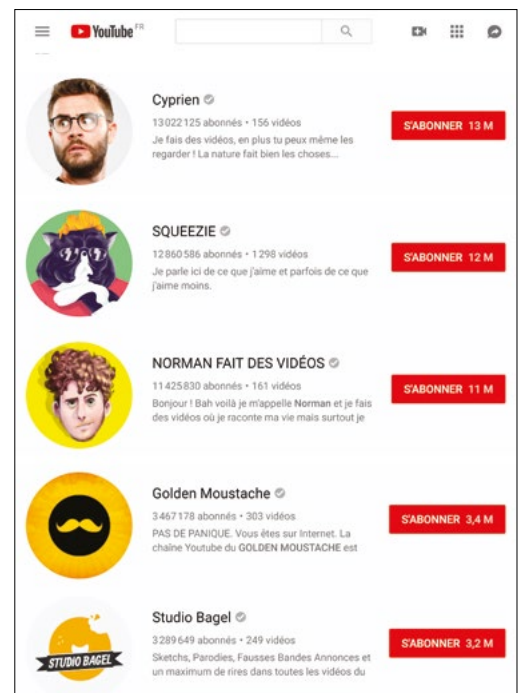
PROLONGEMENTS

Le modèle économique des youtubeurs

Une fois cette sensibilisation effectuée avec les élèves, il est possible d'étudier, en classe, le modèle économique des youtubeurs. Car s'ils gagnent de l'argent par le système de publicité de Google, les vidéastes les plus importants travaillent au sein d'agences baptisées MCN (pour « multi-channel networks ») ou réseaux multi-chaînes. Ces agences gèrent les revenus

des youtubeurs : véritables régies publicitaires, les MCN négocient avec les annonceurs pour les publicités diffusées avant les vidéos mais aussi pour les autres formes de publicités comme les contenus sponsorisés (c'est-à-dire payés par une marque) ou les placements de produit (technique consistant à promouvoir un produit dans un programme télévisé, un film ou une vidéo sur Internet). Ces MCN gèrent également la carrière d'un youtubeur en l'aidant dans la création de contenus et le développement de son audience.

De grands groupes médias ont investi sur le Web en créant ou en rachetant des MCN: Canal+ détient Studio Bagel, M6 possède Golden Moustache et Rose Carpet, TF1 a créé l'agence Finder Studios. Mais c'est le groupe Webedia, spécialisé dans le numérique, qui a fait la plus grosse affaire en rachetant Mixicom, le MCN des plus gros youtubeurs français (Cyprien, Norman et Squeezie totalisant, à eux trois, 37 millions d'abonnés en 2019).



En classant les youtubeurs en fonction de leur appartenance à des grands groupes, les élèves peuvent ainsi mieux appréhender l'univers médiatique qui les entoure.

Sébastien Rochat, responsable du Pôle Studio du CLEMI

LES TRACES, L'OMBRE DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

L'identité numérique se construit à partir des traces volontaires ou involontaires, subies ou choisies, que laissent les internautes lors de leurs activités sur Internet (recherche et publication), particulièrement quand ils utilisent les réseaux sociaux et les objets connectés.

Entrées programmes

■ Cycle 4 – ÉMI

Comprendre les notions d'identité et de trace numériques.
Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.

■ Technologie

Adopter un comportement éthique et responsable.
Développer les bonnes pratiques de l'usage des objets communicants.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Objectifs

■ Cycle 4 – ÉMI

Comprendre les notions d'identité et de trace numériques

■ Cycle 4 – ÉMI

Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public

Ressources

■ Michel Arnaud et Louise Merzeau, Hermès - *Traçabilité et réseaux*, CNRS, 2009.

■ Dominique Cardon, *Le design de la visibilité*, FYP Éditions, 2009.

■ Antonio Casili, *Être présent en ligne : culture et structure des réseaux sociaux d'Internet*, Idées économiques et sociales, 2012.

DÉROULEMENT

Vie numérique et vie privée

Utiliser le jeu « Médiasphère » comme outil de médiation, et notamment les questions de couleur jaune « Ma vie numérique », pour mettre en place un débat autour des notions de vie privée, vie publique, vie professionnelle et de l'influence qu'ont les traces numériques dans l'interconnexion de ces sphères.

Faire comprendre que les sphères privée, publique et professionnelle s'interconnectent à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux et que ces interconnexions sont dues aux traces que nous laissons sur les réseaux.

Découvrir la notion de traces numériques

Traces de navigation

Sur le navigateur Firefox, installer l'extension « Lightbeam », puis demander aux élèves d'effectuer une série de recherches sur différents sites. Une fois les recherches terminées, ouvrir l'extension « Lightbeam » pour visualiser sur un graphique les interactions de la navigation.

Le graphique met en évidence que ces interactions se répartissent en deux catégories : les sites visités par les élèves (représentés par des cercles) et les sites tiers connectés aux sites visités via des cookies (représentés par des triangles). Faire comprendre que ces traces relèvent de deux modes de navigation : volontaire (sites visités) et involontaire (sites tiers).

Traces de publication

Demander aux élèves, à l'aide du moteur de recherche Webmii, de réaliser une requête sur une personnalité. Une fois la page des résultats affichée, naviguez sur les différents profils proposés (Facebook, Twitter, etc.)

Faire identifier par les élèves les trois types de traces : traces liées au profil (créées lors de la création du profil), traces de publication (textes, images, vidéos, partages...) et traces de publication par des tiers (likes, commentaires, partages...). Faire comprendre que ces traces sont de deux types : volontaires (publication/profil) et subies ou héritées (publication de tiers).

Traces liées aux objets connectés

Demander aux élèves d'utiliser la simulation interactive « Vivez une journée de données ».

Mettre en évidence que nos objets connectés du quotidien (smartphone, carte bleue, badge de télépéage, carte de transport, montre connectée...) collectent des traces de différents types (localisation, santé, surveillance). Faire comprendre que les objets connectés permettent de retracer le quotidien de tout le monde.

Liens entre traces et identité numérique

Regarder la vidéo « Dave le voyant », sous-titrée en français sur YouTube.

Demander aux élèves de réaliser le portrait des quidams ayant participé à l'expérience de Dave le voyant. Classifier les traces selon les sphères auxquelles elles appartiennent (privée, publique, professionnelle). Engager une réflexion critique : quelles exploitations peuvent être faites des traces numériques collectées ? Faire comprendre que les traces collectées d'un individu peuvent permettre de réaliser son portrait fidèle.

PROLONGEMENTS

Réaliser un album de fin d'études (« Yearbook »), réel ou virtuel, dans lequel apparaîtra le portrait numérique de chaque élève d'une classe. Les portraits seront constitués uniquement à partir des traces volontaires ou non, subies ou non.

Ce travail, mené sur la durée, permet aux élèves de réinvestir les notions apprises sur les traces numériques, à savoir les différentes sphères de la vie numérique, les différents types de traces et le lien entre traces et identité numérique.

DONNÉES, VIE PRIVÉE ET PUBLICITÉ : COMPRENDRE L'ÉCONOMIE DU WEB

Acheter en ligne, envoyer des mails, écouter de la musique en streaming, lancer une requête sur un moteur de recherche... Toutes ces activités sur Internet génèrent chaque jour des milliards de données et forment ce que l'on appelle le big data. Analysées et exploitées, sans cesse actualisées, ces données représentent potentiellement d'immenses sources de revenus.

Entrées programmes

- **LVE 1^{re} et Tale GT**
Formation culturelle et interculturelle
Citoyenneté et mondes virtuels
- **SNT 2nde**
Internet, le web, les réseaux sociaux
- **Sciences de gestion et numérique 1^{re} STMG**
Numérique et intelligence collective

Source : BO spécial du 22.01.2019

Ressources

- « Comment une poignée d'entreprises technologiques contrôlent des milliards d'esprits chaque jour ? » Tristan Harris, [Conférence TED - 2017](#).
- CITTON, Yves, *L'économie de l'attention, Nouvel horizon du capitalisme ?* Éditions La découverte - 2014.
- KESSOUS, Emmanuel, *L'attention au monde, Sociologie des données personnelles à l'ère numérique*. Éditions Armand Colin - 2012.

DÉROULEMENT

Collecte des données

Les élèves travaillent en deux groupes : un groupe prend en charge le modèle économique de Google, l'autre celui de Facebook.

1. Sous forme de brainstorming, ils recensent les services mis à disposition des utilisateurs et réfléchissent aux raisons de leur succès. Les élèves peuvent penser notamment à la gratuité et à la simplicité.
2. Grâce au document « Comment les GAFAM génèrent des milliards – Principale source de revenus des GAFAM en 2017, en dollar US » [du site Statista](#), ils étudient les revenus des réseaux sociaux et en dégagent la principale source.
3. Après avoir lu les conditions générales d'utilisation (CGU) de [Facebook](#) et de [Google](#), ils représentent sous forme de carte mentale tous les types d'informations personnelles auxquelles ces réseaux ont accès, au-delà de ce que chacun échange via photos, vidéos et messages textes.
4. Ils décryptent le fonctionnement des algorithmes de Facebook et de YouTube à partir de la ressource « [Comment fonctionne l'algorithme de Facebook et des réseaux sociaux Instagram, Twitter, LinkedIn et YouTube](#) » de l'agence Tiz.
5. Ils analysent le lien entre les services fournis et le modèle économique de ces géants avec une réflexion sur les limites de la gratuité sur Internet. Les élèves peuvent par exemple évoquer le fait que les services fournis permettent la collecte et le classement des données décrivant finement l'utilisateur.

Valorisation financière des données

1. Individuellement, les élèves analysent les publicités qu'ils reçoivent sur les réseaux sociaux personnels ou via leurs navigateurs (nature du produit, nom des marques) et les

classent en fonction de leur centres d'intérêts (goûts commerciaux, loisirs, sport...) et de la localisation.

2. Par groupe de quatre, ils comparent leurs résultats et étudient les points communs et les différences.
3. Ils analysent le lien entre le profil utilisateur, ses interactions, et le ciblage publicitaire.

L'économie de l'attention

1. Par groupe de quatre, en s'aidant de leurs pratiques personnelles et des arguments de l'article « Réseaux sociaux et plateformes : après des années de manipulation cognitive, vers une écologie de l'attention ? » en ligne sur le blog [The brand news d'Hervé Monnier](#), ils indiquent les éléments incitant les utilisateurs à rester sur un réseau social. On peut prendre comme exemple Facebook, Twitter ou YouTube.
2. En s'aidant des articles « Qu'est-ce que le Privacy by Design » du [site de l'entreprise DPMS](#) et « Moteurs de recherche : nos alternatives à Google pour protéger votre vie privée » [sur Cnetfrance](#), ils indiquent les éléments permettant de limiter l'impact du phénomène (par exemple, la réglementation européenne RGPD, le paramétrage navigateur web, les moteurs de recherche alternatifs...).

PROLONGEMENT

Débat : « Si c'est gratuit c'est toi le produit » ; est-il possible de sortir de cette réalité aujourd'hui ? Que sommes-nous prêts à payer ? On peut pour cela s'appuyer sur l'article de [20minutes.fr](#) « Pourquoi une version payante de Facebook serait-elle possible dans le futur (lointain) ? »

Sylvain Joseph, formateur CLEMI

LES NOUVEAUX FORMATS DE L'INFO

Stories, vidéo-textes, podcasts, bandes dessinées : autant de nouveaux formats journalistiques qui renouvellent la relation aux lecteurs, réduisent et redessinent les frontières de l'information, à la lisière du récit, de la fiction ou du divertissement.

Ressources

- Eutrope, Xavier, « L'info sur Instagram : l'image plus forte que les mots ? », INA Global, 2018. larevuedesmedias.ina.fr
- Eyriès, Alexandre, Pélissier : « Fictions du réel : le journalisme narratif », Cahiers de Narratologie n°26, 2014. journals.openedition.org

DE L'ÉPHÉMÈRE À L'ILLIMITÉ

L'avènement des médias sociaux et des chaînes d'information en continu a considérablement réduit le temps consacré au traitement de l'information d'actualité avant sa publication. Vidéos en direct, flux d'informations, stories font désormais partie du paysage médiatique. Ces contenus sont aussi devenus plus volatiles : difficile de se repérer dans la surabondance d'informations et de rechercher une information croisée au cours de sa navigation.

À l'inverse, on observe aujourd'hui une volonté de certaines rédactions de s'affranchir de ce modèle pour revenir à un travail plus approfondi d'éditorialisation, de vérification et de hiérarchisation de l'information, sans toutefois abandonner les possibilités techniques offertes par le numérique et la créativité. C'était l'objectif de la revue *XXI* à sa création : revenir à un traitement long et fouillé de sujets de fond, tout en créant un nouveau format de journalisme narratif, introduisant notamment la bande dessinée d'actualité dans la presse. Cette dimension créative se retrouve également dans le podcast¹, format radiophonique protéiforme, produit dans un temps long, écoutable à volonté et sans contrainte de lieu ou de temps.

QUAND L'INFORMATION REPREND LES CODES DE LA FICTION

Les formats tels que les stories ou les vidéo-textes, comme Brut ou Loopsider, privilégient les formats courts et les images. Les contenus sont calibrés pour un accès via smartphone : écran vertical, vidéos avec textes en surimpression pour un visionnage sans son. Ils présentent une information plus synthétique – voire réductrice – mais aussi plus spectaculaire, dans une gestion de l'économie de l'attention. Empruntant les codes de la culture web et les références aux séries ou au cinéma, ils utilisent une approche ludique, pédagogique et démonstrative.

La mise en scène de l'information et la narration prédominent à la fois dans le traitement des sujets mais aussi dans la circulation contrôlée entre les cartes, snaps ou images.

Très présente dans les stories, on retrouve cette pratique du storytelling dans la bande dessinée d'actualité : la narration de l'actualité nous rapproche de la fiction en utilisant les codes d'un genre plutôt fictionnel, parfois documentaire. La revue *Topo*, par exemple, se propose de « raconter l'actualité » en BD : il s'agit à la fois d'utiliser l'image comme support d'information mais aussi d'apprendre à lire le dessin.

L'image prédomine souvent : sur Instagram ou Snapchat, ce sont les images qui donnent le plus d'informations et qui introduisent un rapport divertissant à l'information.

Une autre initiative tout aussi intéressante est celle du site d'information *Les Jours*, qui propose aussi de « raconter l'actualité en séries », et fabrique des récits informationnels.

DES MÉDIAS DE COMMUNAUTÉ

Les nouveaux formats numériques, notamment via les médias sociaux, facilitent les interactions entre émetteur et récepteur de l'information : sondages, votes, partages d'informations, commentaires ou appels au témoignage sont de plus en plus utilisés.

On répond aussi aux questions des lecteurs ; certains ont même fait de ce principe leur fondement, comme *Checknews de Libération*, qui se propose d'être un « moteur de recherche humain » et où des journalistes répondent aux questions des internautes.

Cette relation entre journalistes et lecteurs, pensée également pour construire des communautés d'utilisateurs autour d'un média, transforme la circulation du message : il peut être circulaire ou horizontal grâce aux logiques de likes, de partage et de citation.

Ces formats d'initiés demandent cependant de bien connaître le fonctionnement des plateformes, les modes de circulation dans les contenus, le code des genres ainsi que les modalités de publication et d'intervention.

Elsie Russier, professeure documentaliste et formatrice CLEMI

1. Par exemple, Transfert de Slate slate.fr, Nouvelles écoutées nouvellesecoutes.fr ou Binge Audio binge.audio.

COMPRENDRE ET EXPLOITER LE FORMAT « STORY »

Popularisée par Snapchat et reprise par de nombreuses plateformes, la story est destinée à un public jeune et conçue pour une lecture sur écran mobile. Les images et les formats courts y sont largement privilégiés et transforment notre rapport à l'actualité.

Entrées programmes

■ Cycle 4 - ÉMI

Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires.

■ Français 4^e

Découvrir des articles, des reportages, des images d'information sur des supports et dans des formats divers, se rapportant à un même événement, à une question de société ou à une thématique commune.

■ EMC 1^{re} GT

Les réseaux sociaux et la fabrique de l'information.

Sources : BO spécial n°11 du 26.11.2015 ; BO spécial du 22.01.2019

Objectifs

- Comprendre l'influence du format sur la production de l'information.
- Savoir lire et réaliser une story.

Ressources

- Coëffé, Thomas, « Guide: débuter sur Snapchat », Le blog du modérateur, septembre 2016. blogdumoderateur.com
- Eutrope, Xavier, « La story, reine de l'info mobile », Ina Global, octobre 2018. larevuedesmedias.ina.fr
- CLEMI, « Webinaire Snapchat » avec Olivier Laffargue (*Le Monde*), juin 2018. [youtube.com](https://www.youtube.com/watch?v=...).

DÉROULEMENT

Comparer le traitement de l'information sur différents supports

Questionner les élèves sur leur rapport à l'information d'actualité et leurs habitudes sur les réseaux sociaux. Réaliser une typologie des émetteurs d'information qu'ils connaissent : médias traditionnels, chaînes de divertissement, journalistes, artistes, influenceurs, amis et familles, etc.

Comparer le traitement de l'information d'un même titre de presse, le même jour, sur différents supports : papier, Web, stories sur les médias sociaux (Instagram et Snapchat).

Proposer aux élèves d'observer l'organisation des informations sur les différents supports. Ils remplissent une grille d'observation en relevant : nombre de sujets traités, thème, format et angle, hiérarchie de l'information.

Analyser la place des publicités : sont-elles facilement identifiables ? À qui s'adressent-elles ? Quels sont les produits mis en avant ? À partir du même corpus, choisir un sujet présent sur plusieurs supports et en comparer le traitement. Comment sont présentées les informations ? Retrouve-t-on les mêmes informations ? L'auteur de l'article est-il identifié ? Les titres sont-ils informatifs, incitatifs ? Comparer les images choisies pour illustrer un même sujet : quelles différences peuvent être observées ? Analyser le rapport texte/image : quel est le rôle de la légende ? Où trouve-t-on les informations essentielles ? Que peut-on en déduire sur le public visé par ces différents supports ?

Analyser et publier une story

Observer avec les élèves différentes stories produites par des médias traditionnels (*Le Monde*, *L'Équipe*, *L'Express*, *The Guardian*, etc.) et les décrire. Analyser la circulation à l'intérieur de la story et les contenus proposés sur les différentes cartes : y a-t-il des liens hypertexte ? Du texte supplémentaire à afficher ? Les infographies animées ? Des vidéos ? Relever les éléments spécifiques à la culture web (gifs animés, environnement sonore, références culturelles convoquées).

Observer les interactions avec les lecteurs permises par ces nouveaux formats : appel au vote ou au témoignage, possibilité de réagir et de poser des questions. Font-elles appel à l'émotion ou à la raison ? Qu'apportent-elles à l'information ?

À partir de leurs observations, interroger les élèves sur les apports et les limites de ce format. Une story permet de synthétiser l'information, de la rendre plus attractive et de toucher un public plus jeune. Mais elle génère une certaine uniformisation des contenus, un enfermement dans l'application, entretient une confusion entre information, divertissement et publicité. Elle segmente l'information et empêche une vision globale de l'actualité médiatique.

Faire produire aux élèves une story à partir d'un fait d'actualité

En groupe, lister les informations essentielles à l'aide du questionnement quintilien des 5W et choisir un angle. Réfléchir à un story-board. Quel type d'images utiliser (illustratives ou informatives) ? Comment les organiser ? Quel mode de circulation prévoir pour les lecteurs ? Quels types d'interactions susciter (quiz, liens, etc.) ? Quelle bande-son choisir ? Travailler sur les titres qui doivent être courts et accrocheurs.

Sur Instagram, un travail peut être réalisé sur la notion de mot-clé à travers le choix des hashtags qui accompagnent la publication. Ces productions peuvent-être enregistrées dans Snapchat via l'outil Memories et dans Instagram via À la Une.

PROLONGEMENT

Les élèves effectuent une recherche documentaire sur le modèle économique de ces plateformes. On peut s'intéresser aux conditions exigées pour y être intégré, à ce qu'induit la recherche du like et du partage, ou encore à l'exploitation des données des utilisateurs.

S'INFORMER PAR LA BANDE DESSINÉE

La bande dessinée documentaire est devenue un nouveau média d'information grâce à des revues comme *Topo* ou *La Revue dessinée*. Ce genre médiatique, appelé aussi BD de non-fiction, s'adresse à un large public et permet de s'informer autrement.

Entrées programmes

■ Cycle 4 – ÉMI

Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.
S'initier à la déontologie des journalistes.

■ Français 4^e

S'interroger sur les évolutions éditoriales de l'information.

■ Arts Plastiques

Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques.

Source : BO spécial n°11 du 26.11.2015

Objectifs

- Découvrir le genre de la bande dessinée documentaire.
- Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.
- Développer son esprit critique face aux informations.
- S'interroger sur l'influence des médias sur la vie démocratique.

Ressources

- Télécharger Florence Aubenas grand reporter (Scénario Catherine Loizeau, dessin Kyungen Park). Cette bande dessinée est parue dans Images Doc (Bayard Jeunesse). bayard-jeunesse.com

DÉROULEMENT

Faire lire l'intégralité de la BD sur Florence Aubenas aux élèves.

Un genre médiatique nouveau

Le reportage en BD est l'héritier direct du dessin de presse, souvent satirique, et de certains romans graphiques dont les auteurs cherchent à mettre le réel en cases : Art Spiegelman, Joe Sacco, Patrick Chappatte, Philippe Squarzon. On expliquera aux élèves la différence avec le manga, qui est une bande dessinée de culture japonaise, et les comics, qui respectent davantage les codes de la BD américaine et qui mettent en scène des super héros.

Cette BD documentaire nous renseigne sur les différentes facettes du métier de grand reporter, à travers le portrait de Florence Aubenas. On pourra expliquer à cette occasion que le portrait est un genre journalistique qui a pour objectif de mettre en avant une personne ou une personnalité. Si les élèves n'identifient pas rapidement le genre du reportage et qu'ils pensent que c'est une fiction, de simples recherches sur la personne de Florence Aubenas, sur la guerre au Rwanda et en Irak, montreront que cette BD relate une histoire vraie.

Dans les récitatifs (parties narratives déclamées) d'une BD, on lit la « voix » du narrateur. Ici elle peut être associée à celle de Catherine Loizeau, la journaliste qui est l'auteur du scénario. On y trouve des informations qui ne figurent pas dans l'image.

La scénariste de la BD a maintenu des paroles en anglais dans certaines bulles : le lecteur semble plongé dans la scène avec plus d'authenticité. N'oublions pas que le genre documentaire a pour but de restituer l'apparence de la réalité. Le lecteur apprend ainsi que pendant qu'elle était retenue en otage, Florence communiquait en anglais avec ses ravisseurs. En fait, avec la bande dessinée, le lecteur accède, en plus du texte, à de nombreuses informations implicites, à travers le trait des dessins, la forme des bulles, la taille des polices d'écriture, les onomatopées...

On insistera sur le fait que la BD a cet avantage sur les autres médias : elle peut montrer des événements, des lieux ou des personnes dont on n'a aucune photo ou vidéo. Florence Aubenas est représentée au moment où elle est prise en otage par un groupe d'Irakiens, alors que personne n'a pu filmer ou photographier cette scène.

Journaliste, un travail d'enquêteur

La scénariste Catherine Loizeau et le dessinateur Kyungen Park ont travaillé à partir de sources accessibles sur Internet : la vidéo de la libération de Florence Aubenas est visible sur le site de l'INA. On remarque que certaines cases en sont directement inspirées : les gestes de Jacques Chirac, la forme de l'avion, les habits de la journaliste, les personnes de sa famille ainsi que son discours devant la presse. C'est l'occasion de faire émerger la notion de source ainsi que le rapport entre documentaire et vérité.

Vers la fin de cette BD, on lit que Florence Aubenas a aussi réalisé une enquête en tant qu'agent de propreté dans une ville française. Ce sera l'occasion de débattre sur l'idée que l'on se fait des journalistes et des grands reporters. Y-a-t-il des sujets moins nobles que d'autres ? À quoi peut être utile une telle étude pour la vie démocratique d'un pays ? Cette enquête a donné lieu à l'écriture d'un livre : *Le Quai de Ouistreham*, publié en 2011 aux éditions de l'Olivier.

Bruno Vergnes, professeur de lettres (collège innovant Pierre Emmanuel, Pau) et formateur CLEMI, académie de Bordeaux.

TRAVAILLER AVEC LA REVUE TOPO

Cette fiche pédagogique s'appuie sur une bande dessinée d'actualité parue dans la revue *TOPO*, l'actualité dessinée pour les moins de 20 ans.

Gurvan Kristanadjaja et Joseph Falzon, *La question du moment: « Peut-on détruire Internet ? »*, *TOPO* n°12, juillet 2018, pp. 48-57. À télécharger sur clemi.fr/topo.

Entrées programmes

■ SNT 2nde GT

Internet et le Web

■ EMC 2nde GT

Les flux informationnels et leur régulation sur internet: la question de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique.

Source: BO spécial du 22.01.2019

Ressources

■ TeleGeography, [Submarine Cable Map](#).

■ Sylvain Genevois, [Les câbles sous-marins, enjeu majeur de la mondialisation de l'information](#), Cartographie(s) numérique(s), 2018.

■ Décodactu, [La neutralité du Net menacée](#), France.tv Éducation, 2018.

■ *Le Monde* avec AFP, [«La NSA a piraté un réseau Internet français pour accéder aux données d'un câble sous-marin»](#), *Le Monde*, 30 décembre 2013.



© Topo

DÉROULEMENT

Avant la lecture de la bande dessinée, faire émerger les représentations des élèves: dans quelles situations font-ils appel au réseau Internet? Selon eux, comment transitent les données sur Internet? Comment peuvent-ils accéder à l'information?

Proposer aux élèves de lire la BD puis confronter leurs pistes de réflexion avec les explications données: Internet est tout d'abord un réseau physique, les données transitent principalement via des câbles sous-marins installés sur l'ensemble de la planète.

Différencier Internet du World Wide Web, qui n'est qu'une des applications de celui-ci. Étudier la construction de la BD: quelle partie relève de la fiction? Du documentaire? Les élèves connaissent-ils d'autres bandes dessinées documentaires ou d'actualité?

Rechercher et comparer la carte dessinée pp. 52-53 de la bande dessinée avec la carte interactive proposée en ligne par [TeleGeography](#).

On peut notamment y localiser le câble ACE cité p. 50 de la bande dessinée. Quelles différences peut-on relever entre ces deux types de représentations de l'information? La bande dessinée permet d'introduire des éléments de fiction (les coureurs) ou d'illustration (les internautes).

Poser la question des enjeux de la possession et de la gestion des câbles:

- D'un point de vue économique, pourquoi les « géants » des télécommunications souhaitent-ils investir dans ce marché? Certains industriels ou entreprises contrôlent la production de l'information et les moyens techniques qui permettent de la diffuser: quels sont les problèmes économiques et démocratiques que cela pose?
- D'un point de vue géopolitique: posséder ces câbles permet d'accéder à l'information qui transite par eux. Quels problèmes cela pose en terme de surveillance? De démocratie? De liberté d'expression?

Proposer aux élèves une recherche d'informations sur la notion de neutralité du Net, et sur des exemples dans l'actualité récente, comme le piratage de réseaux de certaines entreprises par la NSA.

POUR ALLER PLUS LOIN

Élargir la problématique aux autres moyens d'interconnexion d'Internet (DNS, serveurs, etc.) et leurs vulnérabilités.

Proposer aux élèves de réaliser à leur tour une bande dessinée ou de rédiger un texte: que se passerait-il dans leur vie quotidienne si Internet n'existait plus?

LES INFOX À TRAVERS L'HISTOIRE : UNE EXPOSITION VIRTUELLE

La fausse nouvelle, que l'actualité remet au goût du jour sous l'appellation de fake news ou d'infox, n'est pas, loin s'en faut, un phénomène inédit. C'est ce que montre cette exposition virtuelle, dont les affiches peuvent être téléchargées en ligne sur le site du CLEMI.

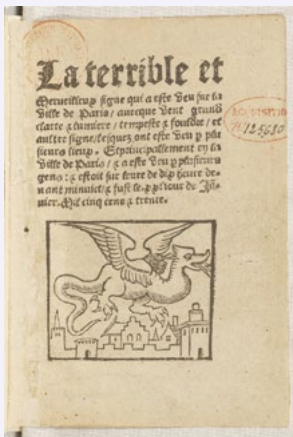
Jusqu'à l'invention de l'imprimerie, la fausse nouvelle circule de façon orale ou écrite dans la société. Elle est parfois instrumentalisée par l'Église ou la royauté. Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'elle sera identifiée en tant qu'objet d'étude par des chercheurs, dont, par exemple, l'historien Marc Bloch, qui analyse les récits colportés sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale.

Si la fausse nouvelle n'épargne pas la presse aux XIX^e et XX^e siècles, elle se caractérise aujourd'hui, avec les technologies numériques, par une instantanéité et une ubiquité infiniment plus dévastatrices. D'une part, le Web a contribué au plein essor de la liberté d'expression.

D'autre part, des prises de position anti-démocratiques et liberticides s'y déploient et peuvent porter atteinte à ces principes fondateurs. Désinformation, post-vérité, conspirationnisme, rumeur, mensonge, canular, propagande... la fausse nouvelle est protéiforme.

La Bibliothèque nationale de France et le CLEMI proposent l'étude des documents patrimoniaux pour traiter cette question essentielle pour notre démocratie. Cette exposition en affiches propose des outils et des pistes de réflexion permettant de se repérer, de trier, d'identifier les sources et l'information pertinente pour cultiver l'exercice citoyen d'un doute méthodique.

L'exposition « Histoires de fausses nouvelles » est à télécharger sur clemi.fr.



Occasionnel, Alain Lotrian, Paris, 1531

EXTRAIT DE L’AFFICHE « SENSATIONNEL... ET CRASH MÉDIATIQUE »

Le poids des mots, le choc des images dès le XV^e siècle

L'invention de l'imprimerie accompagne l'apparition des occasionnels (publication d'actualités). Ici, un dragon au-dessus de la capitale... et le texte fait déjà frémir : « La terrible et merveilleuse figure qui a été vue sur la ville de Paris. » Des hérétiques menacent le royaume ! L'objectif est politique : en lutte contre les protestants, les Occasionnel, Alain Lotrian catholiques cherchent à effrayer pour conserver le pouvoir.

EXTRAIT DE L’AFFICHE « PASTICHES ET CANULARS, PLUS VRAI QUE VRAI »

En direct de... la fin du monde

En 1946, le journaliste Jean Nocher crée un canular radiophonique mettant en scène, dans l'émission Plate-forme 70 ou l'âge atomique, une explosion nucléaire à Paris. La presse s'emballe et relate une panique dans les rues de Paris. Une polémique éclate donnant à réfléchir sur la puissance possible des médias. En réalité, les auditeurs n'ont pas été si crédules que les journaux l'ont prétendu.

Plate-forme 70 ou l'Âge atomique, [Retranscription de] Jean Nocher, Éd. SPER, collection L'espoir, 1946. 4^e de couverture.



GMF, PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



GMF accompagne les enseignants dans leur démarche éducative en leur fournissant des ressources en Éducation aux Médias et à l'Information, en Éducation à la Sécurité Routière ainsi qu'en Éducation au Développement Durable. Ces outils en accès libre ont tous été conçus en lien avec les programmes du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

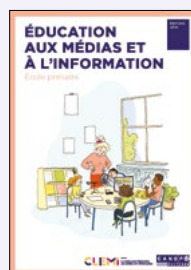
ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (ÉMI) AVEC RÉSEAU CANOPÉ ET LE CLEMI



Le guide «LA FAMILLE TOUT ÉCRAN»

Destiné aux acteurs éducatifs, associatifs et aux parents, cet ouvrage offre des éclairages et des conseils sur nos pratiques numériques. Les questions abordées : apprendre aux enfants à s'informer, conseiller sur l'usage des réseaux sociaux, maîtriser le temps dédié aux écrans en famille, protéger les enfants des images violentes...

Ce guide est téléchargeable [sur le site du CLEMI](#).



Le guide «ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION Premier degré»

propose quant à lui des séquences pédagogiques plus adaptées aux cycles 1, 2 et 3 en cohérence avec la priorité que représente l'apprentissage des fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui...

Ce guide est téléchargeable [sur le site du CLEMI](#).

ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ESR)



GMF est engagée auprès des enseignants dans la Sécurité Routière et propose des outils en lien avec les programmes du ministère :

- **Le CD « Les deux font l'APER »** et le jeu concours « Trace ta route avec Max » pour les enseignants du premier degré,
- **Le CD « Atelier interactif ASSR »** et le projet interdisciplinaire « La route citoyenne en clip! (ASSR2) » pour les enseignants des collèges,
- **Le CD « Vies Éclatées »** et le kit pédagogique réalisé en partenariat avec Réseau Canopé : des témoignages de jeunes pour voir la route autrement et sereinement. Cet outil est destiné aux professeurs des classes de 3^e et lycées, lycées professionnels et CFA...

De nombreux guides Prévention Routière sont également à votre disposition. Commandez ces supports à l'adresse enseignerlaprevention@gmf.fr en indiquant l'adresse postale de votre établissement scolaire.

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)



GMF, mécène depuis 10 ans des Parcs Nationaux de France, propose en partenariat avec Réseau Canopé le programme « Entrez dans le paysage », qui met à la disposition des enseignants du second degré **10 propositions de séquences pédagogiques** : observation du paysage, aménagement du territoire, cartographie, etc., pouvant se combiner entre elles pour la construction d'un projet original.

Plus d'informations sur reseau-canope.fr/

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ALLOING, Camille, PIERRE, Julien. *Le web affectif*. INA, 2017
- BALLE, Francis. *Les Médias*. PUF, 2017. Que sais-je ?
- BARBE, Lionel. MERZEAU, Louise. SCHAFER, Valérie. *Wikipédia objet scientifique non identifié*. PUF, 2015
- BOUSQUET, Aline. CARBILLET, Marion. MULOT, Hélène. NALLATHAMBY, Marie. *Éducation aux médias et à l'information : comprendre, critiquer, créer dans le monde numérique*. Génération 5, 2015
- CAGE, Julia. HERVÉ, Nicolas. Viaud, Marie-Luce. *L'information à tout prix*, INA, 2017
- CARDON, Dominique. *À quoi rêvent les algorithmes*. Seuil, 2015
- CHARON, Jean-Marie. *Rédactions en invention. Essai sur les mutations des médias d'information*. UPPR Éditions, 2018
- CITTON, Yves. *Pour une écologie de l'attention*. Seuil, 2014. La couleur des idées
- CLEMI. *La Famille Tout-écran, guide pratique #2, conseils en éducation aux médias et à l'information*. CLEMI/Réseau Canopé, 2019 (2^e édition)
- CORDIER, Anne. *Grandir connectés, les adolescents et la recherche d'information*. C&F éditions, 2015
- DAGNAUD, Monique. *Génération Y - les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*. Presses de Sciences Po, 2016
- EVENO, Patrick. *Guerre et médias : De la Grande Guerre à aujourd'hui*. Canopé/CLEMI, 2014. Éducation aux médias
- FRAU-MEIGS, Divina. *Socialisation des jeunes et éducation aux médias. Du bon usage des contenus et comportements à risque*. Érès, 2011
- GONNET, Jacques. *Éducation aux médias : les controverses fécondes*. Hachette Éducation, 2001

- JEANNENEY, Jean-Noël. *L'actualité au regard de l'histoire : De l'affaire Merah à l'élection du pape François*. Autrement, 2013.
- JOUX, Alexandre. PELISSIE, Maud. *L'information d'actualité au prisme des fake news*. L'Harmattan, 2018
- LAMOUREUX, Mireille, TROUCHE, Luc. *Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information*. Réseau Canopé, 2017
- MATTATIA, Fabrice. *Expliquer Internet et la loi en milieu scolaire*. Réseau Canopé/Eyrolles, 2015
- MAUDUIT, Laurent. *Main basse sur l'information*. Don Quichotte, 2016
- NITOT, Tristan. *Surveillance://*. Éditions C&F, 2016
- RIVET, Philippe. PATARD, Dominique. KISLIN, Patricia. *La Presse en classe : découverte de la presse quotidienne régionale*. SCÉREN/CLEMI, 2012. Éducation aux médias
- SMYRNAIOS, Nikos. *Les GAFAM contre l'Internet, une économie politique du numérique*. INA, 2017
- TETU, Jean-François. *Le récit médiatique et le temps - Accélération, formes, ruptures*. L'Harmattan, 2019

REVUES

- Animation & Éducation. *Éduquer aux et par les médias et l'information*. OCCE, n°253-254, juillet-octobre 2016
- Cahiers pédagogiques. *Former l'esprit critique*. CRAP, n° 550, janvier 2019
- Cahiers pédagogiques. *Éduquer aux médias et à l'information*. CRAP, n°536, mars 2017
- Lecture jeune. *Esprit critique. Les ados face aux fictions et aux fake news*, n°169, mars 2019
- TDC (Textes et documents pour la classe), *Les discours médiatiques*. Réseau Canopé/ CLEMI, n°1104, juin 2016
- TDC (Textes et documents pour la classe). *Citoyennetés, construction et éducation*. Réseau Canopé, n°1114, avril 2018

SITOGRAPHIE

GÉNÉRALITÉS

- *Former et se former à l'EMI : enjeux et pratiques*. ENS Lyon. emiconf.ens-lyon.fr
- Commission nationale de l'informatique et des libertés. www.cnil.fr
- Institut national de l'audiovisuel. <https://www.ina.fr/>

SUR LES MÉDIAS

- Arrêt sur images. www.arretsurimages.net
- Assises internationales du journalisme et de l'information. www.journalisme.com
- INA, La revue des médias : <https://larevuedesmedias.ina.fr/>
- Reporters sans frontières : rsf.org

AUTOUR DE L'IMAGE

- AFP. *Making-of, les coulisses de l'info* : <https://making-of.afp.com/>
- CICLIC. *Vocabulaire de l'analyse filmique* : <http://upopi.ciclic.fr/vocabulaire/>
- DOIZY, Guillaume. *Caricatures & Caricature* : www.caricaturesetcaricature.com
- Ligue de l'Enseignement/Institut des images. *Decryptimages* : <https://www.decryptimages.net/>
- MEDIAPTE. *Parcours questions images médias* : <http://mediapte.fr/parcours>
- Rencontres d'Arles. *Observer, Voir* : <https://observoir.rencontres-arles.com/>

SUR L'ÉMI

- Association Jets d'encre : www.jetsdencre.asso.fr/
- BNF/CLEMI. *La Presse à la Une et Histoires de fausses nouvelles* : <http://expositions.bnf.fr/presse/index.htm>
- Centre d'études sur les jeunes et les médias : jeunesetmedia.wix.com
- FranceTV Éducation. *Les Clés des médias, T'as Tout Compris, La Collab' de l'info* : education.francetv.fr
- Ligue de l'enseignement. *Les veilleurs de l'info. Mars 2019* : https://laligue.org/download/dossier_peda_veilleurs_info8VF.pdf
- Médiaéducation. *Plateforme de l'éducation à l'information et à la liberté d'expression*. www.mediaeducation.fr
- Syndicat des éditeurs de la presse magazine. *La Presse Jeunesse* : lapressejeunesse.fr

RESSOURCES FRANCOPHONES

- CLEMI. Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information. www.clemi.fr/ (France)
- HabiloMedias. *Le centre canadien d'éducation aux médias et de littérature numérique*. habilomedias.ca (Canada)
- Media Animation : media-animation.be (Belgique)
- Office fédéral des assurances sociales OFASE. *Jeunes et médias - portail d'information consacré à la promotion des compétences médiatiques* : jeunesetmedias.ch (Suisse)

LES ÉQUIPES ACADÉMIQUES DU CLEMI

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Virginie Bouthors
clemi@ac-aix-marseille.fr

ACADÉMIE D'AMIENS

Damien Cambay
clemi@ac-amiens.fr

ACADÉMIE DE BESANÇON

Marie Adam-Normand
coordination.clemi-fc@ac-besancon.fr

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Isabelle Martin
clemi@ac-bordeaux.fr

ACADÉMIE DE CAEN

Emmanuelle Griffon
clemicaen@ac-caen.fr

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Bérangère Lashermes
berangere.gossart@ac-clermont.fr

ACADÉMIE DE CORSE

Marie Pieronne
clemi@ac-corse.fr

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Élodie Gautier
clemicreteil@ac-creteil.fr

ACADÉMIE DE DIJON

Nathalie Barbery
clemi.dijon@ac-dijon.fr

ACADÉMIE DE GRENOBLE

Guy Cherqui
ce.clemi@ac-grenoble.fr
François Morel
francois.morel1@ac-grenoble.fr

ACADÉMIE DE GUADELOUPE

Patrick Pergent
ce.clemi@ac-guadeloupe.fr

ACADÉMIE DE GUYANE

Elfrida Delmer-Davigny
elfrida.davigny@reseau-canope.fr

ACADÉMIE DE LILLE

Marie Delinotte-Betaucourt
clemilille@ac-lille.fr

ACADÉMIE DE LIMOGES

Noëlle Lorsery
noelle.lorsery@ac-limoges.fr

ACADÉMIE DE LYON

Edwige Jamin
edwige.jamin@ac-lyon.fr

ACADÉMIE DE MARTINIQUE

Nathalie Méthélie
nathalie.methelie@reseau-canope.fr

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Alain Pinol
clemi@ac-montpellier.fr

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Philippe Spiegel
philippe.spiegel@ac-nancy-metz.fr

ACADÉMIE DE NANTES

Béatrice Clergeau
Tiphaine Crosson
clemi@ac-nantes.fr

ACADÉMIE DE NICE

Lilia Parisot
clemi@ac-nice.fr

ACADÉMIE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Claire Juston
Claire.Juston@ac-noumea.nc

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Karen Prévost-Sorbe
karen.prevost@ac-orleans-tours.fr

ACADÉMIE DE PARIS

Anne Lechaudel (1^{er} degré)
anne.lechaudel@ac-paris.fr
Marianne Acquaviva (2nd degré)
marianne.acquaviva@ac-paris.fr

ACADÉMIE DE POITIERS

Véronique Chainé
clemi@ac-poitiers.fr

ACADÉMIE DE REIMS

Jean-Pierre Benoît
jean-pierr.benoit@ac-reims.fr
Céline Harasiuk
celine.harasiuk@ac-reims.fr

ACADÉMIE DE RENNES

Sylvie Patéa
clemi.bretagne@ac-rennes.fr

ACADÉMIE DE LA RÉUNION

Alexandra Maurer
alexandra.maurer@reseau-canope.fr

ACADÉMIE DE ROUEN

Édouard Bessière
edouard.bessiere@ac-rouen.fr

ACADÉMIE DE STRASBOURG

Sophie Philippi
sophie.philippi@ac-strasbourg.fr

ACADÉMIE DE TOULOUSE

Laurence Janin
clemi@ac-toulouse.fr

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Séverine Poncet-Ollivier
clemi@ac-versailles.fr

AGIR POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Nouveaux enseignants, cette brochure vous est particulièrement destinée. Elle vous propose des ressources pédagogiques, des idées d'activités en Éducation aux médias et à l'Information (ÉMI) qui font le lien avec les textes officiels et les dispositifs en vigueur. Alors, lancez-vous! Le CLEMI vous accompagne dans vos initiatives.

Dans chaque académie, une équipe du CLEMI peut conseiller les enseignants et les personnels d'éducation et les accompagner dans la mise en œuvre d'activités en éducation aux médias et à l'information avec les élèves: voir leurs coordonnées page 3 de couverture et sur le site du CLEMI.

Suivre l'actualité du CLEMI et de l'éducation aux médias et à l'information sur:

 clemi.fr

 @LeCLEMI - @Laspme - @VeilleducLemi - #Éducmediasinfo

 facebook.com/clemi.fr

 www.clemi.fr/newsletter

CLEMI

391 bis rue de Vaugirard - 75015 Paris
Tél. 01 53 68 71 00 - contact@clemi.fr

GMF, partenaire de la brochure Éducation aux médias et à l'Information



Les grands médias changent, s'adaptent, les réseaux sociaux modifient la production et la circulation de l'information, les connexions multiplient les possibilités donnant autant de nouveaux accès sur le monde. L'accompagnement de tous ces changements est aussi un enjeu pour la communauté éducative.

Fiches pédagogiques et fiches info pour les 1^{er} et 2nd degrés, références aux textes officiels et sources bibliographiques ou sitographiques font une fois de plus la richesse de l'édition 2019-2020 de la brochure *Éducation aux médias et à l'Information*.

Pour GMF, il est essentiel d'accompagner les enseignants dans leur démarche éducative, de leur fournir des outils utiles à la transmission des bonnes pratiques dans le domaine de l'ÉMI. Innovation, engagement, solidarité sont les valeurs qui animent GMF, assureur des personnels de l'enseignement et partenaire du CLEMI depuis 2006.

Exemplaire gratuit - Ne peut être vendu
ISSN 2425-9861
ISBN 978-2-240-05063-2
Réf. W0017519